SOCIETE POUR LE DEVELOPPEMENT
DE LA RIZICULTURE

LA PROBLEMATIQUE RIZICOLE DANS LA REGION DE GAGNOA

1974 - 75

J.P. DOZON

CENTRE DE PETIT BASSAM — SCIENCES HUMAINES —

BP 4293 ABIDJAN CÔTE D'IVOIRE

Sommaire

Page

Préambule : 1

Bilan et critique de la première phase de recherche..... 2

Vers une problématique rizicole : 7

A. Le nouveau contexte rizicole dans la région de Gagnoa..... 7

B. Le démarrage bété en question..... 8

C. L'économie de plantation comme système et comme clef du devenir rizicole dans la région de Gagnoa..... 10

D. Diversité et tendances du volontariat rizicole... 14

Chapitre premier : L'Economie de plantation dans la région de Gagnoa..... 16

A. La formation et l'entropie de l'économie de plantation dans la région de Gagnoa..... 16

B. L'Economie de plantation comme système..... 30

I - Mécanismes de reproduction et de transformation des sociétés villageoises autochtones..... 30

1) La société pré-coloniale..... 30

2) L'impact colonial sur la société traditionnelle bété, ou les conséquences de la pacification française..... 39

3) L'accélération des transformations avec d'irruption de l'Economie de plantation..... 41

4) La signification de la colonisation et de l'économie de plantation pour la société autochtone..... 44

Conclusion..... 55

II - Les formes extra-verties de l'économie de plantation ou l'extension du système..... 56

A. L'exode rural..... 57

1) Le mode quasi-définitif..... 58

2) Le mode de temporaire ou "perlé"..... 62

Conclusion..... 70

- E R R A T A -

p. 46 ; Note 1 carte p. 94

Note 2 note de bas de page p. 36

p. 60 ; 1er paragraphe ; montant des frais de transport :
lire 4,5 %

B. La scolariation..... 70

1) Plantations et école à Barouhio..... 71
2) Les dépenses scolaires à Dobé Mahidio..... 73

C. Fonction/représentation de la ville et de l'Etat 76

Conclusion : L'autonomie des formes d'extraversion... 80

III - Articulation du système de production et des formes extraverties de l'économie de plantation..... 81

a) un système fondé sur l'homogénéité de deux éléments : le travail et le produit..... 83
b) un système de production fondé sur le schéma de la reproduction simple..... 84
c) reproduction simple et cessions de terres.... 85
d) reproduction simple et "absentéisme"..... 86
e) reproduction simple du système de production et reproduction sociale élargie..... 87
f) le mode simple de reproduction définit une économie transitoire..... 89

Conclusion : les notions de calcul socio-économique et de planteur..... 90

Deuxième chapitre : La signification du démarrage rizicole autochtone..... 94

I - La trilogie villageoise..... 94

A. Le cas de Dobé Mahidio..... 96
B. Le cas de Barouhio..... 102
C. Le cas de Titiékou..... 108

II - La problématique rizicole chez les autochtones..... 116

A. Les bas-fonds comme espaces non neutres..... 116
B. Les significations du volontariat autochtone.... 120

Conclusion..... 127

Troisième chapitre : Diversité et tendances du volontariat rizicole..... 130

I - Bilan de la situation en 1973..... 130

II - Une situation nouvelle en 1974..... 133

a) modification de la structure ethnique des groupements de riziculteurs..... 133

b) la riziculture irriguée confrontée aux migrations récentes..... 134

III - Signification du volontariat allochtone en 1974.... 136

A. L'effet du développement rizicole sur le système économique local : un transfert de main-d'oeuvre..... 136

B. Les nouvelles tendances du volontariat rizicole. 139

1) Des fonctionnaires riziculteurs..... 139

2) Des riziculteurs cumulateurs..... 142

Conclusion : l'envers du développement rizicole..... 145

En guise de conclusion 150

Liste des Planches

- Géographie du démarrage rizicole bété dans la région de Gagnoa..... 94
- Terroir de Dobé-Mahidio..... 98
- Cadastre des plantations de Titiékou..... 109

Préambule

Ce rapport qui se veut, par la force des choses, définitif, nécessite en tout premier lieu un préalable.

Nous ne saurions assez affirmer que le développement de la riziculture irriguée n'en est qu'à ses débuts dans la région de Gagnoa, et plus généralement dans toute la zone forestière. Par conséquent une réflexion qui se présenterait comme le bilan d'une opération, ou offrirait des résultats à caractère péremptoire et définitif nous paraît d'emblée à écarter. Cette prudence toute méthodique ne doit pas être comprise comme une incapacité à conclure, mais comme la leçon de deux années d'enquêtes sur le terrain. Que se soit du côté autochtone ou du côté allochtone, le premier constat qui s'impose, est une extrême élasticité des réactions et des comportements. Plus exactement, les opérations SODERIZ font l'objet de stratégies mettant en oeuvre des dynamismes anciens et nouveaux. Il n'y a donc jamais de signification immédiate du volontariat rizicole ; ses motivations, en dehors du strict calcul économique, trouvent leur origine dans toute un ensemble de facteurs (problèmes fonciers, rapports sociaux, relations inter-ethniques, etc...) qu'il est nécessaire d'examiner avant toute autre considération.

C'est pourquoi nous avons choisi de donner un contenu directement problématique à ce rapport final. Notre propos ne sera donc pas de prospecter l'avenir, en essayant de définir les conditions de possibilité au développement rizicole, mais de dégager les différents problèmes que suscitent l'aménagement de bas-fonds dans la région de Gagnoa.

Pour nous, la tâche essentielle, est de comprendre la signification du volontariat de tel groupe d'allochtones, ou bien de saisir le sens du démarrage bété durant l'année 1974. La riziculture irriguée survient dans une économie et un système qui étaient déjà là ; c'est précisément la rencontre de cette innovation et de ce passif socio-économique qui fait problème. Un bas fond n'est jamais un espace neutre ; à l'inverse, et ceci constituera l'un des axes principaux de notre travail, il "analyse" les situations antérieures en y ajoutant des éléments qui lui sont propres.

La perspective du présent rapport est donc différente de la démarche utilisée dans le texte provisoire. Ce qui était manifeste au cours de la première phase de l'étude c'est finalement une absence de problèmes. Bien évidemment à l'époque, l'obstacle majeur était l'indifférence des Bété à l'égard de la riziculture irriguée, mais il avait l'avantage de se situer en amont de son développement. Le "pourquoi" du refus pouvait très bien se poser en dehors d'une perspective strictement rizicole. Après tout, le développement des plantations de café et de cacao n'est-il pas resté chez les Bété très en deça de ce qu'il a été chez les allochtones.

Le riz irrigué à ce compte ne viendrait que confirmer l'attitude plutôt passive des Bété à l'égard des questions agricoles.

Incontestablement donc, l'orientation de notre travail a changé. Mais faut-il voir dans ce changement une remise en cause des résultats de notre première recherche? La réponse n'est pas simple, et seul un rapide retour en arrière permettra de dégager ce qui aujourd'hui nous paraît sujet à caution, et ce qui nous semble toujours pertinent.

Bilan et critique de la première phase de recherche.

A ses débuts, notre recherche était toute entière contenue dans une question fondamentale : est-il possible de développer la riziculture irriguée chez les Bété de Gagnoa, et dans quelles conditions? De façon moins formelle, il s'agissait d'éclairer la SODERIZ sur le peu d'enthousiasme des populations autochtones envers ce type d'innovation agricole, et éventuellement d'indiquer les points d'impact sur lesquels elle pourrait intervenir. Pour satisfaire une telle demande, nous nous sommes assigné comme première tâche d'étudier un échantillon de trois villages se trouvant dans une certaine position par rapport au développement de la riziculture irriguée (refus, attitude moyenne, acceptation).

Dans la première phase de notre travail, c'est-à-dire durant l'année 73, l'échantillon s'est trouvé réduit au seul village de Dobé Mahidio. A cette époque, il était l'unique exemple d'un volontariat autochtone issu d'un milieu homogène. Dès lors qu'on se trouve devant un seul cas, ce qui signifie sans possibilités de comparaison, il est tout à fait légitime d'émettre certaines réserves. Peut-on en effet tirer de la monographie de Dobé Mahidio des conclusions pertinentes et surtout générales ? En fait notre propos n'était pas là.

D'abord l'avantage d'une étude approfondie était de nous plonger dans l'univers autochtone : on ne peut rendre compte de la résistance bété au développement sans passer par la compréhension de la société précoloniale, et surtout sans analyser l'évolution et la situation de l'économie qui a prévalu durant quelque quarante ans, à savoir l'économie de plantation. Ensuite, le village choisi ayant accepté la mise en valeur d'un bas-fond, une question s'imposait : pourquoi là et pas ailleurs ?

De fait, la monographie a eu pour principale tâche de dégager les conditions objectives du développement de la riziculture irriguée. A Dobé Mahidio, ces conditions étaient les suivantes: l'économie fondée sur le café et le cacao est en voie de dégénérescence ; les plantations sont vieilles et le blocage foncier est tel que l'extension des cultures arbustives est impossible. En outre la jachère traditionnelle est de plus en plus réduite; ce qui débouchera à terme sur un épuisement généralisé des sols. Dans ce cadre dégradé, il est donc aisé de comprendre pourquoi l'innovation rizicole fut possible.

Finalement l'étude de ce cas unique nous a permis de présenter deux conclusions, l'une définitive, l'autre plus provisoire.

La première est une remise en cause de certains mythes que l'on trouve répandu un peu partout dans de nombreux travaux relatifs au développement. Ces mythes généralement parlent le langage de l'"obstacle" ; dans le cas particulier des Bété, les obstacles à la riziculture irriguée seraient de trois types :

Psychologique d'abord ("les bas-fonds mettent en péril la virilité des hommes"), socio-culturel ensuite ("les rizières sont pour les femmes") technologique enfin ("les Bété ne savent pas utiliser la daba").

D'un certain point de vue ces arguments ne sont pas faux, puisqu'ils sont avancés par les intéressés eux-mêmes ; encore ne faut-il pas les prendre pour argent comptant, ni en faire la théorie. Ces obstacles sont en fait l'expression d'un calcul socio-économique. Tant que le riz irrigué ne sera pas intégré dans ce type de calcul, les arguments pré-cités surgiront toujours comme barrières au développement. En revanche, à Dobé Mahidio, où il fut nécessaire de repenser le calcul, ils n'ont absolument plus cours.

En bref, rien dans la culture ou dans l'âme bété ne fait obstacle à l'introduction de nouvelles cultures. Le hiatus est ailleurs, notamment dans un certain rapport à la terre et dans différentes relations sociales (autochtones/allochtones) qui ont vu jour avec l'économie de plantation. Le calcul socio-économique que nous évoquions précédemment, se définit précisément par ce type de rapports; il est en quelque sorte le condensé, à l'échelle du planteur, de tout le système social qui a jailli de cette économie.

La seconde conclusion, cette fois plus hypothétique, qui fut tirée de la monographie de Dobé Mahidio est la suivante :

aussi longtemps que les conditions sont remplies pour que se reproduise l'économie de plantation, les innovations agricoles ont peu de chances d'émerger, si du moins des variables exogènes n'interviennent pas (telle la pression foncière) pour modifier le cours répétitif de cette économie. Nous verrons plus loin, des éléments nouveaux étant apparus dans la deuxième phase du travail, qu'il n'est plus possible de formuler cette hypothèse ainsi.

Néanmoins un fait semble acquis : le développement de la riziculture irriguée est directement lié à celui de l'économie de plantation. Pour être plus précis, l'analyse doit moins considérer les produits finaux (café, cacao, riz), que les différents

types de rapports sociaux présidant à la reproduction de cette économie. Autrement dit, peu importe le riz ou le café : en tant que cultures commerciales, ces produits sont tous équivalents (même si leur rentabilité est inégale). L'essentiel est la mise en valeur, et notamment les différents modes de faire-valoir qui ont présidé à la formation d'une agriculture autochtone.

L'une des critiques importantes qui fut faite à notre premier rapport portait sur sa partie ethnologique. Grosso modo, elle fut jugée parfaitement inutilisable, et surtout très éloignée du problème rizicole. Nous concevons volontiers que, pris en lui-même, le chapitre consacré au monde bété ne puisse guère recevoir d'application. Néanmoins, nous avons tenu à restituer notre connaissance du milieu, à faire le point, notamment sur les principes généraux de l'organisation sociale, car c'est effectivement par ce biais que nous avons pu saisir des phénomènes qui, eux, relèvent directement du problème rizicole. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler que les groupements de riziculteurs autochtones ne se sont pas structurés au hasard. A Dobé -Mahidio par exemple, ce sont des groupes de parenté traditionnels, des "noyokossouyoko", qui ont présidé à la formation du groupement. A Titiékou (troisième élément de la trilogie villageoise), on a pu observer des formes d'entraide qui passent par des groupes tout aussi traditionnels, les "lélé" (matriclans).

D'une façon plus générale, il nous est apparu indispensable d'analyser les mécanismes de reproduction et de transformation de la société locale. Ces mécanismes sont en effet contemporains de la mise en place de l'économie de plantation. Des institutions, des éléments de structure sociale qui étaient, dans le contexte pré-colonial, secondaires ou voilés par rapport à d'autres éléments, se sont révélés plus efficaces ou plus fonctionnels dans le cadre du développement agricole. Cette question sera du reste examinée dans le présent rapport.

Nous voudrions, pour clore ce bilan, revenir sur la question des groupements de riziculteurs allochtones. Il faut convenir en effet, que les résultats obtenus l'an passé sont très spécifiques au milieu urbain de Gagnoa. Les bas-fonds enquêtés étant, rappelons-le, presque exclusivement ceux de la ville. Par

ailleurs un certain nombre de caractéristiques qui avaient été retenues à l'époque, ne peuvent plus l'être aujourd'hui. Les enquêtes que nous avons effectuées durant l'année 74 auprès des nouveaux groupements de la ville, tels ceux du quartier Soleil et de Garahio, ont révélé de sensibles modifications. Par exemple l'on assiste à un net abaissement de l'âge moyen des riziculteurs, et à une sérieuse régression du poids des migrants anciens ; en revanche, on a pu recencer de nombreux jeunes allochtones installés tout récemment dans la région de Gagnoa.

En outre, des données nouvelles sont apparues, notamment le volontariat massif de fonctionnaires. Nous y reviendrons.

Force est donc de constater, que les enquêtes menées en 1973 auprès des groupements allochtones, n'ont permis qu'une analyse très ponctuelle et très partielle de la situation rizicole à Gagnoa.

Plus globalement, nous devons reconnaître que cet aspect limité de notre travail n'affecte pas seulement le chapitre consacré aux bas-fonds de la ville, mais l'ensemble de notre rapport.

Nous sommes tout à fait conscients du manque de mise en perspective, et surtout du caractère très statique de notre premier travail. Que ce soit du côté autochtone ou du côté allochtone, les analyses n'ont permis qu'une présentation d'un bilan de situation. C'est ainsi que nous avons pu dégager des types d'agent économique, des profils de riziculteurs, des modes de structuration des groupements. Bref, nous avons travaillé à partir d'un objet empririque qui était là à notre disposition (la population de riziculteurs), sans que nous ayons pu à aucun moment définir des tendances ou des changements possibles de situation.

Néanmoins, dans la mesure où ce travail n'était qu'une étape provisoire, il constitue désormais une base de référence et de comparaison, eu égard aux bouleversements qui sont survenus durant l'année 74.

Soulignons encore une fois que durant cette première phase, aucun problème majeur n'est apparu. La seule vraie question était certes l'indifférence bété, mais il se situait en amont,

Sommaire

Page

Préambule : 1

Bilan et critique de la première phase de recherche..... 2

Vers une problématique rizicole : 7

A. Le nouveau contexte rizicole dans la région de Gagnoa..... 7

B. Le démarrage bété en question..... 8

C. L'économie de plantation comme système et comme clef du devenir rizicole dans la région de Gagnoa..... 10

D. Diversité et tendances du volontariat rizicole... 14

Chapitre premier : L'Economie de plantation dans la région de Gagnoa..... 16

A. La formation et l'entropie de l'économie de plantation dans la région de Gagnoa..... 16

B. L'Economie de plantation comme système..... 30

I - Mécanismes de reproduction et de transformation des sociétés villageoises autochtones..... 30

1) La société pré-coloniale..... 30

2) L'impact colonial sur la société traditionnelle bété, ou les conséquences de la pacification française..... 39

3) L'accélération des transformations avec d'irruption de l'Economie de plantation..... 41

4) La signification de la colonisation et de l'économie de plantation pour la société autochtone..... 44

Conclusion..... 55

II - Les formes extra-verties de l'économie de plantation ou l'extension du système..... 56

A. L'exode rural..... 57

1) Le mode quasi-définitif..... 58

2) Le mode de temporaire ou "perlé"..... 62

Conclusion..... 70

- E R R A T A -

p. 46 ; Note 1 carte p. 94

Note 2 note de bas de page p. 36

p. 60 ; 1er paragraphe ; montant des frais de transport :
lire 4,5 %

B. La scolariation..... 70

1) Plantations et école à Barouhio..... 71
2) Les dépenses scolaires à Dobé Mahidio..... 73

C. Fonction/représentation de la ville et de l'Etat 76

Conclusion : L'autonomie des formes d'extraversion... 80

III - Articulation du système de production et des formes extraverties de l'économie de plantation..... 81

a) un système fondé sur l'homogénéité de deux éléments : le travail et le produit..... 83
b) un système de production fondé sur le schéma de la reproduction simple..... 84
c) reproduction simple et cessions de terres.... 85
d) reproduction simple et "absentéisme"..... 86
e) reproduction simple du système de production et reproduction sociale élargie..... 87
f) le mode simple de reproduction définit une économie transitoire..... 89

Conclusion : les notions de calcul socio-économique et de planteur..... 90

Deuxième chapitre : La signification du démarrage rizicole autochtone..... 94

I - La trilogie villageoise..... 94

A. Le cas de Dobé Mahidio..... 96
B. Le cas de Barouhio..... 102
C. Le cas de Titiékou..... 108

II - La problématique rizicole chez les autochtones..... 116

A. Les bas-fonds comme espaces non neutres..... 116
B. Les significations du volontariat autochtone.... 120

Conclusion..... 127

Troisième chapitre : Diversité et tendances du volontariat rizicole..... 130

I - Bilan de la situation en 1973..... 130

II - Une situation nouvelle en 1974..... 133

a) modification de la structure ethnique des groupements de riziculteurs..... 133

b) la riziculture irriguée confrontée aux migrations récentes..... 134

III - Signification du volontariat allochtone en 1974.... 136

A. L'effet du développement rizicole sur le système économique local : un transfert de main-d'oeuvre..... 136

B. Les nouvelles tendances du volontariat rizicole. 139

1) Des fonctionnaires riziculteurs..... 139

2) Des riziculteurs cumulateurs..... 142

Conclusion : l'envers du développement rizicole..... 145

En guise de conclusion 150

Liste des Planches

- Géographie du démarrage rizicole bété dans la région de Gagnoa..... 94
- Terroir de Dobé-Mahidio..... 98
- Cadastre des plantations de Titiékou..... 109

Préambule

Ce rapport qui se veut, par la force des choses, définitif, nécessite en tout premier lieu un préalable.

Nous ne saurions assez affirmer que le développement de la riziculture irriguée n'en est qu'à ses débuts dans la région de Gagnoa, et plus généralement dans toute la zone forestière. Par conséquent une réflexion qui se présenterait comme le bilan d'une opération, ou offrirait des résultats à caractère péremptoire et définitif nous paraît d'emblée à écarter. Cette prudence toute méthodique ne doit pas être comprise comme une incapacité à conclure, mais comme la leçon de deux années d'enquêtes sur le terrain. Que se soit du côté autochtone ou du côté allochtone, le premier constat qui s'impose, est une extrême élasticité des réactions et des comportements. Plus exactement, les opérations SODERIZ font l'objet de stratégies mettant en oeuvre des dynamismes anciens et nouveaux. Il n'y a donc jamais de signification immédiate du volontariat rizicole ; ses motivations, en dehors du strict calcul économique, trouvent leur origine dans toute un ensemble de facteurs (problèmes fonciers, rapports sociaux, relations interethniques, etc...) qu'il est nécessaire d'examiner avant toute autre considération.

C'est pourquoi nous avons choisi de donner un contenu directement problématique à ce rapport final. Notre propos ne sera donc pas de prospecter l'avenir, en essayant de définir les conditions de possibilité au développement rizicole, mais de dégager les différents problèmes que suscitent l'aménagement de bas-fonds dans la région de Gagnoa.

Pour nous, la tâche essentielle, est de comprendre la signification du volontariat de tel groupe d'allochtones, ou bien de saisir le sens du démarrage bété durant l'année 1974. La riziculture irriguée survient dans une économie et un système qui étaient déjà là ; c'est précisément la rencontre de cette innovation et de ce passif socio-économique qui fait problème. Un bas fond n'est jamais un espace neutre ; à l'inverse, et ceci constituera l'un des axes principaux de notre travail, il "analyse" les situations antérieures en y ajoutant des éléments qui lui sont propres.

La perspective du présent rapport est donc différente de la démarche utilisée dans le texte provisoire. Ce qui était manifeste au cours de la première phase de l'étude c'est finalement une absence de problèmes. Bien évidemment à l'époque, l'obstacle majeur était l'indifférence des Bété à l'égard de la riziculture irriguée, mais il avait l'avantage de se situer en amont de son développement. Le "pourquoi" du refus pouvait très bien se poser en dehors d'une perspective strictement rizicole. Après tout, le développement des plantations de café et de cacao n'est-il pas resté chez les Bété très en deça de ce qu'il a été chez les allochtones.

Le riz irrigué à ce compte ne viendrait que confirmer l'attitude plutôt passive des Bété à l'égard des questions agricoles.

Incontestablement donc, l'orientation de notre travail a changé. Mais faut-il voir dans ce changement une remise en cause des résultats de notre première recherche? La réponse n'est pas simple, et seul un rapide retour en arrière permettra de dégager ce qui aujourd'hui nous paraît sujet à caution, et ce qui nous semble toujours pertinent.

Bilan et critique de la première phase de recherche.

A ses débuts, notre recherche était toute entière contenue dans une question fondamentale : est-il possible de développer la riziculture irriguée chez les Bété de Gagnoa, et dans quelles conditions? De façon moins formelle, il s'agissait d'éclairer la SODERIZ sur le peu d'enthousiasme des populations autochtones envers ce type d'innovation agricole, et éventuellement d'indiquer les points d'impact sur lesquels elle pourrait intervenir. Pour satisfaire une telle demande, nous nous sommes assigné comme première tâche d'étudier un échantillon de trois villages se trouvant dans une certaine position par rapport au développement de la riziculture irriguée (refus, attitude moyenne, acceptation).

Dans la première phase de notre travail, c'est-à-dire durant l'année 73, l'échantillon s'est trouvé réduit au seul village de Dobé Mahidio. A cette époque, il était l'unique exemple d'un volontariat autochtone issu d'un milieu homogène. Dès lors qu'on se trouve devant un seul cas, ce qui signifie sans possibilités de comparaison, il est tout à fait légitime d'émettre certaines réserves. Peut-on en effet tirer de la monographie de Dobé Mahidio des conclusions pertinentes et surtout générales ? En fait notre propos n'était pas là.

D'abord l'avantage d'une étude approfondie était de nous plonger dans l'univers autochtone : on ne peut rendre compte de la résistance bété au développement sans passer par la compréhension de la société précoloniale, et surtout sans analyser l'évolution et la situation de l'économie qui a prévalu durant quelque quarante ans, à savoir l'économie de plantation. Ensuite, le village choisi ayant accepté la mise en valeur d'un bas-fond, une question s'imposait : pourquoi là et pas ailleurs ?

De fait, la monographie a eu pour principale tâche de dégager les conditions objectives du développement de la riziculture irriguée. A Dobé Mahidio, ces conditions étaient les suivantes: l'économie fondée sur le café et le cacao est en voie de dégénérescence ; les plantations sont vieilles et le blocage foncier est tel que l'extension des cultures arbustives est impossible. En outre la jachère traditionnelle est de plus en plus réduite; ce qui débouchera à terme sur un épuisement généralisé des sols. Dans ce cadre dégradé, il est donc aisé de comprendre pourquoi l'innovation rizicole fut possible.

Finalement l'étude de ce cas unique nous a permis de présenter deux conclusions, l'une définitive, l'autre plus provisoire.

La première est une remise en cause de certains mythes que l'on trouve répandu un peu partout dans de nombreux travaux relatifs au développement. Ces mythes généralement parlent le langage de l'"obstacle" ; dans le cas particulier des Bété, les obstacles à la riziculture irriguée seraient de trois types :

Psychologique d'abord ("les bas-fonds mettent en péril la virilité des hommes"), socio-culturel ensuite ("les rizières sont pour les femmes") technologique enfin ("les Bété ne savent pas utiliser la daba").

D'un certain point de vue ces arguments ne sont pas faux, puisqu'ils sont avancés par les intéressés eux-mêmes ; encore ne faut-il pas les prendre pour argent comptant, ni en faire la théorie. Ces obstacles sont en fait l'expression d'un calcul socio-économique. Tant que le riz irrigué ne sera pas intégré dans ce type de calcul, les arguments pré-cités surgiront toujours comme barrières au développement. En revanche, à Dobé Mahidio, où il fut nécessaire de repenser le calcul, ils n'ont absolument plus cours.

En bref, rien dans la culture ou dans l'âme bété ne fait obstacle à l'introduction de nouvelles cultures. Le hiatus est ailleurs, notamment dans un certain rapport à la terre et dans différentes relations sociales (autochtones/allochtones) qui ont vu jour avec l'économie de plantation. Le calcul socio-économique que nous évoquions précédemment, se définit précisément par ce type de rapports; il est en quelque sorte le condensé, à l'échelle du planteur, de tout le système social qui a jailli de cette économie.

La seconde conclusion, cette fois plus hypothétique, qui fut tirée de la monographie de Dobé Mahidio est la suivante :

aussi longtemps que les conditions sont remplies pour que se reproduise l'économie de plantation, les innovations agricoles ont peu de chances d'émerger, si du moins des variables exogènes n'interviennent pas (telle la pression foncière) pour modifier le cours répétitif de cette économie. Nous verrons plus loin, des éléments nouveaux étant apparus dans la deuxième phase du travail, qu'il n'est plus possible de formuler cette hypothèse ainsi.

Néanmoins un fait semble acquis : le développement de la riziculture irriguée est directement lié à celui de l'économie de plantation. Pour être plus précis, l'analyse doit moins considérer les produits finaux (café, cacao, riz), que les différents

types de rapports sociaux présidant à la reproduction de cette économie. Autrement dit, peu importe le riz ou le café : en tant que cultures commerciales, ces produits sont tous équivalents (même si leur rentabilité est inégale). L'essentiel est la mise en valeur, et notamment les différents modes de faire-valoir qui ont présidé à la formation d'une agriculture autochtone.

L'une des critiques importantes qui fut faite à notre premier rapport portait sur sa partie ethnologique. Grosso modo, elle fut jugée parfaitement inutilisable, et surtout très éloignée du problème rizicole. Nous concevons volontiers que, pris en lui-même, le chapitre consacré au monde bété ne puisse guère recevoir d'application. Néanmoins, nous avons tenu à restituer notre connaissance du milieu, à faire le point, notamment sur les principes généraux de l'organisation sociale, car c'est effectivement par ce biais que nous avons pu saisir des phénomènes qui, eux, relèvent directement du problème rizicole. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler que les groupements de riziculteurs autochtones ne se sont pas structurés au hasard. A Dobé -Mahidio par exemple, ce sont des groupes de parenté traditionnels, des "noyokossouyoko", qui ont présidé à la formation du groupement. A Titiékou (troisième élément de la trilogie villageoise), on a pu observer des formes d'entraide qui passent par des groupes tout aussi traditionnels, les "lélé" (matriclans).

D'une façon plus générale, il nous est apparu indispensable d'analyser les mécanismes de reproduction et de transformation de la société locale. Ces mécanismes sont en effet contemporains de la mise en place de l'économie de plantation. Des institutions, des éléments de structure sociale qui étaient, dans le contexte pré-colonial, secondaires ou voilés par rapport à d'autres éléments, se sont révélés plus efficaces ou plus fonctionnels dans le cadre du développement agricole. Cette question sera du reste examinée dans le présent rapport.

Nous voudrions, pour clore ce bilan, revenir sur la question des groupements de riziculteurs allochtones. Il faut convenir en effet, que les résultats obtenus l'an passé sont très spécifiques au milieu urbain de Gagnoa. Les bas-fonds enquêtés étant, rappelons-le, presque exclusivement ceux de la ville. Par

ailleurs un certain nombre de caractéristiques qui avaient été retenues à l'époque, ne peuvent plus l'être aujourd'hui. Les enquêtes que nous avons effectuées durant l'année 74 auprès des nouveaux groupements de la ville, tels ceux du quartier Soleil et de Garahio, ont révélé de sensibles modifications. Par exemple l'on assiste à un net abaissement de l'âge moyen des riziculteurs, et à une sérieuse régression du poids des migrants anciens ; en revanche, on a pu recencer de nombreux jeunes allochtones installés tout récemment dans la région de Gagnoa.

En outre, des données nouvelles sont apparues, notamment le volontariat massif de fonctionnaires. Nous y reviendrons.

Force est donc de constater, que les enquêtes menées en 1973 auprès des groupements allochtones, n'ont permis qu'une analyse très ponctuelle et très partielle de la situation rizicole à Gagnoa.

Plus globalement, nous devons reconnaître que cet aspect limité de notre travail n'affecte pas seulement le chapitre consacré aux bas-fonds de la ville, mais l'ensemble de notre rapport.

Nous sommes tout à fait conscients du manque de mise en perspective, et surtout du caractère très statique de notre premier travail. Que ce soit du côté autochtone ou du côté allochtone, les analyses n'ont permis qu'une présentation d'un bilan de situation. C'est ainsi que nous avons pu dégager des types d'agent économique, des profils de riziculteurs, des modes de structuration des groupements. Bref, nous avons travaillé à partir d'un objet empririque qui était là à notre disposition (la population de riziculteurs), sans que nous ayons pu à aucun moment définir des tendances ou des changements possibles de situation.

Néanmoins, dans la mesure où ce travail n'était qu'une étape provisoire, il constitue désormais une base de référence et de comparaison, eu égard aux bouleversements qui sont survenus durant l'année 74.

Soulignons encore une fois que durant cette première phase, aucun problème majeur n'est apparu. La seule vraie question était certes l'indifférence bété, mais il se situait en amont,

c'est-à-dire en marge du développement de la riziculture irriguée. Aujourd'hui ce même développement soulève des problèmes directement liés au fait rizicole (aménagement effectif du bas-fond). Il convient de préciser que ce changement de perspective n'est pas de notre fait ; il est le produit d'une conjoncture nouvelle dominée par deux facteurs principaux : l'extension des bas-fonds rizicoles dans la périphérie de Gagnoa d'une part, l'augmentation spectaculaire du prix du paddy d'autre part.

VERS UNE PROBLEMATIQUE RIZICOLE : ELEMENTS DE RECHERCHE

A) Le nouveau contexte rizicole dans la région de Gagnoa

Au cours de l'année 74, un fait saillant est apparu : L'accroissement du prix du paddy au producteur. De 30 CFA le kg (livré à l'usine), il est en effet passé à 75 CFA. Avec deux récoltes par an, et sans tenir compte du facteur rendement, le riz s'est donc retrouvé en tête des cultures commerciales. Récemment, avec l'augmentation simultanée des prix du café et du cacao, il a perdu cette première place, mais reste nettement compétitif (1). Il va donc de soi que la variable "revenu", le calcul économique au sens le plus strict, explique la ruée des volontaires riziculteurs sur les bas-fonds aménagés par la SODERIZ. Par ailleurs, la pression ne s'est pas seulement exercée au niveau de la production, mais également à celui de la commercialisation. De nombreux vendeurs de riz pluvial ont en effet fait éclater le plafond de capacité d'usinage de la SODERIZ locale. En bref, d'une année sur l'autre, le bilan s'est complètement inversé : en 1973, le volontariat rizicole était quasi-exclusivement le fait des allochtones (plus de 90 %). De plus, ce qu'il avait été convenu d'appeler le "circuit court" fonctionnait toujours de façon autonome : la commercialisation du riz traditionnel restait toujours le monopole des intermédiaires dioula et libanais. En 1974, les demandes de bas-fonds n'ont cessé de s'accumuler et les catégories de riziculteurs

(1) Rappelons que le café et le cacao valent respectivement 150 CFA et 170 CFA le kilo.

se sont extrêmement diversifiées ; l'on compte toujours une forte masse d'allochtones,mais parmi eux il y a maintenant de nombreux fonctionnaires et un groupe important de migrants récents, notamment de jeunes Voltaïques. De surcroît, et ceci est capital, un démarrage bété s'est produit : il a ainsi fait passer la population rizicole autochtone de 8 % à environ 25 %.

En 1974 toujours, les décortiqueuses des commerçants dioula ont travaillé au ralenti. Presque tout le "circuit court" s'est aligné sur la SODERIZ, ce qui s'est traduit par des ventes massives de paddy à ses usines. Deux phénomènes simultanés expliquent ce renversement de situation. D'une part, les surplus de riz des zones éloignées de Gagnoa ont été drainés par les "gros" commerçants dioula et libanais, qui ont bénéficié ainsi du boni de 10 CFA que leur valait le transport du riz jusqu'à l'usine. D'autre part, les surplus des zones proches de Gagnoa ont été acheminés, généralement en petites quantités,par les producteurs directs (femmes) ou indirects (hommes). Signalons au passage qu'il s'agit surtout d'autochtones.

En bref, que se soit en aval ou amont, au plan de la production comme à celui de la commercialisation, l'année 74 offre un bilan positif.

B) Le démarrage bété en question.

Après cette rapide esquisse du contexte rizicole dans la région de Gagnoa, il nous faut revenir sur une question cruciale, à savoir celle du démarrage bété. Apparemment, ce "take-off" vient à l'encontre des observations faites l'an passé, qui soulignaient au contraire l'indifférence autochtone. Alors qu'en 1973, deux villages seulement avaient répondu favorablement à l'offre de la SODERIZ (Dobé Mahidio et Moko), plus d'une douzaine de villages se sont portés volontaires cette année. Sans parler de ruée sur les bas-fonds, comme ce fut le cas pour les allochtones, quelque chose a incontestablement "bougé" chez les autochtones. Il n'est donc plus possible aujourd'hui de parler d'indifférence bété, encore moins de souligner les fameux "obstacles" au développement.

Cela dit, il serait peut-être trop rapide d'interpréter ce démarrage en fonction de la seule augmentation du prix du paddy ; celle-ci a sans conteste joué, mais son rôle fut surtout de révéler une situation, très complexe, au centre de laquelle se trouve toute la problématique agricole bété. Autrement dit, entre l'accroissement du prix du riz et l'acceptation des autochtones de mettre en valeur certains bas-fonds, il y a un ensemble de médiations (la question foncière, le problème de main-d'oeuvre, les rapports inter-ethniques), qui constituent précisément toute la signification du démarrage bété. Finalement cette démarche est assez conforme à celle utilisée pour Dobé-Mahidio. Ce sur quoi nous avons principalement mis l'accent dans l'étude monographique, c'est moins l'avantage économique du riz irrigué (qui existait déjà à cette époque), que la position du bas-fond au sein de l'espace foncier de Dobé. Une telle position le définissait comme lieu stratégique, comme "dernière unité foncière" d'un terroir bloqué et en voie de dégradation. Il a en quelque sorte permis d'analyser toute la problématique foncière de ce village.

Il convient par ailleurs de signaler certains faits qui vont à l'encontre du démarrage bété, ou plutôt qui lui confère un caractère très relatif. D'abord, à Dobé Mahidio, les débuts prometteurs de la dynamique rizicole n'ont eu aucun effet d'entrainement. L'agrandissement du bas-fond n'a guère suscité d'enthousiasme auprès des nouveaux volontaires ; seul le noyau "dur" des débuts poursuit sa mise en valeur. La montée du prix du paddy n'a donc absolument pas joué à Dobé Mahidio.

On observe ensuite de nombreux phénomènes qui témoignent de l'ambiguïté profonde du démarrage bété. L'on constate toujours des refus purs et simples, mais ce qu'on rencontre le plus souvent ce sont des "comportements flottants". Tel village par exemple propose une longue liste de volontaires à la SODERIZ, puis une fois récupéré le bas-fond dont ils se sentaient dépossédés, les riziculteurs négligent ou diffèrent la réalisation des gros travaux (défrichement et labour) ; au mieux, seuls quelques volontaires suivent les directives de l'encadrement.

Il s'impose donc d'être très prudent en ce qui concerne le "take-off" rizicole bété. Pour nous,les phénomènes décrits plus haut, et notamment ce que l'on a convenu d'appeler les "comportements flottants", loin de compromettre la signification du démarrage autochtone,devraient au contraire permettre d'en enrichir le contenu. La dynamique foncière, c'est-à-dire la volonté individuelle ou collective de récupérer les bas-fonds est un phénomène qui sous-tend la quasi-totalité des volontariats autochtones. Orienter, comme nous nous proposons de le faire, notre recherche sur la signification du démarrage bété, revient finalement à montrer que le développement contient beaucoup plus qu'une simple volonté de mettre en valeur un bas-fond. Il y a en jeu tout le passif du système qui a prévalu durant quelques quarante ans, à savoir celui de l'économie de plantation, et c'est précisément ce système qu'il faut interroger.

C) L'économie de plantation comme système, et comme clef du devenir rizicole dans la région de Gagnoa.

Les phénomènes évoqués plus haut convergent tous vers une orientation décisive de recherche : la clef du problème rizicole réside dans une compréhension d'un système très complexe dont le fondement économique repose sur les plantations de café et de cacao. Nous nous proposons donc d'en examiner le contenu. Pour ce faire nous procéderons en deux temps : dans un premier, le système sera analysé sous l'angle de sa formation. Nous montrerons notamment qu'il n'y a pas d'économie de plantation strictement autochtone. Cette économie s'est en effet édiffiée sur la base d'une complémentarité fondamentale : d'une part les villageois, détenteurs du patrimoine foncier, d'autre part les allochtones à la recherche de travail et de terres vacantes. Autrement dit, les vagues de migrations qui ont déferlé sur la région de Gagnoa juste après l'arrivée des Français ont provoqué le développement d'une arboriculture locale. Nous ne prétendons pas que d'emblée, dans tout village bété, c'est la main-d'oeuvre allochtone qui a suscité l'émergence des plantations, mais simplement qu'au début le dynamisme des migrants a entrainé celui des autochtones, et qu'ensuite les deux communautés ont inauguré et imaginé des relations très complexes, notamment au niveau des faire-valoir.

Dans un langage plus formalisé, l'on pourrait dire qu'au commencement il y eu la mise en place d'un système régional, au sein duquel les plantations européennes et les plantations allochtones dominaient très largement celles des autochtones ; puis, petit à petit, ont émergé des systèmes économiques locaux (terroirs villageois) fondés sur la complémentarité des relations inter-ethniques. Pour éclairer, il suffit de rappeler l'évolution du terroir de Dobé Mahidio : un large front dioula occupait la périphérie nord-est de Gagnoa, puis gagnant en extension, il réussit peu à peu à s'approprier près de la moitié du patrimoine foncier de ce village.

En bref,il ne s'agira pas pour nous de retracer méthodiquement la genèse de l'économie de plantation, mais simplement de démontrer que les relations autochtones-allochtones ne sont pas une donnée accidentelle dans le développement d'une arboriculture locale. C'est au contraire sur leur base que s'est édifié tout un système socio-économique. Pendant une longue période ce système a sans doute connu un certain équilibre ; aujourd'hui,il est en proie à de sérieuses difficultés. C'est pourquoi l'essentiel de cette première partie sera consacrée à l'analyse des causes des problèmes actuels de l'économie de plantation, et plus précisément à l'examen des facteurs "entropiques" du système. Nous verrons notamment, que les déséquilibres actuels ont été provoqués par les cessions massives de terres aux étrangers. La découverte de la propriété privée par le biais de la vente a créé une situation qui est aujourd'hui irréversible.

Cette analyse nous paraît fondamentale, dans la mesure où l'aménagement des bas-fonds par la SODERIZ survient dans des secteurs où les terroirs villageois connaissent de semblables déséquilibres. Tantôt les bas-fonds, comme à Dobé Mahidio, dévoilent et analysent les problèmes fonciers de ces terroirs, tantôt ils en accentuent les déséquilibres tendanciels.

Dans un deuxième temps, nous essaierons de présenter l'économie de plantation comme un système cohérent. Pour ce faire, nous en examinerons un certain nombre de traits : l'exode rural sous ses différentes formes, définitive et temporaire, la scolarisation, le rapport des autochtones à l'Etat, les cessions de

terres, etc... Cet ensemble apparemment hétéroclite reçoit toute sa cohésion d'une caractéristique essentielle, à savoir un profond désengagement vis-à-vis du sol. L'économie de plantation n'a jamais produit une paysannerie au sens habituel du terme ; elle a en revanche développé tout un système de rapports sociaux et de relations qui ont littéralement moulé les anciennes communautés villageoises dans les nouveaux cadres de la société globale (ville, Etat). Le planteur bété est finalement une figure hybride, à mi-chemin entre son village, sa terre, et les foyers attractifs de modernité. Ceci ne veut pas dire que la société traditionnelle fut complètement destructurée par l'avènement des plantations (elle a au contraire maintenu, comme nous le verrons, certaines normes), mais que ce qui était autrefois investi dans la chasse et la guerre l'est aujourd'hui dans des sphères extérieures à cette société. Il faut entendre le terme investissement dans son double sens, à savoir comme calcul économique et comme valeur ou désir. L'on scolarise au maximum les enfants, l'on va à la ville parce que "c'est supposé rapporter plus", mais aussi parce qu'on n'accorde guère de valeur, ni d'avenir aux travaux agricoles. Afin de comprendre les nouvelles orientations des populations autochtones, il est nécessaire, préalablement à toute analyse du système, de réfléchir sur ce qui advient pour les sociétés locales, avec la colonisation et avec l'introduction des plantes arbustives. L'on ne peut appréhender leurs nouveaux choix sans mentionner, par exemple, la disparition ou le déclin progressif des activités cynégétiques et guerrières. Que devient en effet le patrilignage (grigbé) sous le règne colonial, alors qu'il était traditionnellement un groupe de chasse ? Que devient, avec l'économie de plantation, la division sexuelle du travail ? Autant de questions qui convergent toutes vers une analyse du passage d'une société à une autre, vers un examen des mécanismes de reproduction et de transformation du monde pré-colonial.

Cette première partie paraîtra sans doute aux yeux du lecteur très éloignée du problème de la riziculture : la conquête coloniale, l'histoire économique ne sont pas en effet immédiatement utiles à la compréhension de la situation acutuelle. Elle constitue cependant pour nous un préalable indispensable. Retracer la naissance, le développement et l'entropie de l'économie de

plantation locale revient à donner un contenu au démarrage rizicole bété ; les "prises de consciences foncières" que suscitent les aménagements de bas-fonds par la SODERIZ sont directement dépendantes des dégradations et déséquilibres actuels de l'économie de plantation autochtone.

Analyser les grands traits du système qui s'est édifié sur la base du café et du cacao, revient à montrer que les comportements socio-économiques des autochtones sont loin d'être exclusivement "branchés" sur les questions agricoles, sur la production et sur le terroir. Le planteur bété n'est pas à proprement parler un paysan ; c'est une figure composite où se mêlent le "chasseur-guerrier", le villageois et le citadin. Néanmoins, l'introduction du riz irrigué est tout-à-fait envisageable. Il suffit que certaines conditions soient remplies, notamment que ce nouveau produit commercial s'inscrive dans les mécanismes du système de production autochtone, au même titre que le café et le cacao, et donc qu'il permette la reproduction de comportements identiques.

A la lumière d'exemples concrets (Dobé Mahidio, Barouhio, Titiékou etc...), nous nous proposons, dans une seconde partie, d'examiner en quels termes se pose le volontariat rizicole pour les autochtones. Nous verrons que la motivation principale de ce volontariat réside moins dans l'attrait spécifique du riz irrigué (économique, nutritif), que dans la sauvegarde d'un équilibre très précaire. Il s'agit bien de conserver un patrimoine foncier, en l'occurence les bas-fonds, mais surtout de garder le contrôle de la main-d'oeuvre allochtone ; les bas-fonds, dans la mesure où ils n'appartiennent plus à personne (du moins théoriquement) attirent cette main -d'oeuvre. Du même coup ils portent atteinte ou mettent en péril le fonctionnement du système de production local, car ces migrants en devenant riziculteurs, rompent toutes les relations et tous les contrats de travail qu'ils avaient auparavant avec les autochtones. La stratégie bété va donc être la suivante : il s'agit d'une part de faire obstacle à la main-mise des allochtones sur les bas-fonds ; il suffit pour cela que des Bété se portent volontaires. Ainsi le système de production villageois pourra-t-il se perpétuer. D'autre part, et ceci constitue l'aspect positif de la stratégie, le volant de main-d'oeuvre peut parfaitement être

utilisé dans le cadre de la production rizicole ; aux yeux des villageois la riziculture irriguée doit pouvoir induire les mêmes modes de faire-valoir que ceux qui sont en vigueur sur les parcelles de café et de cacao. Plus généralement, l'intention des volontaires bété est d'infléchir les conditions d'exploitation des bas-fonds en fonction des normes de l'économie de plantation. Rappelons encore une fois que, pour les autochtones, le riz irrigué est absolument équivalent aux plantes arbustives : en tant que cultures commerciales, ces produits remplissent les mêmes fonctions. En conséquence, leur mise en valeur doit être identique.

Une difficulté apparaît donc : les perspectives de la SODERIZ vont à l'encontre d'une telle stratégie. Proposant l'émergence d'un petit paysannat, et la formation d'un système de production plutôt direct (avec possibilité d'entraide dans le cadre de coopératives, et de main-d'oeuvre d'appoint), elles ne s'intègrent que fort peu dans les combinaisons multiples des faire-valoir nés de l'économie de plantation.

D) Diversité et tendances du volontariat rizicole.

Le troisième volet de notre travail se présentera comme la continuité des enquêtes entreprises l'an passé auprès des groupements de riziculteurs allochtones de la ville. Mais, à la différence de ces premières recherches, nous ne nous contenterons pas de bâtir des typologies, d'autant que les catégories de riziculteurs observées en 73 ne peuvent être reconduites telles quelles en 1975. Nous essaierons donc de dépasser le cadre strict des typologies pour appréhender les tendances et les dynamismes spécifiques du développement rizicole dans la région de Gagnoa. On a pu notamment constater l'existence de groupes de riziculteurs qui ne sont pas directement producteurs de paddy : il s'agit surtout de fonctionnaires et d'entrepreneurs privés. A nos yeux ce phénomène, qui constitue une tendance lourde du volontariat rizicole dans la région de Gagnoa, fait problème : il va en effet à l'encontre d'une politique de promotion d'un petit paysannat. Ces "riziculteurs" non-producteurs ou absentéistes bénéficient d'une rente de situation, qui se substitue en quelque sorte à la rente

foncière traditionnelle ; en l'absence de propriété privée du sol, certaines couches d'agents économiques obtiennent des plus-values dont l'importance est à la mesure de leur capacité d'utiliser et de contrôler une main-d'oeuvre permanente. Nous avons choisi d'appeler cette rente : rente de volontariat. D'une façon plus générale, ce qui est en question ici est précisément la signification du volontariat rizicole. Très souvent celui-ci sert de paravent à une série de faire-valoir qui ont présidé à la formation de l'économie de plantation locale. Nous avons déjà rencontré ce phénomène chez les Bété, on le retrouve également chez les allochtones ; bon nombre de volontaires ne sont que des riziculteurs en titre. Ils font travailler sur les bas-fonds non seulement des manoeuvres ou des contractuels, mais également leurs dépendants traditionnels ; sur le terrain il est fréquent de rencontrer les "petits frères" à la place du volontaire officiel.

A côté de cette tendance lourde, d'autres dynamismes ont été observés; le plus intéressant nous paraît être l'émergence d'un groupe de jeunes riziculteurs allochtones récemment installés dans la région de Gagnoa. Avec lui, nous retrouvons toute la problématique rizicole bété. En effet ces jeunes, la plupart Voltaïques, formaient une partie de la réserve de main-d'oeuvre de l'économie de plantation locale ; bon nombre travaillaient chez les allochtones comme contractuels ou comme "abusuahs" (1). Du point de vue du système de production global, en attirant vers eux ce volant de forces de travail, les bas-fonds se posent comme concurrents directs des exploitations de café et de cacao. Ce nouveau dynamisme allochtone renforce l'analyse des réactions bété. Les autochtones occupent ou gèlent les bas-fonds pour empêcher tout déséquilibre ou tout accroissement du déséquilibre de leur système de production ; le problème ici n'est plus la pression foncière, mais la sauvegarde d'une réserve de main d'oeuvre.

---

(1) Abusuah désigne un travailleur ou un "métayer" qui partage la récolte avec le planteur.

CHAPITRE PREMIER

L'ECONOMIE DE PLANTATION DANS LA REGION DE GAGNOA : SON HISTOIRE ET SON SYSTEME

Dans cette première partie, nous examinerons d'une part la formation de l'économie de plantation et les causes de sa dégradation, d'autre part la configuration socio-économique qui s'est édifiée à partir de la "paix coloniale" sur la base des cultures pérennes (café, cacao). Précisons que ce second volet s'ordonnera autour de deux axes de recherches principaux : le premier aura pour tâche de déterminer ce qui advint pour la société bété avec la colonisation et l'introduction de l'économie de plantation, autrement dit de mettre en lumière les mécanismes de reproduction et de transformation de l'organisation autochtone traditionnelle. Le second d'analyser les nouvelles productions sociales des sociétés villageoises, notamment l'exode rural sous ses différentes formes, la scolarisation, la fonction et les représentations de l'Etat. Nous essaierons de démontrer qu'elles forment un ensemble cohérent, et qu'elles participent pleinement au système de l'économie de plantation.

A) LA FORMATION ET L'ENTROPIE DE L'ECONOMIE DE PLANTATION DANS LA REGION DE GAGNOA.

Notre intention ici n'est pas de présenter une histoire ne serait-ce que succinte (nous l'amorcerons plus loin) de la colonisation et du développement de l'économie de plantation dans la région de Gagnoa. Nous voulons simplement attirer l'attention sur un certain nombre de phénomènes qui ont eu cours pendant

quelques quarante ans,et qui sont aujourd'hui à l'origine des problèmes agricoles majeurs de cette contrée.

L'économie de plantation se répand autour des années 1925-30 ; chose essentielle, elle est d'abord et avant tout un fait étranger ; en effet,la région de Gagnoa est l'un des plus importants foyers d'attraction des planteurs européens en Côte d'Ivoire. Pour l'année 1955, on a pu estimer à 10 000 hectares le total des exploitations de café et de cacao mises en valeur par les coloniaux. Par ailleurs, l'arrivée,puis l'installation,des Blancs a provoqué d'intenses migrations d'étrangers, notamment de populations venant du Nord (Dioula). Au début,ces allogènes se consacrèrent essentiellement à des activités commerciales, ce qui leur fit jouer un rôle particulièrement important dans la formation et l'essor de la ville de Gagnoa (1). Mais très vite ils devinrent planteurs, ou se constituèrent comme main-d'oeuvre auprès des autochtones. Un peu plus tard,la région de Gagnoa connaîtra une seconde vague de migrants : celle des Baoulé.

L'élément fondamental dans ce bref aperçu historique est le rôle décisif des populations étrangères dans le démarrage de l'économie de plantation autochtone. Il convient de préciser que la conquête française fut particulièrement brutale, et que face aux directives du pouvoir colonial, les Bété ont su organiser une sorte de résistance passive ; elle se manifesta notamment par des fuites devant le travail forcé, par des refus de payer l'impôt, et surtout par une totale indifférence à l'égard de l'une des premières tentatives de développement, à savoir celle du caoutchouc. Ce passif d'incompréhension permet de saisir pourquoi, au début, le café et le cacao ne suscitèrent pas l'enthousiasme des autochtones : ces deux cultures participaient au système imposé par le pouvoir colonial.

Néanmoins, vers 1930,apparaissent les premières plantations autochtones. Comment rendre compte du phénomène ? L'explication la plus courante consiste à souligner l'importance de l'impôt : il exige en effet la vente de produits commerciaux. Cet argument n'est pas faux, mais masque à notre sens un fait plus fondamental ; dans le sillage des vagues migratoires s'est édifié un

(1) Rappelons que la ville de Gagnoa est composée d'environ 80 % d'allochtones.

système socio-économique au sein duquel Bété et allochtones ont joué des rôles complémentaires.Encore faut-il ajouter que ce système ne s'est pas imposé d'emblée. Il a d'abord atteint des zones attractives, c'est-à-dire celles situées autour des centres commerciaux (Gagnoa, Guibéroua, Ouragahio, etc) et celles situées sur les axes routiers (Gagnoa-Oumé, Gagnoa-Sinfra...). Peu à peu ces foyers d'immigration ont fait tache d'huile, et à l'heure actuelle, l'on peut affirmer sans conteste que tout village de la région est un composé de populations autochtones et de populations allochtones.

Un fait social majeur domine l'édification du système : en même temps que les Bété deviennent planteurs, ils cèdent leurs terres aux étrangers, à tout le moins certains d'entre eux. Examinons ce processus apparemment contradictoire.

Dans une première phase les Bété utilisent la main-d'oeuvre allochtone sur leurs plantations embryonnaires ; à l'occasion, ils cèdent temporairement des terres aux étrangers, mais dans la plupart des cas ces cessions ne donnent lieu qu'à des tractations symboliques (1), et leurs bénéficiaires n'utilisent le sol que pour y cultiver du vivrier. Ces "locations" sont parfaitement justifiées aux yeux du planteur bété, puisqu'elles lui permettent de fixer la main-d'oeuvre, tout en lui donnant les moyens de se reproduire.

Dans un deuxième temps, la vente pure et simple vint se substituer aux formes de cessions temporaires. Il convient de signaler ici que la distinction de ces phases ne vaut que d'un point de vue analytique ; il n'y a pas eu pour toute la région de Gagnoa d'abord une période de cessions temporaires, ensuite une phase d'aliénations définitives. Nous nous plaçons ici à un niveau villageois ; étant donnée donc la diversité des points d'application du phénomène migratoire et colonisateur (zone attractives, zones peu attractives), certains terroirs ont connu des ventes très tôt,

---

(1) Henri Raulin dans son étude sur "les problèmes fonciers dans la région de Gagnoa et de Daloa" (1957) mentionne une contre partie équivalant au 1/10è de la récolte.

d'autres en revanche beaucoup plus tard. A Dobé Mahidio, par exemple, les aliénations s'effectuent à partir de 1955, alors qu'à Titiékou (voir deuxième partie) elles surviennent dès 1939.

L'essentiel à retenir dans cette évolution de l'économie de plantation est le poids de plus en plus considérable des ventes ; en dehors des formes dérivées du métayage (nous les examinerons plus loin), et qui ne sont que des façons originales d'utiliser la main-d'oeuvre allochtone, les ventes devinrent peu à peu le mode principal d'échange entre les communautés autochtones et allochtones. Du même coup, les données qui avaient présidé à l'avènement d'une économie de plantation, à savoir les installations de migrants dans la région de Gagnoa, et qui s'étaient donc avérées très positives, se sont métamorphosées en causes objectives de la dégradation progressive des terroirs villageois. Autrement dit, les conditions du développement d'une arboriculture locale sont devenues les conditions de sa régression. A l'heure actuelle de nombreux villages se trouvent dans une situation foncière très critique, le cas de Dobé Mahidio est éclairant à cet égard ; seul l'exode rural, qui souvent est à la fois cause et conséquence des cessions de terres, permet de différer de très profondes crises sociales.

Comment expliquer une telle évolution ? Quels sont les facteurs qui ont empêché l'émergence de mécanisme auto-régulateurs ? Plus prosaïquement pourquoi les Bété n'ont-ils pas pris conscience de la disparition progressive de leur patrimoine foncier ?

Une première série d'éléments, provenant d'une relative destructuration du milieu traditionnel, expliquent l'inéluctabilité du processus entropique. Les plantations, nous l'avons vu, ont répondu à la nécessité de se procurer de l'argent pour payer l'impôt colonial ; cette monétarisation forcée, au lieu de rester à la périphérie des circuits traditionnels, les pénètrent profondément. Autrement dit, la loi du marché impose ses équivalences aux normes des échanges pré-coloniaux, ce qui a provoqué une valorisation excessive des biens de prestige, ou plus exactement a traduit les surenchères et les formes de don et contre-don

d'autrefois en des termes inflationnistes. Si l'on examine le processus plus attentivement, l'on constate que l'impôt n'est pas le seul facteur explicatif. En effet, les éléments qui composaient jadis la dot des femmes, à savoir les boeufs, les filets, les fusils, etc..., ont quasiment disparu avec la colonisation. Le cheptel bovin fut entièrement consommé par les villageois au moment de la conquête française; les fusils ont été confisqués par les militaires ; les filets ont perdu leur utilité au fur et à mesure du déclin des activités cynégétiques. Les manilles sont désormais des poids morts, puisqu'elles ne contiennent plus de valeur d'échange (1). L'argent va donc dorénavant se substituer aux anciennes richesses pré-coloniales; mais cette substitution ne crée pas une situation identique à celle qui prévalait autrefois. Alors que les biens de prestige permettaient une accumulation, laquelle délimitait le lieu matériel des inégalités sociales, l'argent ne crée aucune forme d'épargne ; une fois reçue en numéraire, la dot est très vite dépensée. C'est pourquoi les mécanismes de la structure sociale fonctionnant toujours de la même façon (dot, funérailles), mais sans le flux des biens traditionnels (qui était un flux codé et contrôlé), l'argent va provoquer des coupures au sein des cricuits pré-coloniaux. A la limite il n'y a plus de circuit du tout. Si tel individu doit payer la dot de son fils et qu'il n'a pas l'argent nécessaire, il est contraint d'aliéner une terre.

En bref, l'introduction de l'économie monétaire au sein des sociétés traditionnelles n'a pas atteint ses rouages fondamentaux : la dot, la dette infinie restent les éléments-clefs de la reproduction du système. Néanmoins elle a brisé les anciens circuits d'échanges. Il ne demeure plus que des segments épars, figurant la ponctualité de chaque tractation. On n'obtient plus une femme avec la dot que l'on a reçue d'une "soeur", ou d'une fille, or la paie avec l'argent tiré des plantations, ou bien avec celui tiré des ventes de terres.

---

(1) Rappelons les trois types de Manilles qui avaient cours à cette époque : le dougrougékpé, le vaté et le dagbé- voir à ce sujet notre rapport provisoire p. 67 - 68.

Cette analyse de l'origine des cessions de terres ne constitue qu'une explication partielle du problème. L'on comprend bien pourquoi la société bété, sous la période coloniale, a secrété des besoins importants de numéraires, et pourquoi les seules plantations, souvent embryonnaires, ne sont pas parvenues à les couvrir, mais l'on voit encore assez mal le cheminement qui conduisit aux aliénations et finalement à des blocages fonciers.

Les nécessités matérielles sont une condition indispensable mais non suffisante ; encore faut-il en effet que les structures foncières permettent de répondre à ces nécessités par le moyen de la vente des terres. C'est pourquoi il nous paraît fondamental de retracer l'évolution de la propriété foncière en pays bété.

La société pré-coloniale bété n'était pas gouvernée par la propriété privée du sol, mais simplement par la possession. Sous l'autorité du doyen de lignage (grigbegnon ite) chaque chef des segments du grigbé (toyokossouyoko, noyokossouyoko) s'approprie une partie du terroir, lequel à son tour redistribue l'espace qu'il contrôle aux chefs des familles restreintes. Dans ce partage, les seules inégalités sont le produit du rapport aîné/cadet. Généralement, le premier prend les meilleures terres, ainsi qu'une plus grande surface (s'il a plusieurs femmes) ; le second, et à condition qu'il soit marié, se sert après. Cette procédure ne révèle finalement qu'un pouvoir de contrôle pour les aînés et un droit d'usage pour tous ; de plus, ce pouvoir et ce droit n'ont pas d'existence autonome, ils ne valent que comme virtualité d'une distribution et d'une mise en valeur futures. La notion de possession désigne ce mouvement : "cette terre est à moi parce que je l'ai reçue pour y semer mes vivriers". Jamais l'autorité du grigbegnon ite ne peut se transformer en priorité privée, puisqu'elle se définit essentiellement par sa fonction distributive.

Les formes d'héritage ne font qu'entériner le mode d'accès à la terre ; elles ne révèlent en effet comme seul discriminant que le rapport aîné/cadet. Supposons que tel aîné de lignage meure : c'est le puîné venant immédiatement après lui dans l'ordre généalogique qui héritera de ses biens,

et notamment des biens fonciers. Devenant chef de famille il peut, s'il le désire, distribuer une partie des terres reçues à ses propres cadets. Si, par contre, c'est un puîné qui meurt, ses biens reviennent à l'aîné, et c'est à celui-ci éventuellement de partager l'héritage entre ses différents dépendants. Notons que ces successions se font toujours sous le contrôle du grigbegnon ite.

Un phénomène très significatif souligne le peu d'autonomie du droit foncier bété par rapport à la structure sociale. Généralement, l'héritier ne reçoit pas seulement les terres du défunt, mais également sa ou ses femmes (1), éventuellement ses dépendants et ses captifs ; autrement dit l'ensemble de ses actifs. Il est donc clair que la terre n'est jamais séparée de sa mise en valeur potentielle. Que signifierait en effet recevoir une terre, si l'on n'obtient pas en même temps les "bras" pour la cultiver. Rappelons au passage que les activités agricoles sont l'exclusivité des femmes (seul le défrichement, qui marque leur contrôle sur la terre, revient aux hommes).

Au début de l'économie de plantation, les premières cessions de terres n'affectent pas le système foncier traditionnel. Elles s'effectuent, au contraire, dans son prolongement ; ce que les autochtones cèdent, ce ne sont pas des parcelles, mais leur usufruit : c'est pourquoi les tractations n'ont pas ou peu de caractère vénal. En outre, il s'agit toujours de portions de terre destinées au vivrier. A ce premier stade, les autochtones sont plutôt gagnants ; non seulement les cessions fixent la main-d'oeuvre sur le terroir villageois, mais de plus elles confèrent à l'économie vivrière locale une dynamique nouvelle. Les allochtones introduisent de nouvelles cultures (maïs, banane plantain, etc...), et de nouveaux modes d'association des produits. Autrement dit, la diffusion de connaissances et de pratiques culturales étrangères est tout au profit du milieu autochtone. Rappelons à cet égard que la production vivrière de la société pré-coloniale

(1) Sauf s'il existe un interdit de mariage entre l'héritier et l'épouse du défunt.

reposait essentiellement sur deux cultures : le tarot et le haricot (1). Aujourd'hui tout ce qu'il est possible de cultiver en zone forestière se pratique dans chacun des villages de la région de Gagnoa.

En définitive, la caractéristique principale de cette première phase est que la terre joue le rôle de simple support ; l'essentiel est sa mise en valeur, c'est-à-dire le produit que l'on en tire. Avec le café et le cacao, les choses vont radicalement changer; à la jachère et au système de rotation traditionnel va se substituer une structure productive reposant sur la pérennité et la fixité. La relation disjonctive terre/produit qui avait cours dans le cadre précolonial va s'inverser ; en effet avec les plantations le produit importe peu (grains de café ou cabosses de cacao), car en lui-même il ne vaut rien puisque sans valeur d'usage : il n'est qu'une virtualité d'argent ou pour reprendre une expression employée à propos d'une autre économie de plantation, qu'une "épargne sur pied"(2). En revanche, la terre dans la mesure où elle devient à la fois un élément quasi-invariant et une source de revenus, s'investit de toute la richesse du produit ; le concept de plantation synthétise parfaitement ce renversement. Il définit en effet la symbiose, la conjonction de la terre et du produit, leur unité étant précisément génératrice de valeur d'échange.

A ce stade donc, l'économie de plantation fait entrer la société bété dans l'univers de la propriété privée ; encore ne faut-il pas aller trop vite. Cette accession à la propriété franchit d'abord une étape où l'appropriation privée n'est qu'une donnée virtuelle.

Examinons les choses plus avant.

Nous avons vu plus haut que les cultures commerciales avaient été acceptées par les autochtones grâce à la disponibilité en main-d'oeuvre étrangère. De ce fait, Bété et allochtones ont inauguré une série de faire-valoir très originaux. Certains d'entre

---

(1) Le riz par exemple n'arrive que vers les années 1905.

(2) La région cacaoyère du Centre Sud Cameroun. J. WEBER. ORSTOM - Yaoundé - 1973.

eux témoignent de l'utilisation des "bras" étrangers comme de simples compléments à la main-d'oeuvre familiale : il s'agit de contractuels à la tâche ou à la journée, en groupe ou individuellement. Dans le cas de plantations assez importantes (de l'ordre d'une dizaine d'hectares), on peut trouver des manoeuvres permanents payés au mois, appelés couramment des "mensuels". Ces différents usages de la force de travail allochtone ont surtout cours aujourd'hui.

D'autres, par contre, expriment une intégration plus poussée à la mise en valeur des plantations : il s'agit des formes en quelque sorte dérivées du métayage. Rappelons-les pour mémoire (1): l'abuan (2/3 de la récolte pour l'autochtone, 1/3 pour l'allochtone), l'abugnon (partage de la récolte en deux parts égales) et le faire-valoir mixte (l'allochtone fait son vivrier sur la plantation d'un autochtone, en échange de quoi il est chargé de s'en occuper). Apparemment donc, ces formes sont la manifestation d'une rente foncière, donc d'une propriété privée du sol. L'on pourrait à cet égard tenir le raisonnement suivant : c'est parce que le planteur est propriétaire de la terre qu'il peut utiliser un métayer, et qu'il bénéficie d'une redevance proportionnelle à la récolte. En réalité, l'émergence de ces faire-valoir indirects n'est qu'une façon pour l'autochtone d'ajuster la production ou la mise en valeur de son exploitation en fonction de ses <u>besoins sociaux immédiats</u>. Supposons qu'un planteur possède trois hectares de plantation, s'il travaille seul ou avec sa famille, il mettra en valeur simplement un hectare, ce qui lui donnera 300 kilos de café décortiqué (rendement moyen) ; s'il décide par contre d'utiliser de la main-d'oeuvre étrangère, et de partager sa récolte en deux (abougnon), il mettra en valeur la totalité de son exploitation. A rendement égal, chacun des deux partenaires obtiendra 450 kilos ; les 150 kilos de différence ne correspondent pas au loyer de la terre, mais à une meilleure utilisation de la parcelle. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'il est propriétaire de la terre que la planteur reçoit plus, c'est avant tout parce qu'il est <u>producteur</u> de café et de cacao, et qu'à ce titre il est dépendant d'une part de ses propres besoins, d'autre part de la variation du prix des cultures commerciales.

---

(1) Voir à ce sujet notre rapport provisoire p. 94-95.

C'est pourquoi on ne trouve jamais dans la région de Gagnoa un faire-valoir indirect du type "fermage" ; le fermage est précisément la manifestation la plus essentielle de la rente foncière, puisqu'elle permet au propriétaire du sol de percevoir régulièrement une redevance fixe, en argent.

En bref, à ce stade de l'évolution du régime foncier, la propriété privée est simplement formelle ; ceci ne veut pas dire que l'autochtone ne possède pas la terre qu'il met en valeur, mais que celle-ci ne vaut rien en dehors des plants de café ou de cacao qu'il y a semés ; elle reste encore une donnée sans existence,abstraite puisque le planteur autochtone est fondamentalement un producteur qui vise à optimiser certains facteurs, et notamment à économiser sa force de travail, tout en ajustant ses revenus sur ses besoins sociaux immédiats. Signalons au passage que la juridiction ivoirienne entérine tout-à-fait cet état de choses : les petits planteurs n'ont pas de titre juridique de propriété. L'accession à la propriété privée réelle va finalement s'effectuer dans le cadre des aliénations définitives de terres aux étrangers. L'on pourrait croire que c'est parce qu'ils en sont juridiquement propriétaires que les autochtones vendent leur patrimoine. En fait c'est le mouvement inverse qui se produit ; une formule lapidaire peut le résumer : "je vends,donc je suis propriétaire" (1). Un tel raisonnement paraît très abstrait, voire à la limite, absurde ; il explique cependant pourquoi les ventes se déroulent toujours sans aucun règlement, sans aucune norme. Ce qui joue essentiellement dans ces aliénations, c'est le rapport de force et les données de la conjoncture. Qu'un autochtone ait un besoin urgent d'argent, il sera prêt à brader sa terre pour un prix dérisoire. C'est pourquoi, alors que l'on peut calculer des moyennes de prix (2), on ne constate aucun cours officiel de la terre ; la valeur de celle-ci est contemporaine de sa vente et non antérieure. S'il y avait une propriété privée effective, préexistante à toute vente, il y aurait également un marché régulier de la terre : or tel n'est pas le cas. Paradoxalement, la vérité ou la réalité de la propriété privée de tel ou tel autochtone, c'est l'étranger qui, par son

(1) et non :"je vends parce que je suis propriétaire".
(2) On a pu établir une moyenne de 35 000 CFA/ha

achat, la lui dévoile. Cette découverte de la propriété privée du sol par l'intermédiaire de la vente, et dans le cadre d'un marché de la terre qui fonctionne selon le rapport de forces et la conjoncture, explique pourquoi il n'y a pas de mécanismes auto-régulateurs empêchant toute braderie trop massive du patrimoine foncier. Les besoins d'argent des autochtones, conjugués à l'appel d'offre des allochtones,débouchent sur un processus nécessairement répétitif. Au demeurant, n'y a-t-il pas au sein de la structure sociale des obstacles à cette logique de la répétition ? Les anciennes autorités distributives, qui détiennent pour l'ensemble du groupe le patrimoine foncier collectif, ne peuvent-ils pas interrompre son fonctionnement ? Autant de questions qui nous obligent de nous replacer au premier stade de la propriété privée, c'est-à-dire au stade formel.

Nous avons vu précédemment, que le grigbegnon ité n'avait en matière foncière qu'un pouvoir de distribution et de contrôle. Ce pouvoir du reste n'était pas uniquement entre ses mains, puisqu'il le délèguait aux différents aînés des segements de lignage. C'est à ce second niveau de répartition du terroir que va survenir, avec les plantations, une cassure du système.

D'abord, tout homme marié va transformer son traditionnel droit d'usage en appropriation privée ; cela signifie que par l'intermédiaire des cultures pérennes, la terre va se détacher des anciennes relations de dépendance. Autrefois, en effet, le sol comme le travail et comme les femmes étaient les éléments concrets du pouvoir des aînés vis-à-vis des cadets ; ceux-ci recevaient en même temps une "brousse" et la force de travail nécessaire pour la mettre en valeur, à savoir une femme ; en contrepartie ils devaient des prestations de travail à ceux-là. Avec les plantations, ces prestations instituées et systématiques vont cesser : chacun se replie sur sa parcelle de café ou de cacao (y compris les captifs). Il est nécessaire ici d'ouvrir une parenthèse ; cette rupture dans les systèmes de dépendance est en fait tendancielle, et c'est surtout aujourd'hui que l'on peut l'observer. Certains aînés, et notamment des chefs de village ou de canton, encouragés par le pouvoir colonial, ont à l'inverse élargi leur sphère d'autorité, et contraint de nombreux villageois (y compris ceux qui n'étaient

pas traditionnellement leurs dépendants) à travailler sur leurs plantations. Le procès d'individualisation s'est en fait surtout effectué au niveau des cadets, qui lorsqu'ils n'étaient pas mariés, quittaient parfois pour plusieurs années leur village, préférant ainsi l'exode au travail gratuit ; ou lorsqu'ils l'étaient, faisaient leur plantation tout en accordant des prestations occasionnelles à leur "père". Malgré ces nuances, le fait majeur à souligner est que le processus d'ensemble tend à transformer tout autochtone en planteur, et à ne créer au sein de la société villageoise aucune inégalité économique déterminante, qui serait l'indice par exemple de l'existence de classes sociales. Le rapport aînés/cadets n'a donc pas présidé au développement de l'économie de plantation.

Au demeurant les aînés, dont la fonction d'accumulation et de distribution des biens traditionnels (femmes, dot, captifs) justifiait l'autorité foncière, vont sauvegarder leur droit de contrôle sur la terre. Mais ce droit, au lieu d'être conservé comme moyen de répartition, se métamorphose en pouvoir de vente. On a pu en effet constater dans deux des villages bété étudiés (Dobé Mahidio et Titiékou) que les principales cessions de terres ont été le fait d'aînés de lignages mineurs ou minimaux. Ceci ne veut pas dire que ceux qui sont en position de cadets ne peuvent aliéner leur terre : ils le font tout aussi bien, mais dans une moindre mesure, car le territoire qu'ils contrôlent est assurément moins étendu que celui dominé par les aînés. Ce phénomène explique certains départs : des puînés ne pouvant plus avoir accès au patrimoine familial, vendu par un père ou par un frère aîné, sont contraints de quitter le village.

Les cassures que nous avons pu recencer convergent toutes vers une remise en cause du patrilignage, et en particulier de son représentant moral et politique, à savoir le grigbegnon ite. Nous verrons ultérieurement que cette perte de l'homogénéité du groupe est par ailleurs due à la disparition des activités cynégétiques et guerrières ; retenons pour le moment que l'introduction des plantations et des échanges monétarisés ont conféré aux segments de lignage et aux familles restreintes un poids et une fonction plus importants qu'autrefois. Les flux matériels, au lieu

d'être accumulés et contrôlés par un très petit nombre d'individus, sont désormais à la portée de tous. Aujourd'hui la dot de l'épouse d'un jeune planteur est payée, soit par le père, soit par lui-même, souvent par les deux. Les terres sont aliénées pour des motifs très personnels et très conjonturels ; seuls les aînés de second rang bénéficient d'une sorte de rente de situation, leur permettant, souvent aux dépens des cadets, de brader des terres dont ils avaient seulement la "garde".

Cette dégradation ou cet éclatement du grigbe ne signifie pas qu'il est aujourd'hui une structure vide. Nous verrons au chapitre suivant qu'il continue à se reproduire ; mais sa perpétution ne se manifeste plus qu'à un niveau matrimonial et idéologique : les possibilités de mariage sont toujours déterminées en fonction des interdits traditionnels, les funérailles constituent toujours un moment privilégié de cohésion lignagère (elles sont du reste l'occasion de dépenses financières particulièrement élevées).

En définitive, tout concourt pour qu'aucun obstacle ne vienne empêcher les aliénations de terres aux étrangers : l'accession à la propriété privée, l'anarchie du marché de la terre, la perte du contrôle foncier collectif, les besoins conjoncturels d'argent, l'inflation des circuits traditionnels, etc... . Tous ces facteurs se conjuguent et font du phénomène une donnée structurelle.

Nous pouvons donc parler, à propos de ces ventes, de véritable logique. Il serait par conséquent vain d'accuser les individus qui la mettent en oeuvre.

Cela dit, les prises de conscience ne sont pas exclues ; elles adviennent précisément à l'occasion de crises où ce qui est en jeu est la reproduction de l'économie de plantation, et conséquemment la reproduction des individus eux-mêmes. A Dobé Mahidio (comme le montrait notre premier rapport), l'un des deux lignages semble avoir pris conscience du blocage foncier et paraît décider de s'opposer à l'avancée allochtone en refusant toute aliénation de terres.

La prise de conscience peut également surgir à l'occasion de situations nouvelles : les bas-fonds en fournissent des exemples. En effet, dans la mesure où ils sont appropriés par l'Etat (l'aménagement est un acte de nationalisation), ces espaces vont à l'encontre de la logique de l'économie de plantation, qui, comme nous l'avons vu, a pour finalité la propriété privée et la vente du sol. Le volontariat bété se posera donc au premier chef, comme volonté de maintenir les bas-fonds sous le contrôle des villageois. Par ailleurs,ils exigent que les autochtones définissent une position collective (acceptation, refus), vis-à-vis de la SODERIZ, et vis-à-vis des groupes allochtones, lesquels de leur côté sont assurément prêts à se porter volontaires. Les bas fonds rizicoles vont donc susciter des réactions et des comportements très différents de ceux qui ont cours dans le cadre de l'économie de plantation. Une prise de conscience à la fois foncière et collective va se substituer au caractère très privé des appropriations et des cessions de terres habituelles.

Ce renversement peut paraître paradoxal ; il est en fait la conséquence d'une situation antérieure. C'est toute la problématique villageoise qui est révélée par le développement de la riziculture irriguée. Les bas-fonds vont donner lieu à une rivalité ouverte entre autochtones et allochtones ; les premiers ne peuvent en effet accepter que les migrants accèdent à la terre sans passer par eux, sans les consulter, détour qui fut toujours au fondement des cessions de terres.

En fin de compte, le développement de la riziculture irriguée par l'intermédiaire de bas-fonds nationalisés, est un phénomène très étranger à la formation et à la logique de l'économie de plantation ; le démarrage bété va précisément tenter d'ajuster ce développement aux normes et aux mécanismes de cette économie : c'est sans doute là toute sa signification. Nous l'examinerons plus en détails dans la seconde partie de ce rapport.

B) L'ECONOMIE DE PLANTATION COMME SYSTEME.

Le projet de ce second chapitre est double : il s'agit d'une part d'analyser les mécanismes de reproduction et de transformation de la société Bété dans le cadre de la colonisation et de l'économie de plantation. Nous resterons donc à un niveau villageois ; d'autre part d'examiner les nouvelles productions sociales du milieu autochtone. Selon nous, les phénomènes d'exode rural définitif ou temporaire, de cessions de terres,de scolarisation, etc..., témoignent d'une volonté collective (consciente ou inconsciente) de s'insérer dans les cadres modernes de la société globale. C'est pourquoi ces faits sociaux,qui semblent parfaitement étrangers et extérieurs à l'économie de plantation, lui sont en réalité consubstantiels.

Nous conviendrons d'appeler système l'ensemble qui s'édifie d'abord sur la base des cultures pérennes, et qui se développe ensuite par l'accumulation de variables exogènes. Ce système intègre donc dans un même mouvement le fait villageois et son "double", ce qui le reproduit et ce qui le détruit.

Nous achèverons ce chapitre, d'une part en tentant d'analyser le mode d'articulation qui lie le système de production aux formes extraverties de l'économie de plantation, d'autre part en définissant deux notions-clefs, qui résument à notre sens toute la cohérence et l'interprétation du système, à savoir les notions-clefs de calcul socio-économique et de planteur.

I - MECANISMES DE REPRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DES SOCIETES VILLAGEOISES BETE.

1) La société pré-coloniale.

Notre intention n'est pas de présenter une analyse exhaustive de l'organisation sociale bété, ceci a déjà été fait dans le

premier rapport (encore que de façon incomplète), mais simplement de souligner un certain nombre de points qui nous paraissent fondamentaux, pour la compréhension des changements qui sont survenus avec la colonisation et l'économie de plantation.

a) Une division sexuelle du travail et des pratiques sociales.

Ce qui domine la société pré-coloniale en ses fondements les plus matériels, c'est un partage très net entre activités masculines et activités féminines ; les hommes vont à la chasse et font la guerre, les femmes prennent en charge la production vivrière et les travaux domestiques. Cette division sexuelle serait très banale, si elle n'était l'amorce d'oppositions et de clivages n'oeuvrant pas seulement au niveau des rapports de production, mais dans tout le champ et toute l'extension du système social.

b) Congruence du système lignager-villageois et des pratiques cynégétiques et guerrières.

Il existe un lien organique, structurel, entre les principales institutions lignagères et les pratiques de chasse ou de guerre. Prenons l'exemple de la chasse ; l'on passe sans arrêt du langage filiatif au langage cynégétique : le grigbe, unité lignagère fondamentale, est un groupe de chasse, il se définit avant tout par son grand filet (sokouli ite) et toute scission en son sein se traduit immédiatement par le partage de ce moyen de travail. Apparemment, tout se passe comme si la pratique venait actualiser, entériner l'institution. En réalité, la chasse est beaucoup plus qu'un façon pour les groupes de réaffirmer leur cohésion ; car dans son déroulement et dans son organisation, ce sont les principes fondamentaux de la structure sociale qui sont dévoilés. Lorsque tout le village part à la chasse, l'on reconnait là le principe même de la patrilocalité ; le lieu en effet où sont nés les hommes est ainsi marqué du sceau de leurs activités collectives ; ce fait souligne parfaitement la différence entre les hommes et les femmes : celles-ci, étant toujours des éléments mobiles (les épouses le sont et les "soeurs" le seront) ne peuvent prétendre aux activités qui fondent la permanence du fait villageois.

La filiation patrilinéaire est également mise à jour par les pratiques cynégétiques ; tous les hommes appartenant à tel grigbe se retrouvent sous un même grand filet durant la partie de chasse, et ils se rassembleront tout aussi solidaires lors du partage du butin. Rarement dans la vie quotidienne l'on peut observer une telle homogénéité lignagère (sauf peut-être au moment des funérailles), d'autant qu'il n'y a pas de culte des ancêtres chez les Bété.

La chasse n'applique donc pas des principes qui existeraient ailleurs ; c'est, à l'inverse, au coeur de sa pratique que le fondement patri de la structure sociale est réellement dévoilé.

Avec le phénomène de la guerre, l'on peut faire les mêmes observations mais présentées sous un angle différent. Ce que les pratiques guerrières mettent en évidence, ce n'est plus la filiation mais son complément : l'alliance. Le village se constitue comme pour la chasse en groupe homogène ; cependant, à la différence de celui-ci, son activité n'est plus tournée vers l'intérieur du système mais vers son extérieur que l'on peut en gros définir comme aire matrimoniale. Les lieux où l'on se bat délimitent l'espace où l'on peut prendre femme ; notons à cet égard que les guerres inter-villageoises ont la plupart du temps pour origine des échanges de femmes non-consentis (adultère, rapt).

Les guerres pré-coloniales dévoilent par conséquent le contenu même du principe exogamique : les zones de paix définissent pour un individu ou pour un groupe des interdits de mariage, les zones de guerre constituent le champ des alliances possibles. L'on passe donc sans arrêt du langage de la guerre au langage matrimonial ; comme pour la chasse, institution et pratique sont deux phénomènes congruents.

La chasse et la guerre définissent donc tout le champ de la praxis précoloniale bété. Il faut entendre le terme praxis dans son double sens : à la fois comme pratique sociale courante et comme déploiement des mécanismes et des principes de l'organisation sociale. Ce que manifeste la chasse et la guerre, outre la recherche de butin, c'est une tendance collective "irréfléchie"

de réitérer sans cesse les données fondamentales du dispositif institutionnel. Filiation et alliance sont entièrement définies et étayées par les pratiques cynégétiques et guerrières. Mais il y a plus dans cette praxis; elle délimite tout un univers masculin que l'on retrouve dans le discours de la parenté sous les notions de patrilinéarité et de patrilocalité ; ces deux notions expriment l'omnipotence de l'homme sur toute la surface du tissu social. Le système est "harmonieux" non pas parce que la filiation et la résidence coïncident (1), mais parce que les institutions et les pratiques se font respectivement l'écho d'un pouvoir essentiellement masculin.

c) Les impasses et les contradictions d'une structure sociale strictement patri.

Il n'y aurait rien à ajouter à l'analyse de la structure sociale bété si un certain nombre de phénomènes ne venaient compromettre son apparente cohésion. Au niveau des principes tout concourt en effet pour opposer simplement et idéalement les hommes et les femmes ; patrilinéarité et patrilocalité semblent donc instaurer un système "harmonieux". En réalité,ce système est miné par une série de contradictions. La société des hommes n'est pas une société globalement solidaire, il s'en faut de beaucoup. Scissions et segmentations ne cessent de "travailler" la prétendue homogénéité du fait villageois et lignager. Les activités cynégétiques sont précisément l'occasion pour les groupes d'exprimer leurs rivalités et leurs conflits latents ; à la suite d'une partie de chasse, lors de la distribution du butin par exemple, tel segment de lignage va décider de quitter son groupe d'origine, pour aller fonder son propre village ailleurs (2). Le grigbe se présente comme un "groupe en corps", dans la mesure où ses membres ont des activités économiques, politiques et idéologiques communes, mais cette solidarité ne vaut que par opposition à celle des autres grigbe. Considéré en revanche comme groupe de parenté, le patrilignage est toujours confronté à des querelles intestines, lesquelles se manifestent surtout au plan de la sorcellerie.

---

(1) D'ailleurs pourquoi coïncident-ils ?

(2) D'un point de vue théorique, l'analyse de la société bété de vrait être faite en fonction du modèle segmentaire et non en fonction du modèle lignager.
Voir à ce sujet les réflexions de J.-P. CHAUVEAU dans son texte :"la société baoulé et le modèle segmentaire" 26p.,ORSTOM, ronéo.

En bref, l'univers des hommes est un univers de violence réciproque. La relation qui exprime le mieux cette situation est la relation père/fils ; les rapports entre père et fils sont toujours réglés par un comportement très distant et très méfiant, il est en outre fréquent qu'ils "s'attaquent et se tuent en double".

Tout se passe donc comme si cet univers (bien qu'il soit éminemment producteur et instituant) était incapable d'assurer une cohésion permanente des groupes locaux. La référence à un ancêtre ou à un totem commun est insuffisante pour instaurer leur stabilité ; à l'inverse,les ruptures, les segmentations témoignent d'une volonté inconsciente de contester leur caractère profondément uniforme et indifférencié. La violence peut par conséquent s'interpréter comme une recherche de différences.

Une structure sociale strictement "patri" nous paraît donc impossible. Il est nécessaire que des discriminants interviennent, afin que des réseaux de solidarité et des zones de paix empêchent une trop large diffusion de la violence réciproque.

d) Les formes "matrilinéaires" du système social et la notion de "matriversion".

Nous l'avons vu précédemment, les femmes sont des éléments mobiles circulant entre des points fixes contrôlés par les hommes, à savoir les villages et les patrilignages. Leur situation et leur comportement sont toujours ambivalents : en tant que soeurs, elles appartiennent à leur grigbe d'origine, en tant qu'épouses elles appartiennent à celui de leur mari. Apparemment donc, les femmes sont réduites aux seules fonctions de production et de reproduction, et n'interviennent jamais dans le dispositif institutionnel. Une série de faits pourtant témoignent de leur rôle fondamental dans ce dispositif.

D'abord il y a ce qu'on appelle communément la "parenté complémentaire". Elle se définit comme la somme des liens bilatéraux unissant tel individu à un ensemble de villages d'où sont issus ses ascendants maternels. Ce réseau de relations ne semble pas en contradiction avec le schéma patrilinéaire puisqu'il est

un simple produit de l'alliance,donc du principe exogamique ; il l'est cependant, du moins dans une certaine mesure, car ce réseau va engendrer des groupes de solidarité au sein des villages et des patrilignages d'origine. Si deux individus, appartenant à tel village,ont un même "pays maternel", c'est-à-dire s'ils ont une partie de leur parenté complémentaire commune, ils entretiendront des relations très privilégiées ; c'est ce qu'on appelle en bété la relation de "sailleremo". Leur solidarité est très profonde, car en cas de conflit entre leur village paternel et leur village maternel, ils ne peuvent participer à la bataille; tous deux sont en position de neveux (goleyou) et c'est à ce titre qu'ils ont des rapports de complicité. De tels liens constituent une sorte d'abri, de havre de paix face aux éventuelles attaques des gens du grigbe.

Le côté maternel n'est donc pas extérieur ou complémentaire à la parenté paternelle, il est directement présent dans le champ de la filiation, en créant des groupes de solidarité détachés du cadre et du contrôle patrilinéaire.

En second lieu, la "femme" (1) intervient directement dans le système filiatif en formant un segment de lignage appelé en bété "noyokossouyoko" ; rappelons qu'il s'agit d'un groupe qui retient comme discriminant l'une des épouses d'un ancêtre. A l'instar de la relation "sailleremo", ce groupe s'oppose d'une certaine façon au grigbe. Si tel individu se trouve dans une situation difficile, c'est d'abord son "noyokossouyoko" qui doit se réunir afin de définir une position ; plus tard l'affaire sera exposée à l'ensemble du grigbe. Ce lignage mineur forme par ailleurs un réseau d'entraide : tel ou tel de ses membres est en droit de demander l'aide des "noyoé" pour payer la dot de son épouse. Un fait nous semble encore plus révélateur ; lors du décès d'un individu quelconque, deux responsables des funérailles sont nommés : il s'agit d'une part du "grigbe libou kalegnon", d'autre part du "noyoé libou kalegnon". Tous deux sont chargés de recevoir les cadeaux offerts par l'ensemble des parents du défunt, et d'en redistribuer une partie après l'enterrement. Le fait

(1) La femme est ici considérée en tant que principe structural.

majeur ici est la séparation très nette entre le côté paternel et le côté maternel. Le premier responsable des funérailles est en effet un membre du grigbe, mais dont les liens de parenté avec le défunt sont assez éloignés ; le second par contre, est directement choisi dans le "noyokossouyoko" du décédé, et il aura pour principale tache d'accueillir l'ensemble de ses neveux utérins.

Les funérailles constituent donc un moment social particulièrement privilégié ; elles révèlent l'hétérogénéité du patrilignage et mettent en lumière la solidité des liens établis par les "femmes".

Un troisième élément souligne le rôle éminemment producteur de la "femme" dans le dispositif institutionnel ; mais cette fois-ci, et à l'inverse des précédents, il n'a plus l'apparence d'un complément ou d'une déformation de la filiation patrilinéaire; il est directement "branché" sur un circuit autonome. Cet élément, en l'occurence le "lélé" ou "lole", se définit comme un réseau composé d'hommes et de femmes dont le seul point commun est d'avoir une même ancêtre (probablement mythique) ; précisons qu'il existe plusieurs "lélé", mais leur nombre est toujours variable : souvent l'on en compte six, parfois sept ou huit (1). Notre intention ici n'est pas d'analyser ces matriclans en tant que structures de parenté, mais d'examiner l'effet de leur présence dans le champ du système patrilinéaire et patrilocal.

Ils s'opposent d'abord formellement au grigbe car ils ne reposent sur aucune mémoire généalogique ; la seule amorce filiative consiste à affirmer que l'on est du même "lélé" que sa mère. Personne ne peut en effet fournir les noms des femmes qui sont intermédiaires entre la mère et l'ancêtre mythique (2). Autrement dit l'appartenance à un quelconque matriclan est une appartenance

---

(1) Rappelons pour mémoire le nom de ces matriclans : litwo et tekpetwo - goutwo et medetwo (ou netwo)- datwo et gatwo - enfin et parfois: letwo, rarement latwo.
Les "lela" vont par paires ; chaque paire est dite avoir une mère commune.

(2) A l'exception peut-être de l'aïeule ou de la bis-aïeule.

de fait, ou plus exactement une affiliation. Le "lélé" s'oppose donc au grigbe dans la mesure où il forme une structure parfaitement horizontale.

En seond lieu ces réseaux vont "travailler" de l'intérieur les structures de parenté édifiées sur la base de la patrilinéarité ; d'une part,en rapprochant des individus qui n'ont aucun lien filiatif, ou qui n'en ont que de très lointains,d'autre part,en renforçant des liens déjà existants et notamment ceux qui tissent tout le champ de la parenté complémentaire. Donnons quelques exemples. Les individus originaires de tel village et qui ont un même "lélé" peuvent s'entraider pour des travaux agricoles ou à l'occasion de funérailles. Autre fait significatif, les hommes de même matriclan évitent de se battre lors de guerres entre leurs villages respectifs;pour se dédommager de leur "trahison" à l'égard de leur parenté paternelle, ils doivent symboliquement faire un sacrifice. Par ailleurs, les "lélé" confirment ou renforcent des liens déjà très étroits issus de la parenté utérine ; les enfants de la vraie soeur d'ego (même père, même mère) sont bien sûr ses cousins germains (en bété gnéouri) mais ils sont également ses "frères" de même "lélé" ; avec eux il entretient des relations très privilégiées (visites réciproques, entraide, etc...).

Il apparaît donc assez clairement que les matriclans ne forment pas une structure parallèle au village et au patrilignage. N'ayant aucune des caractéristiques d'un "groupe en corps", sa seule fonction va être de pénétrer le système "patri" et de détourner un certain nombre de ses rouages. Des réseaux de solidarité et d'entraide, des zones de paix vont ainsi s'établir dans un espace qui n'est plus ni patrilinéaire, ni patrilocal. Cet espace ne peut être institué,encore moins formalisé : il est simplement la somme de relations très solides, souvent inter-individuelles, qui se tissent et s'étendent sur toute l'aire matrimoniale des villages patrilocaux.

La notion de "matriversion".

La structure sociale semblait reposer sur un clivage très simple ; les femmes sont les éléments mobiles qui président aux alliances, les hommes sont les points fixes sur lesquels s'agglutinent les filiations. A la lumière des phénomènes exposés plus haut, il est désormais impossible de s'en tenir à cette simple opposition. La femme ne cesse d'intervenir dans le fonctionnement très concret de l'organisation des sociétés bété. Ce travail est d'ordre sélectif et discriminatoire : des groupes d'individus vont se sentir solidaires, complices, grâce à un point de repère féminin, et ce aux dépens ou à l'encontre du système filiatif/ patrilinéaire.

Il se produit donc une véritable "matriversion" du système ; cette notion ne doit pas être comprise comme une nouvelle manière d'analyser les structures de parenté bété ; la "matriversion" n'est pas synomyme de bilinéarité. Elle se place d'emblée à un niveau très pratique ; sa fonction est d'instaurer des relations privilégiées, qui sont autant de solutions ou de remèdes aux contradictions du système "patri". En inscrivant des différences sur la surface du tissu social, elle fait obstacle aux tendances auto-destructrices du principe patrilinéaire-patrilocal.

Une telle opposition de pratiques et de sens entre le système lignager villageois, et le travail insidieux des formes "matrilinéaires", n'est pas sans rappeler celle qui préside aux rapports sociaux de production. Les hommes font la chasse et les femmes vont aux champs. Cette division sexuelle du travail et des pratiques sociales se traduit dans le langage de la parenté et de la résidence, d'un côté par la patrilinéarité-patrilocalité, de l'autre par le principe exogamique. Par conséquent, le fait que les femmes ne participent pas aux activités cynégétiques et guerrières, et le fait qu'elles circulent entre patrilignages, constituent deux phénomènes parfaitement congruents. C'est précisément parce qu'elles se situent à la périphérie des pratiques et des institutions masculines, qu'elles sont réutilisées par le système au titre de discriminant ou de principe structural. Encore faut il préciser que cet usage fonctionnel de la femme est essentiellement

destiné aux hommes. La "matriversion" participe pleinement à la reproduction du système "patri" ; elle empêche un trop large diffusion de la violence réciproque, en créant de véritables zones et réseaux de pacification.

2) L'impact colonial sur la société traditionnelle bété, ou les conséquences de la pacification française.

Nous nous proposons dans ce paragraphe d'examiner les effets les plus immédiats et les plus visibles de la colonisation française sur la société autochtone.

a) Un premier éclatement des sociétés villageoises.

D'emblée, la conquête militaire française(1912)a bouleversé les cadres généraux de la vie traditionnelle bété. Les autochtones pratiquent d'abord une sorte de résistance passive en détruisant leurs villages, en s'installant dans des campements perdus au milieu de la brousse, et en consommant massivement les récoltes et les cheptels bovin et ovin ; bref c'est la stratégie classique de la terre brûlée. Dans cette première phase ils espèrent encore que le passage des Blancs ne sera que temporaire. La résistance devient précisément plus active dès que les autochtones constatent que les opérations militaires visent à une installation définitive. L'attaque avortée de plusieurs milliers de guerriers bété en Mars 1913 contre le poste de Gagnoa atteste ce renversement de stratégie. Dans les années qui vont suivre, de nombreux incidents indiquent que la présence française fut très longue à se faire admettre. En définitive le bilan des toutes premières années de la colonisation est particulièrement édifiant : environ deux mille tués, près de quinze cent prisonniers, un habitat destructuré, et toute une partie de la richesse accumulée détruite.

b) Les premières mesures du pouvoir colonial.

1) Le désarmement.

Confisquer systématiquement les fusils indigènes, telle fut la première tâche des militaires français ; elle avait pour

but, d'une part d'empêcher toute velléité d'opposition, d'autre part de mettre fin aux guerres inter-villageoises traditionnelles.

2) Bâtir une infrastructure et fixer les villages afin de les rendre contrôlables.

La seconde tâche fut d'édifier un réseau de routes ; dans la logique coloniale, ce réseau avait pour fonction évidente de raccorder la zone de Gagnoa aux autres régions précédemment conquises, afin de rendre administrable l'ensemble du territoire ivoirien. Au niveau local il eut essentiellement pour but de restructurer l'espace et l'habitat autochtones. C'est ainsi que bon nombre de villages et surtout de campements (construits par les Bété pour échapper à la repression militaire) ont été regroupés sur les axes routiers : Dobé Mahidio est à cet égard un cas exemplaire. Cette politique de fixation nous paraît décisive dans la mesure où elle annonce des phénomènes qui adviendront plus tard ; les villages autochtones atteints les premiers par les vagues migratoires sont précisément ceux qui ont été fixés sur les axes routiers.

3) L'institution du travail forcé et de l'impôt.

Ces deux mesures du pouvoir colonial sont parfaitement liées : il s'agit dans les deux cas de mettre les Bété au travail. Précisons à cet égard que pour les militaires et les administrateurs coloniaux, la notion de travail est une notion inconnue des populations autochtones ; celles-ci sont considérées comme "congénitalement paresseuses" (1). Le travail forcé répond d'abord aux exigences de l'infrastructure , ensuite aux besoins de main-d'oeuvre des planteurs européens. De son côté, l'impôt est destiné, d'une part à impulser une première amorce de développement par le biais de la monétarisation, d'autre part à transformer les chasseurs-guerriers bété en producteurs : kola et caoutchouc serviront de tremplin à cette première politique économique du pouvoir colonial.

(1) Les archives militaires portant sur les tout débuts de la colonisation sont à cet égard particulièrement éloquentes.

c) Bilan de la conquête pour la société autochtone.

Il va de soi que pour les populations autochtones le bilan de la conquête coloniale est totalement négatif. L'évidence n'étant pas à décrire, nous soulignerons simplement les effets particulièrement destructurants de l'impact colonial.

1) Les guerres traditionnelles entre villages s'estompent. En guise de "pacification", c'est toute une frange de la pratique et de l'univers bété pré-colonial qui s'effondre.

2) Les phénomènes de mobilité sociale, qui comme nous l'avons vu permettaient de résoudre les conflits et les contradictions entre segments de lignage et entre patrilignages, disparaissent également. Le pouvoir colonial fixe autoritairement et de façon quasi-définitive l'implantation des groupes sociaux.

3) La colonisation suscite une première amorce d'exode rural. La répression militaire, le travail forcé, l'impôt, et la levée de soldats durant la première guerre mondiale, font fuir un nombre important d'individus ; on retrouve aujourd'hui de vieux campements bété en pays gouro et gagou, datant de cette époque. Mais la plupart des migrants se dirigent vers la Basse-Côte, et s'installent dans les premiers centres urbains de la colonie, à savoir Grand-Lahou, Bassam, Bingerville. Préférant le travail rémunéré au travail forcé, ils deviennent boys ou apprentis chez les européens. Ces départs nous paraissent très importants, car ils annoncent un comportement que l'on retrouve pendant toute la période coloniale et même après l'indépendance ; la ville, le travail salarié, le métier ne cesseront d'attirer les autochtones.

3) L'accélération des transformations avec l'irruption de l'économie de plantation.

Nous ne reviendrons pas sur l'analyse de la formation de l'économie de plantation ; nous insisterons en revanche sur les transformations internes de la société autochtone, contemporaines de l'introduction des cultures pérennes.

a) Le déclin progressif des activités cynégétiques.

Le déclin des activités cynégétiques commence dès la conquête militaire ; l'éclatement, puis la restructuration de l'habitat, la perte d'hommes due à la répression et à l'exode, vont compromettre la poursuite des pratiques collectives. Avec l'économie de plantation le mouvement s'accélère ; les territoires de chasse vont peu à peu se couvrir de parcelles de café et de cacao. Même si à l'occasion, il arrive aux autochtones de sortir encore les filets, la disparition du gibier achève leur tentative de perpétuer la tradition.

b) La transformation de la division sexuelle du travail.

Les hommes, en devenant planteurs, sont désormais partie prenante de la production agricole ; du même coup, à la division sexuelle des pratiques sociales, va se substituer un nouveau partage, cette fois-ci plus technique. Grosso modo les femmes continuent à produire les cultures vivrières, tout en participant à l'exploitation des plantes arbustives. Chaque épouse devient ainsi une véritable force de travail, spécialisée dans un certain nombre de tâches : elle désherbe les plantations, elle récolte et transporte les grains de café et les cabosses de cacao. Les hommes de leur côté se réservent plusieurs actes culturaux : le défrichement, le semis, le désherbage (avec les femmes) des plantations ; fait décisif, seuls les hommes ont accès à la commercialisation des cultures pérennes.

L'on assiste donc, à tout le moins au niveau des plantations, au rapprochement de l'homme et de la femme dans le procès de production ; ce rapprochement n'est pas fondé sur l'harmonie du couple, il inaugure simplement un nouveau rapport social ; la femme n'accepte de travailler sur les plantations qu'à la condition d'être rémunérée ; c'est pourquoi, à la fin de chaque traite, le conjoint est obligé de verser une somme, dont le montant est proportionnel à la récolte. Il convient de préciser que ce nouveau rapport social est plutôt source de disharmonie ; une épouse non rétribuée est parfaitement en droit de quitter son mari.

c) La poursuite de l'exode rural.

L'exode rural qui s'était amorcé dans la première phase de la colonisation, va se poursuivre tout au long du développement de l'économie de plantation. Pour certains autochtones, il s'agit de départ définitif, mais pour la plupart l'exode n'est qu'une solution provisoire. L'on fuit le travail forcé, notamment l'enrôlement sur les plantations européennes et sur celles des gros planteurs locaux ; mais l'on évite également de travailler sur les terres paternelles. En effet, l'exode des années 30-40 atteint surtout des hommes jeunes et non-mariés c'est-à-dire des cadets. Précisons à cet égard que le système traditionnel contraignait les dépendants à fournir des prestations de travail chez leurs aînés ; l'introduction des cultures pérennes et l'émergence de la propriété privée semblent avoir produit une cassure dans cet ensemble de relations de dépendances. Dans le cadre de l'économie de plantation, le travail acquiert une valeur au même titre que les produits et la terre ; il devient en quelque sorte autonome. C'est pourquoi les cadets refusent d'être les employés masqués des aînés ; en attendant de recevoir une terre, et de devenir à leur tour planteurs, ils préfèrent pendant quelque temps se tenir à l'écart du village, et tenter leur chance à la ville.

Nous voudrions signaler un fait qui d'une certaine façon participe au phénomène de l'exode rural, à savoir celui de la scolarisation. Il semble que très tôt, le pouvoir colonial ait doté la région de Gagnoa d'un réseau scolaire assez efficace ; nous ne pouvons malheureusement étayer cette affirmation. Les seuls éléments que nous possédions sont issus de l'analyse des "doubles" des trois villages choisis pour notre enquête (Dobe-Mahidio, Barouhio, Titiékou). Nous entendons par "double" l'ensemble des actifs mâles absents quasi-définitivement du village. Parmi ces absents, (nés pour la plupart entre 1930 et 1940) un certain nombre exerce des professions, souvent dans la fonction publique, qui sont l'indice d'un niveau de scolarité assez élevé.

De toutes les politiques coloniales, il semble que la politique scolaire fut la plus suivie et la mieux comprise par les populations autochtones. Cela peut paraître contradictoire

avec l'attitude généralement passive et peu collaboratrice des Bété, à l'égard notamment des tentatives de développement économique. En réalité cette acceptation de l'enseignement français(1) ; est tout-à-fait conforme au schéma de l'exode rural ; pour un certain nombre de jeunes, aller à l'école permet d'éviter le travail forcé ou l'enrôlement sur les grandes plantations. Par ailleurs, elle inaugure un comportement ou plutôt une stratégie plus fondamentale ; n'ayant aucune tradition paysanne, les planteurs bété ne vont pas contraindre leurs enfants à travailler en permanence sur leurs plantations, ni à prendre leur succession. A l'inverse, et nous le verrons plus en détails ultérièrement, ils vont très sérieusement amputer leurs revenus par les dépenses scolaires; ceci est particulièrement frappant après l'indépendance.

L'économie de plantation amplifie donc le mouvement d'émigration amorcé au tout début de la colonisation ; son contenu n'est plus seulement négatif, c'est-à-dire qu'il ne repose pas uniquement sur un comportement de fuite ; désormais, par le biais de la scolarisation, il possède une signification positive : l'exode rural vise en effet une insertion réussie en milieu urbain.

4) La signification de la colonisation et de l'économie de plantation pour la société autochtone : déplacements internes de la structure sociale, et reproduction/transformation de rapports traditionnels.

a) L'unité du patrilignage en question.

Le fait majeur qui domine toute la période coloniale est la disparition des activités guerrières et le déclin progressif des pratiques cynégétiques collectives. Les unes et les autres jouaient, nous l'avons vu, un rôle fondamental dans l'organisation très concrète du système social ; chaque partie de chasse ou chaque bataille dévoilait toute la vigueur et toute la cohésion du principe "patri".

(1) Généralement pris en charge par les missions catholiques.

La question est donc : qu'en est-il aujourd'hui des groupes patrilinéaires ?

Apparemment les choses n'ont pas changé. L'appartenance au village paternel, et surtout l'appartenance au grigbe, restent pour tout individu des références premières et immédiates. Néanmoins en examinant les faits d'un peu plus près, l'on constate que les fondements lignagers n'ont plus leur cohérence d'autrefois.

D'abord, l'activité économique qui se substitue à la chasse, à savoir l'arboriculture, entraine l'éclatement des anciens territoires collectifs. Ainsi que nous l'avons montré dans la première partie , les plantations conduisent à une appropriation privée du sol ; le seul élément qui se perpétue, encore que de façon très déformée, est le rapport aîné/cadet. Les aînés utilisent leur traditionnel droit de regard et de contrôle sur la terre, pour s'aménager des plantations assez vastes (1), ou pour vendre des "brousses" encore inexploitées. L'indice le plus révélateur de l'éclatement du patrilignage est la disparition du gribegnon ite, en tant qu'autorité disbributrice des terres ; cette figure centrale du système pré-colonial conserve un certain pouvoir, notamment comme juge coutumier, mais il n'intervient quasiment plus jamais dans le déroulement de la vie économique villageoise.

En bref,le grigbe,en tant que "groupe en corps", n'est pas parvenu à s'inscrire dans le cadre nouveau de l'économie de plantation. En revanche des unités plus restreintes, des réseaux de relation parallèles au patrilignage, semblent avoir été plus adaptés au développement agricole. Ces groupes et ces réseaux, nous les avons déjà rencontrés : il s'agit d'unités qui se distinguent du grigbe par un ascendant paternel. Nous ne prétendons pas qu'elles vont se transformer systématiquement en coopératives de production, mais que dans la mesure où leurs membres ont des liens étroits et privilégiés, elles constituent souvent des noyaux de solidarité, qui peuvent à l'occasion produire des formes d'entraide.

---

(1) Vaste est ici en terme relatif. La plupart des aînés restent des petits planteurs.

A cet égard, la riziculture irriguée fournit d'assez bons exemples. A Dobé Mahidio, la structure du groupement de riziculteurs révèle la présence de deux "noyokossouyoko". L'un d'eux, qui fut à l'initiative du volontariat rizicole, est particulièrement homogène et efficace ; nul doute qu'il constitue le noyau dur et dynamique du groupement.

A Titiékou, le défrichement du bas-fond a suscité des formes d'entraide très particulières. Quatre petites tontines se sont constituées temporairement sur la base de quatre "matriclans" (lélé) ; cinq "Datwo", quatre "Litwo", etc..., ont ainsi travaillé ensemble. Notons au passage, que sur les treize riziculteurs enregistrés, neuf se répartissent dans deux matriclans. L'on peut donc supposer, qu'en dehors de toute coopérative pontuelle, les solidarités "matrilinéaires" ont contribué à la formation du groupement.

A Brekoua (1), autre village où des autochtones ont accepté de mettre en valeur leur bas-fond, l'on a pu constater des phénomènes similaires. Sur les douze riziculteurs recensés, neuf également se répartissent sur deux "lélé" (quatre sont litwo, et cinq sont gatwo) ; en tenant compte des relations privilégiées entre matriclans (2), deux autres volontaires peuvent être rattachés à ce groupe. De plus, parmi ces riziculteurs, certains ont un même "pays maternel" ("sailleremo") : trois litwo viennent par leur par leur mère du village de Lélépa, et deux gatwo du village de Logobia. L'on peut là encore supposer que ces solidarités ont présidé à la formation du groupement ; pour le moment cependant, elles ne semblent avoir donner lieu à aucune coopérative de travail.

Il convient de préciser ici, qu'à Brékoua comme à Titiékou, il n'y a pas eu de dynamque foncière individuelle ; nous entendons par cette expression, une réappropriation par le propriétaire traditionnel de la parcelle de bas-fond aménagée par la SODERIZ. Cette absence a permis aux éventuelles formes de solidarité

---

(1) Village situé sur la route Gagnoa-Oumé- voir carte p.

(2) Voir note du bas de page . p.

de s'affirmer. Dans d'autres villages, nous le verrons plus loin, il n'en est pas ainsi : la dynamique individuelle l'emporte sur toute initiative collective.

Revenons au problème du patrilignage. L'on aurait pu legitimement penser qu'en mettant fin aux pratiques cynégétiques et guerrières, le pouvoir colonial supprimerait par là même les manifestations de la violence réciproque. En fait, la pacification française et l'introduction de l'économie de plantation ont au contraire multiplié les causes de discorde. L'effacement de l'autorité du grigbegnon ite, et l'émergence de la propriété privée du sol, ont contribué à accroître les rivalités internes ; les tentatives d'enrichissement de certains, par le biais notamment des cessions de terres, se sont toujours heurtées aux ressentiments des parents du patrilignage. Tout ceci a créé un climat de tensions qui au lieu de s'exprimer par des scissions, s'est traduit soit par l'exode rural, soit par la sorcellerie. Il est difficile d'affirmer si ce dernier fait social est plus important aujourd'hui qu'il ne l'était autrefois. La seule chose qu'on puisse dire est que la sorcellerie mettant toujours en oeuvre des rapports de force, s'est trouvée particulièrement adaptée aux rivalités et aux mésententes nouvellement créées par la colonisation et l'économie de plantation.

Le grigbe est donc devenu plus que jamais un milieu insécurisant ; ce phénomène explique probablement certaines fuites vers les villes, mais il rend surtout compte de l'importance aujourd'hui des liens "matrilinéaires". Ces liens, ainsi que nous l'avons montré plus haut, ne sont pas nouveaux ; ils étaient même partie prenante de l'ensemble du système et de la reproduction sociales ; cependant, avec le développement des activités agricoles,et consécutivement à la disparition progressive des pratiques collectives (chasse et guerre), les éléments de la "matriversion" reçoivent des déterminations nouvelles. Ils constituent les points forts de la vie quotidienne, et éventuellement de la vie économique. Les rencontres autour du "raphia" sont surtout provoquées par des individus de même "noyokossouyoko", ou bien par des gens qui ont entre eux une relation de "sailleremo" ; l'on se rend des services réciproques entre membres d'un même "lélé" (prêts

d'argent, invitations de cultures). Bref les formes matrilinéaires maintiennent des réseaux de solidarité que le grigbe est désormais incapable de susciter.

En définitive, ces formes ont été reproduites sélectivement, moins parce qu'elles présentaient la solidité d'un vestige ancien que parce qu'elles sont adéquates à la situation actuelle : l'insécurité villageoise et les nécessités agricoles exigent certains réseaux de solidarité et d'entraide.

Au demeurant, il serait faux de présenter le patrilignage comme une structure aujourd'hui inexistante. Il reste une unité politique et idéologique ; on ne peut par exemple toujours pas se marier dans son propre grigbe, ni dans celui de sa mère ou de la mère de son père. Il perpétue donc les normes et les prescriptions du système patrilinéaire.

Le moment privilégié où se redéploient tous les principes de la société pré-coloniale reste les funérailles. Tout le champ de la filiation et de l'alliance s'y réactualise par des dépenses somptuaires et des échanges de dons et contre-dons. Afin de donner une idée de l'importance de ce fait social dans la société bété actuelle, nous avons évalué l'ensemble des dépenses effectuées lors du décès d'un vieil homme à Dobe-Mahidio : le montant s'élève à 500 000 CFA (1). Il va de soi que cette masse monétaire n'est pas la contribution du seul village de Dobe, elle est surtout le fait de toute la parenté maternelle du défunt. Mais ici peu importe l'origine de cette forte somme d'argent ; l'essentiel est de souligner la ponctualité d'une telle mobilisation financière. Certains individus sont obligés en quelques jours de trouver quinze ou vingt mille francs, voire plus ; l'endettement ou la vente de terre est souvent pour eux la seule solution possible. Précisons en outre qu'une partie seulement est redistribuée (en ce qui concerne notre exemple, environ le quart), le reste est entièrement consommé: un lot important de pagnes est enterré avec le mort, et tout l'argent proprement dit est dépensé en boissons et nourritures.

---

(1) Ces 500 000 CFA ont été comptabilisés en évaluant le coût des pagnes, des boissons etc... Les liquidités proprement dites ne représentent qu'une fraction de cette somme.

Dans le même ordre d'idées, nous avons pu constater, en comptabilisant les budgets familiaux des planteurs de Dobé pour l'année 74, que près de 12 % des dépenses étaient destinées aux funérailles ou aux cadeaux obligatoires.

Les funérailles aujourd'hui sont en quelque sorte les substituts ou les résidus des pratiques collectives d'autrefois ; non seulement les villageois y dépensent une fraction assez importante de leurs revenus, mais ils y perdent en plus de nombreuses journées de travail. A travers elles, le système lignager et villageois se donne finalement une ultime représentation de ses principes fondamentaux.

b) Une différence maintenue : le rapport homme/femme.

Avec l'économie de plantation, nous l'avons vu, les hommes et les femmes se retrouvent au sein d'un même procès de production : tous deux en effet participent à l'exploitation des cultures pérennes. L'on pourrait donc croire qu'en abolissant la division sexuelle des activités, les plantations allaient quelque peu estomper le pouvoir de l'homme. En fait il n'en est rien ; l'omnipotence masculine qui transparaissait à travers les institutions et les pratiques sociales, s'est métamorphosée aujourd'hui en pouvoir de commercialisation.

Les plantations, loin de redistribuer les tâches agricoles, ont au contraire accru la journée de travail des femmes (1) ; elles cumulent à la fois la production vivrière et domestique, et les travaux arboricoles. Ceci peut paraître normal, dans la mesure où en tant qu'épouses, elles doivent participer à la vie de l'exploitation familiale. Un tel raisonnement présuppose en fait que la femme ait un droit sur la terre (notamment qu'elle en hérite) ; or tel n'est pas le cas. La femme reste toujours une étrangère, qui ne peut accéder à la propriété et surtout pas à sa forme privée,

(1) Nous renvoyons à cet égard à notre rapport provisoire. p. 63-64. A partir d'un échantillon de cinq épouses on a pu évaluer cette journée de travail à une dizaine d'heures.

contemporaine de l'économie de plantation. Son absence au niveau de la commercialisation traduit son absence de droit foncier.

C'est pourquoi la femme est rétribuée par son mari pour les services rendus sur sa plantation ; en contrepartie du surtravail qu'elle parvient à dégager, elle reçoit une somme déterminée au prorata de la récolte (1). Cette position de manoeuvre déguisé fait sa faiblesse mais également sa force ; car elle peut rompre le contrat de mariage (qui est en quelque sorte un contrat de travail) si son mari ne paie pas, ou rémunère mal ses services. La seule idéologie qu'elle partage avec son époux, et qui permet de différer d'éventuelles ruptures est relative aux enfants. Ses longues journées de travail se justifient à ses yeux dans la mesure où grâce à elles ses enfants sont bien nourris, et peuvent poursuivre leur scolarité.

La transformation du pouvoir que conféraient la chasse et la guerre, en pouvoir de commercialisation, n'affecte pas seulement l'économie de plantation traditionnelle ; elle atteint toutes les nouvelles cultures, notamment le coton et le riz irrigué. Les hommes contrôlant le produit, les femmes n'acceptent de participer à leur production qu'à la condition d'être rémunérées.

Un phénomène semble-t-il assez récent met en évidence les possibilités d'extension du contrôle masculin ; des cultures vivrières, qui traditionnellement étaient l'affaire des femmes (tant au niveau de la production, qu'à celui de la commercialisation) sont aujourd'hui commercialisées par les hommes. Le riz pluvial en fournit un exemple. Habituellement le paddy est vendu par les femmes au micro-détail, ou sous forme de botillion ; elles peuvent ainsi constituer de petites sommes d'argent, permettant d'acheter des compléments à l'auto-consommation. Or cette année, les autochtones ont réussi à dégager des surplus, qu'ils ont vendus au kilo à la SODERIZ. Cette commercialisation fut pour l'essentiel prise en charge par les hommes ; donnons quelques chiffres : en septembre 74, sur 174 tonnes de paddy vendus directement (2) à la SODERIZ par les autochtones, 88 % l'ont été par les hommes et

(1) Elle peut osciller entre 5000 CFA et 20 000 CFA.

(2) Nous ne tenons pas compte ici de la commercialisation effectuée, par l'intermédiaire des acheteurs dioula et libanais, et qui représente la majeure partie des ventes de paddy à la SODERIZ.

seulement 12 % par les femmes. Précisons en outre que les quantités vendues par ces dernières étaient à chaque fois très faibles ; leur moyenne se situait autour de 17 kilos (pour les hommes elle représentait le double).

En définitive, les besoins financiers augmentant, et notamment ceux affectant la scolarisation, le pouvoir de commercialisation des hommes tend de plus en plus à s'étendre à toutes les sphères de la production. Du même coup, les femmes perdent peu à peu leur ancienne autonomie (au demeurant très relative), et deviennent essentiellement des forces de travail.

c) Un rapport à la terre et au travail toujours assez lâche

L'analyse de la société pré-coloniale a révélé que les populations bété n'ont aucune tradition paysanne. La terre était au premier chef un territoire de chasse au sein duquel les espaces cultivés avaient des dimensions très réduites. Dans ce cadre le travail du sol n'était en aucune façon valorisé, étant essentiellement réservé aux femmes et éventuellement aux captifs.

Les plantations vont-elles bouleverser cet ordre des choses ? Apparemment tout change : les anciens territoires de chasse vont peu à peu se couvrir de parcelles de café et de cacao, et la figure du planteur va se substituer à celle du chasseur et du guerrier.

Néanmoins, plusieurs facteurs vont contribuer à maintenir chez les autochtones une certaine distance, un certain désengagement vis-à-vis de la terre et du travail agricole.

Au préalable il convient de souligner une donnée tout à fait indépendante du contexte social, spécifique à la nature des conditions de production des cultures pérennes. Les plantations peuvent en effet osciller entre deux types de modèle économique : d'une part un modèle reposant sur un système proche de la cueillette , d'autre part un modèle rationnel fondé sur une combinaison optimum des facteurs de production.

Dans le premier cas, l'exploitant se contente des principes élémentaires de production des plantes arbustives ; il débrousse et il sème une fois, après quoi il ne lui suffit plus pour récolter, que de désherber une fois ou deux dans l'année.

Dans le second cas, la plantation fait l'objet de soins attentifs : alignement des plants, entretien permanent, enrichissement de la terre par des engrais, lutte contre les insectes, etc... . Bref, les cultures pérennes donnent ici naissance à une véritable arboriculture. Essayons de comprendre pourquoi la majorité des autochtones ont plutôt appliqué le premier modèle que le second.

D'abord quelques observations d'ordre général. Mises à part certaines moyennes exploitations (l'on compte une ou deux plantations de dix à vingt hectares par village), les cultures pérennes ont, chez les autochtones, donné naissance à de petites plantations ; la moyenne des superficies ne dépasse guère deux ou trois hectares (1) (il est même fréquent de rencontrer des plantations de moins d'un hectare). Comment rendre compte du phénomène lorsque l'on sait que les anciens territoires de chasse auraient très bien pu permettre l'émergence de grandes exploitations ? Dans le sillon de l'évolution du régime foncier, qui comme nous l'avons vu, a conduit chaque chef de famille restreinte à transformer son traditionnel droit d'usage en droit de propriété, les plantations désormais individualisées semblent avoir répondu à des besoins très précis et très conjoncturels. Au départ il s'agissait surtout de payer l'impôt, mais peu à peu, la motérarisation détruisant les circuits traditionnels, les plantations ont permis de satisfaire les exigences du milieu autochtone : dot, funérailles, etc...

Finalement au-delà de la couverture immédiate des besoins sociaux, à la fois internes et externes, la dynamique agricole n'a plus joué. Tout se passe comme si les plantations n'avaient fait l'objet d'aucun investissement ; l'argent obtenu des récoltes de café et de cacao n'est jamais transféré sur les exploitations

(1) Voir à cet égard le texte d'H. Raulin : "Problèmes fonciers dans la région de Gagnoa et de Daloa".p. 74 à 83.

(excepté pour la main-d'oeuvre, mais cela est un problème de fonctionnement et de reproduction), il est en revanche toujours dépensé. Le modèle de l'économie de plantation autochtone est celui de la reproduction simple ; il est par exemple très significatif que les superficies ne varient que dans de très faibles proportions : si l'on examine le relevé cadastral de 1956, l'on constate que pour Dobe-Mahidio, Barouhio et Titiékou, les tailles des plantations n'ont connu en vingt ans qu'une très légère augmentation. Seuls les facteurs liés au travail modifient d'une année sur l'autre les résultats de la production : travail du planteur et de sa famille d'une part, travail de la main-d'oeuvre d'autre part. Signalons au passage que le phénomène des cessions de terres se situe tout-à-fait dans la logique du modèle proposé ; à l'instar des plantations,il répond à des besoins sociaux immédiats, et comme elles, il révèle l'absence d'un procès de reproduction élargie. Dans cette logique, aliéner des terres dont on ne se sert pas est parfaitement normal.

Le facteur déterminant de l'économie de plantation autochtone est le facteur travail ; il apparaît dès la naissance de cette économie. C'est de concert avec la main-d'oeuvre allochtone que les Bété ont mis en valeur les premières parcelles de café et de cacao. L'histoire de l'arboriculture locale,c'est l'histoire des formes multiples de l'utilisation de la force de travail, lesquelles se sont traduites par une très grande variété de faire-valoir.

Cette détermination décisive du facteur travail ne concerne pas seulement la main-d'oeuvre étrangère, elle touche directement le planteur autochtone lui-même ; ne bénéficiant,comme nous l'avons vu plus haut,d'aucune rente foncière, le planteur bété va se considérer comme une force de travail et non comme un propriétaire. Néanmoins, de par sa situation, il détient le privilège de l'employeur ; c'est pourquoi toute son attitude va tendre à économiser sa force de travail. Epouses et main-d'oeuvre allochtone vont ainsi lui permettre de ne pas entièrement consacrer son temps à la mise en valeur des plantations. Dans notre rapport provisoire, nous avions montré à la lumière de quelques

exemples, que le planteur bété travaillait cinq à six heures par jour, et qu'une grande partie du temps libéré, il le consacrait à des activités collectives, à des jeux, ou à des discussions autour du raphia. Il convient de nuancer cette tendance à l'économie de la force de travail car elle est dépendante de nombreux facteurs qui montrent bien à quel point le planteur bété n'est pas totalement maître du jeu. L'emploi et le coût de la main-d'oeuvre ne sont pas des données stables : elles varient bien sûr en fonction du niveau de vie général, mais surtout en fonction du rapport de force. Aujourd'hui,notamment, l'autochtone n'a plus la rente de situation dont il bénéficiait autrefois ; l'abusuan a laissé place à l'abugnon, les contrats, relativement aux revenus,sont assez élévés. Nombreux sont les petits planteurs qui se plaignent de ne plus trouver de main -d'oeuvre bon marché, et de faire tous les travaux eux-mêmes.

Finalement la position du petit planteur bété reste celle d'un producteur : producteur de plus-values d'une part (pour la colonie, puis pour la nation ivoirienne), et producteur de numéraires pour sa propre sphère d'autre part. L'emploi de forces de travail extérieures est à la fois le produit d'une rente de situation (qui du reste tend à disparaître) et le fruit d'une assignation très précise de la plantation. Celle-ci a pour finalité principale de procurer des revenus, calculés en fonction des besoins sociaux ; il ne s'agit donc pas à proprement parler d'une exploitation. Les frais qu'elle occasionne, et notamment ceux exigés par la main - d'oeuvre,ne sont pas des investissements, mais des dépenses nécessaires à la reproduction simple des conditions initiales de la production.

Essentiellement "branchée" sur le produit et le revenu, la plantation n'est jamais considérée comme une réalité en soi, elle est au contraire toujours pénétrée de virtualités extérieures : avec le café et le cacao, l'on peut obtenir une femme, scolariser ses enfants, éventuellement économiser sa force de travail. La plantation est en quelque sorte le point de départ, le moyen terme d'investissements et de stratégies ayant pour points d'application des sphères tout-à-fait étrangères au système de production.

En dernière analyse, si le rapport des Bété à la terre et au travail demeure toujours assez lâche, c'est moins sous la pression de "pesanteurs sociologiques", qu'à cause de stratégies et de visées nouvelles. Nous verrons, dans le prochain paragraphe, que l'économie de plantation se définit tout aussi bien par son système de production que par ses formes "extraverties" (elle en est même leur synthèse). Les cultures pérennes, loin de fixer les autochtones à la terre, et de créer par là-même un véritable paysannat, ont au contraire donné naissance à de nouveaux modes d'insertion sociale (insertion professionnelle, insertion citadine, insertion étatique).

Conclusion.

Par cette première réflexion sur les "mécanismes de reproduction et de transformation des sociétés villageoises bété", nous avons tenté d'une part de répertorier les effets les plus manifestes et les plus significatifs de la colonisation française ; pour nous, la disparition des activités cynégétiques et guerrières constituent le fait le plus marquant : il a provoqué des déplacements internes de la structure sociale traditionnelle. D'autre part de repérer les réponses du milieu autochtone face au pouvoir colonial. Ces réponses sont multiples : elles embrassent aussi bien les premières résistances passives ou armées, que l'exode rural, ou encore que l'acceptation par les autochtones de l'économie de plantation. Malgré leur diversité, elles ont toutes comme point commun de traduire des formes sociales d'adaptation, et d'exprimer des comportements stratégiques. L'on a souvent attribué aux sociétés bété contemporaines l'image d'un monde clos, replié sur lui-même et sur ses traditions, et très en retrait des dynamismes modernes. Une telle image est fausse ; elles ont très vite su opérer des choix et des sélections au sein des politiques pourtant contraignantes de l'administration coloniale. L'économie de plantation en fournit un exemple ; son introduction dans le cadre traditionnel fut assurément un coup de force (l'impôt en fut le moyen tactique) ; mais, par la suite, s'est édifié un système socio-économique marqué de part en part du sceau des populations

autochtones. La petitesse de la plupart des plantations, le poids de la main-d'oeuvre étrangère, le travail des femmes, le pouvoir de commercialisation des hommes, la tendance à l'économie de la force de travail, sont autant de caractéristiques qui confèrent à l'économie de plantation autochtone un style très particulier ; son originalité consiste à avoir donné naissance à un système ouvert, orienté vers d'autres sphères que celle de la production.

II - LES FORMES EXTRAVERTIES DE L'ECONOMIE DE PLANTATION, OU L'EXTENSION DU SYSTEME.

Qu'entendons-nous par formes extraverties ? Il s'agit de faits sociaux issus du milieu villageois, liés étroitement à l'économie de plantation, mais dont la signification et la finalité traduisent une certaine négation du cadre traditionnel. Les cessions de terres correspondent parfaitement à cette définition, et partant, constituent la première forme extravertie du système. Sans revenir sur l'analyse que nous en avons faite, rappelons que le mode d'aliénation définitive est contemporain de l'essor de l'économie de plantation ; il en exprime même toute son essence, puisqu'à travers lui les populations autochtones ont atteint le stade de la propriété privée réelle du sol. Malheureusement ce qui fut apparence positive, devint vite réalité négative ; les ventes de terres ne subissant, comme nous l'avons vu, aucun contrôle régulateur, provoquèrent une dégradation progressive des terroirs villageois.

En bref, le phénomène de cessions de terres est une donnée inhérente du système, mais c'est en même temps un facteur d'extraversion, car il tend à supprimer les conditions immédiates de la reproduction de l'économie de plantation.

D'autres faits sociaux répondent à la définition proposée plus haut, à savoir l'exode rural, temporaire ou définitif, la scolarisation, la fonction de l'Etat au niveau des représentations. Tous ces faits délimitent un champ d'analyse, grâce auquel

il n'est plus possible d'appréhender les sociétés villageoises bété comme des réalités sui-generis. Ils se présentent comme des productions sociales qui sont apparues dans le sillon de la colonisation et de l'économie de plantation, et qui ont eu (et qui ont) pour fonction d'établir des liens, des réseaux entre le milieu rural d'origine et les pôles attractifs de la société globale. Il existe aujourd'hui un système villageois, dont la base matérielle repose principalement sur les plantations de cultures pérennes, et dont l'édifice est à l'entrecroisement du monde rural et du monde urbain. C'est une telle distorsion vers l'extérieur que nous voudrions examiner maintenant, en analysant tour à tour chacune des manifestations de l'extraversion.

A) L'exode rural.

Nous avons vu plus haut que l'exode rural est un phénomène ancien, contemporain de la conquête militaire française. A l'époque, il traduisait chez les hommes bété, une volonté de fuir la répression et le travail forcé. Dans notre optique, les causes du phénomène sont en fait secondaires ; par contre, le contenu et les modalités de l'exode rural nous semblent fondamentaux, en ce sens qu'ils définissent des comportements que l'on retrouvera tout au long du processus de dépeuplement. En effet autour des années 1915-1920, la majorité des migrants autochtones se sont dirigés vers des lieux, qui, pour la période, étaient modernes, à savoir Grand-Lahou, Bassam, etc..., afin d'y vendre leur force de travail. Avec l'économie de plantation, l'exode rural a connu une ampleur nouvelle; la plupart des départs que nous avons enregistré datent des années 1930-1940, mais ils obéissent au même shéma que celui de la période précédente : Basse côte et activités professionnelles continuent à en être les éléments moteurs.

Nous distinguerons deux modes d'exode rural : le mode quasi-définitif, et le mode temporaire ou "perlé".

1) Le mode quasi-définitif.

D'abord une définition : nous appelons exode rural quasi-définitif l'ensemble formé par tous les hommes actifs, absents de leur village d'origine, habitant en ville et exerçant une activité professionnelle (les chômeurs étant fort peu nombreux). La restriction de l'expression traduit une volonté de prendre en compte le retour éventuel de certains citadins.

Les résultats que nous présentons ici sont issus d'enquêtes que nous avons menées dans les trois villages concernés par le développement de la riziculture irriguée, à savoir Dobe-Mahidio, Barouhio et Titiékou. Nous ne prétendons pas qu'il s'agit là d'un échantillon représentatif, mais nous pensons, qu'étant donnés les nombreux points communs relatifs à l'exode rural, ils constituent malgré tout de bons indicateurs. Précisons qu'à Barouhio, nous n'avons pu relever les départs définitifs que d'un seul lignage (le plus important et le plus peuplé des quatre grigbe qu'abrite ce village).

Examinons quelques données de base : à Dobe-Mahidio, l'on a enregistré une soixantaine de départs, soit 58 % de l'ensemble des actifs du village, à Barouhio (lignage Loridognoa) quarante sept, soit 56 % des actifs, et à Titiékou trente trois, soit 55 % des hommes en âge de travailler. Tous ces chiffres sont remarquablement homogènes; plus de la moitié de la population adulte semble avoir quitté définitivement son milieu d'origine ; notons qu'ils ne tiennent pas compte des jeunes, qui, élèves ou étudiants, sont absents du village, mais seulement d'hommes qui "normalement" auraient dû être planteurs.

La quasi-totalité de ces émigrants exercent une activité professionnelle en ville. En regroupant les résultats respectifs des trois villages, l'on peut dresser la typologie suivante :

Manuels	Employés	Fonctionnaires	Planteurs
46	58	19	8
32 %	41 %	14 %	5 %

Indépendants	Chômeurs
6	4
4 %	3 %

L'on remarque aisément que la majorité des activités sont des activités salariées ; à signaler malgré tout la présence de huit planteurs. Probablement s'agit-il d'autochtones qui ont décidé de "monter" une exploitation, loin des implications et des contraintes villageoises.

Une analyse plus fine révèle que certaines professions ont des fréquences particulièrement élevées ; par exemple, parmi les "manuels", les métiers liés à la mécanique (mécanicien, tolier, soudeur) et ceux liés à la construction (maçon, menuisier, charpentier) sont très répandus : ils représentent en effet 60 % de leur catégorie. En ce qui concerne les employés et les fonctionnaires, l'observation est la même : plus du tiers des actifs de la seconde catégorie sont chauffeurs, et près de la moitié de la troisième sont instituteurs. Il semble que les solidarités familiales et villageoises expliquent la fréquence élevée de ces métiers. (exceptée celle des instituteurs).

Examinons brièvement les destinations de cet exode :

Gagnoa	Daloa	Axe Gagnoa-Abidjan (Lakota, Divo, Dabou)	Sassandra San Pedro
23	4	14	10
18 %	3 %	10 %	5 %

Abidjan	Région de Bouaké	Divers
74	6	12
53 %	4 %	8 %

Ce tableau ne nécessite guère de commentaires. Abidjan est de très loin le pôle attractif dominant. Il n'y a pas de "diaspora" bété, mais essentiellement un axe d'émigration Nord-Ouest Sud-Est qui va de Gagnoa jusqu'à la capitale.

Que peut-on dégager de cette série de chiffres relatifs à l'exode ? D'abord que chacun des trois villages enquêtés possède son "double" urbain ; la notion de double doit être prise ici dans son sens le plus littéral, puisque les deux populations, villageoise et citadine, ont un poids démographique sensiblement équivalent.

Cette notion signifie par ailleurs que ceux qui semblent définitivement partis participent indirectement à la vie de leur milieu d'origine ; ils y reviennent en de multiples occasions (vacances, funérailles, etc...) et contribuent sous la forme d'aide financière à l'ajustement des revenus villageois. De leur côté les "absents" tissent des réseaux de relations dans le sens campagne-ville ; le "double" attire à son tour le milieu rural. L'absentéisme des planteurs bété est souvent provoqué par des visites rendues aux parents d'Abidjan. Pour étayer ce phénomène nous avons relevé à Dobe-Mahidio le montant des dépenses occasionnées par les frais de transport : il représente pour l'année 74,5 % de la masse monétaire dépensée (1).

En bref l'exode rural quasi-définitif induit une nouvelle forme de dépeuplement : la forme occasionnelle. A un niveau très concret, elle explique pourquoi tout planteur bété connait parfaitement Abidjan: une fois débarqué dans la capitale il se comporte comme un citadin à part entière.

Autre constatation : l'exode rural sous son versant urbain se présente comme un phénomène incontestablement positif. A cet égard il est remarquable que sur le total des absents, l'on ne compte que fort peu de chômeurs, et surtout très peu d'actifs sans qualification ; à l'inverse, ce qui ressort notamment de la catégorie des "manuels", c'est l'importance du métier. Autrement dit, et bien qu'il ne soit pas au départ nécessairement voulu, l'exode traduit dans ses résultats une volonté réelle d'urbanisation. Non seulement, une grande partie des autochtones n'ont pas hésité à vendre leur force de travail, mais en plus ils se sont tout de suite mis à la recherche d'un apprentissage afin d'acquérir une qualification. Une telle détermination est en complète contradiction avec les descriptions très sommaires, faites à propos de l'attitude des Bété vis-à-vis du travail, (et que nous évoquions dans notre premier rapport). On voit en effet assez mal comment les mêmes individus pourraient être à la fois paresseux au village, et courageux en ville.

---

(1) Les aller-retours à Gagnoa ne représentent qu'une faible fraction de ce montant, car Dobe-Mahidio étant fort proche de la ville, les villageois s'y rendent la plupart du temps à pied.

Dernier élément d'analyse : bon nombre de professions exercées sous-tendent un degré d'instruction assez élevé. Parmi les employés et les fonctionnaires, l'on dénombre des comptables, des ingénieurs, des instituteurs, etc... Ce phénomène souligne que la scolarisation est ancienne dans la région de Gagnoa, et surtout qu'elle fut particulièrement efficace.

Bien que nous y reviendrons dans le paragraphe consacré au problème de la scolarisation, l'on peut d'ores et déjà évoquer une corrélation possible entre le niveau des économies de plantation villageoises, et l'importance des métiers non-manuels. En effet, en comparant les résultats de nos trois villages, l'on observe une inégale répartition des différentes catégories d'emplois. Barouhio est de loin celui qui possède le meilleur "double" : les employés et les fonctionnaires dépassent en nombre les "manuels". En affinant l'analyse , l'on constate que Titiékou, malgré la faiblesse numérique de ses représentants manuels, est plus proche de Dobe-Mahidio que de Barouhio ; la plupart de "ses" employés sont soit des commis, soit des boys. Finalement ce qui distingue fondamentalement les deux premiers villages du troisième, c'est l'absence chez eux de figures importantes. A Barouhio, par contre, l'on compte un sous-préfet, des officiers de l'armée, des ingénieurs, etc... Il se trouve précisément que l'économie de plantation dans ce village a connu un développement plus marqué, se traduisant par la présence d'un groupe d'exploitations de plus de dix hectares. Il peut paraître non-significatif de comparer des données relevant du passé (l'exode rural) avec des données actuelles (taille de l'exploitation). En réalité, la corrélation est possible, dans la mesure où les surfaces cultivées en café ou cacao n'évoluent que fort peu ; il y a par exemple une parfaite constance entre les données du cadastre de Barouhio fait en 1956 et celles obtenues en 74 : les gros planteurs sont les mêmes. Ce sont essentiellement ces gros planteurs qui ont fourni les meilleurs éléments du double villageois. On aurait pu croire que l'exode rural était uniquement corrélatif d'un médiocre développement de l'économie de plantation : petitesse des superficies, faiblesse des rendements, etc... En fait, de nombreux cas démontrent que même lorsque l'exploitation autochtone a l'apparence d'une exploitation rationnelle, elle débouche toujours sur des sphères qui lui sont extérieures et notamment l'école.

Nous avons volontairement escamoté le problème des causes de l'exode rural quasi-définitif ; d'abord parce qu'elles sont trop diverses et que peu d'éléments nous permettent d'en esquisser les connexions, ensuite par ce que nous avons voulu saisir le phénomène sous son aspect positif et construit. C'est moins la notion de dépeuplement qui nous intéresse, que celle de constitution d'un double. Nous avons voulu montrer qu'avec le développement de l'économie de plantation, le fait villageois bété ne se réduit plus aux seuls espaces habité et cultivable, et aux seuls lignages ; c'est une réalité autre,d'où émergent des réseaux de relations ville-campagne, et des représentations qui confèrent aux valeurs professionnelles, citadines et étatiques un rôle de modèles.

B) Le mode temporaire ou "perlé".

D'abord une définition : est appelé temporaire ou "perlé" l'exode qui a touché des planteurs habitant actuellement en milieu villageois. Il aurait pu être qualifié de définitif, si une série de facteurs ou d'obstacles n'avaient entraîné le retour obligé ou voulu des migrants dans leur village d'origine.

L'enquête relative à ces départs antérieurs a porté sur un échantillon de 190 planteurs ; ce chiffre recouvre tous les habitants mâles de la "trilogie villageoise", ainsi que des riziculteurs autochtones, interrogés çà et là dans les villages possédant un groupement de volontaires bété (Dahopa, Brekoua, Godiabré, Logobia, etc...).

Le fait marquant de cette enquête est que la majorité des planteurs de l'échantillon sont d'anciens citadins ; 23 % seulement ne sont jamais partis, alors que tous les autres, soit 77 %, ont quitté au moins une fois leur milieu d'origine.

Voici comment se répartissent les différentes fréquences de départs :

0 fois	1 fois	2 fois	+ 3 fois (jusqu'à 6 fois)
23 %	43 %	19 %	15 %

Précisons qu'il ne s'agit pas là de la forme occasionnelle de l'exode rural, forme que l'on peut déduire du mode quasi-définitif. Il s'agit de longues absences durant lesquelles le migrant bété a exercé un métier et habité dans un centre urbain ; la moyenne de la durée globale des séjours effectués est en effet de sept ans.

Un premier examen très formel de la structure de l'exode temporaire permet de faire l'observation suivante (voir tableau ci-après) : plus le nombre des fréquences augmente, plus la durée moyenne de chaque séjour diminue(encore qu'il y ait une légère augmentation pour les fréquences trois et quatre) ; autrement dit, parmi ceux qui sont partis une seule fois, une forte proportion a fait un séjour de longue durée, séjour parfois de plus de dix ans, voire de plus de vingt ans. Ceci n'exclut pas la présence dans cette même catégorie de courts séjours ; la tentative unique d'exode traduit donc, tantôt un échec que l'on ne renouvelle pas, tantôt une semi-réussite.

Aux fréquences élevées, la relative diminution de chaque séjour traduit,en même temps que des échecs répétés, une volonté opiniâtre d'urbanisation.

Examinons maintenant le contenu de cet exode temporaire.

Première constatation, il atteint toutes les catégories d'âge, et toutes les époques : les jeunes comme les vieux, la période coloniale comme celle de l'indépendance. Certains départs remontent au début de la conquête militaire, d'autres sont contemporains de l'émergence de l'économie de plantation, d'autres encore sont récents ou très actuels. Le phénomène se présente donc comme un processus continu qui s'est déroulé durant toute la colonisation, et parallèlement au développement de l'économie arbustive. C'est pourquoi cet exode peut être qualifié de"perlé".Pendant une cinquantaine d'années, la région de Gagnoa a fait l'objet de départs et de retours permanents, bref la ville n'a cessé de hanter le milieu rural autochtone.

Etude des fréquences de départ en fonction des durées moyennes de séjour

Fréquence	Moyenne des séjours	Total cumulé	Coeff.	Moyenne pondérée
1	5,4	5,4	0,56	3,08
2	3,3	6,6	0,25	1,65
3	4,1	12,3	0,07	0,8
4	4,3	17,2	0,027	0,46
5	2,3	11,5	0,027	0,21
6	3	18	0,04	0,73

T 7 ans

A l'instar du mode quasi-définitif, analysons tour à tour les activités exercées et les lieux d'arrivée :

1) Les activités exercées.

Les métiers manuels l'emportent très largement sur toutes les autres professions. Autrement dit, les causes de cet exode ne sont pas imputables à la scolarisation. Plusieurs indices le prouvent ; parmi les "manuels", beaucoup sont sans qualification ; il s'agit de simples manoeuvres, qui ont préféré pendant quelque temps vendre leur force de travail, plutôt que de rester au village. D'autre part, dans cette même catégorie, un nombre important d'individus ont tenté d'apprendre un métier : les apprentis représentent le cinquième des travailleurs manuels. Si l'on examine la durée de ces apprentissages, l'on constate qu'elle ne dépasse pas cinq ans, la plupart se situant entre un et trois ans. De plus beaucoup de manoeuvres et apprentis n'ont fait qu'un seul séjour (fraction du groupe à la fréquence 1 ayant fait un court séjour) et généralement à Gagnoa.

Tous ces indices ne définissent qu'une tentative d'urbanisation, qui faute de réussite a débouché sur des retours obligés au village.

Au demeurant, les métiers manuels, et notamment les activités sans qualification n'excluent pas l'existence de professions appartenant au secteur tertiaire ; elles recoupent généralement de longs séjours en ville.

2) Les destinations.

Comparé au mode quasi-définitif, l'exode rural temporaire ne restitue pas le même shème d'émigration.

Alors que dans le premier cas, Abidjan arrivait nettement en tête des lieux d'arrivée, dans le cas présent, c'est Gagnoa qui constitue le principal foyer d'attraction.

Donnons quelques chiffres :

Gagnoa	Abidjan	Axe Gagnoa-Abidjan	Grand-Lahou Sassandra
37 %	22 %	10 %	8 %

Daloa	Région de Bouaké	Divers
8 %	8 %	7 %

Cette conquête de la première place, par la ville la plus proche des zones d'émigration, nous paraît très significative. Ce que nous saisissons avec le mode perlé de l'exode rural, ce ne sont, la plupart du temps, que des tentatives d'urbanisation ; or, ces tentatives ont dû nécessairement passer par des villes-relais. Plutôt que de se couper immédiatement et radicalement de son milieu d'origine, en tentant de chercher du travail très hypothétique à Abidjan, le migrant préfère s'installer quelque temps à Gagnoa ; là il pourra y apprendre un métier, ou bien y accumulera un petit pécule, afin de poursuivre son urbanisation plus loin.

Plusieurs observations issues de notre enquête viennent étayer cette interprétation ; la plupart des apprentissages enregistrés ont été faits à Gagnoa, bon nombre "d'indépendants" ont monté leur première affaire (boutiquier, tailleur) dans cette même ville, enfin une proportion importante d'ouvriers sans qualification ont trouvé leur premier travail à Gagnoa. Signalons pour finir que la majorité de ces migrants n'ont pas été plus loin que Gagnoa : ils ont fait leur expérience, puis sont retournés au village.

3) Interprétations des retours au village.

Les réponses très sommaires, faites par les planteurs interrogés à la question : "pourquoi êtes-vous revenu au village ?", nous permettent de donner une première grille d'interprétation des retours au milieu d'origine.

L'on peut distinguer deux grands modes d'explication. Le premier a pour critères de références la ville et le métier exercé ; il se divise lui-même en deux sous-catégories : en fonction

tantôt d'un échec subjectif (insatisfaction, mauvaise entente avec l'employeur), tantôt d'un échec objectif (licenciement, contexte politique (1)). Le second a pour toile de fond le village ; parfois le milieu d'origine rappelle son natif (décès, héritage), parfois il constitue un simple foyer d'attraction (désir de se reposer, désir de planter ou d'entretenir sa plantation).

Dans l'ensemble, sur le total des retours enregistrés, les deux modes d'interprétation s'équilibrent (avec un léger avantage pour les retours dus à un échec urbain).

Cependant, si l'on affine l'analyse en fonction de chaque durée de séjour, l'on constate une inégale répartition des deux types d'explication. Au vu du tableau croisé ci-après, l'on observe une nette décroissance du nombre des retours dus à des échecs urbains, en fonction de la durée des séjours ; par contre, le nombre des retours provoqués par le milieu d'origine décroît en valeur absolue mais croît en valeur relative. L'interprétation de cette différence est immédiate ; plus le séjour est long, plus il traduit une assez bonne insertion en milieu urbain. C'est pourquoi le retour ne pourra s'interpréter qu'en termes villageois. Tantôt le citadin estimera qu'il est temps pour lui de se reposer ; dans ce cas le milieu d'origine est un véritable lieu de retraite. Tantôt, son statut social traditionnel l'oblige à prendre la succession d'un père ou d'un oncle décédé. Parfois également la simple volonté de s'occuper de sa plantation motive son retour.

Ces différentes explications des retours au village obligent à reconsidérer la première forme d'exode rural ; il ne peut effectivement s'agir que d'un mode quasi-définitif, car certains individus recensés absents lors de l'enquête pourront par la suite être comptés présents.

Nous voudrions, à propos de l'interprétation de ces retours, préciser deux faits très significatifs.

---

(1) Un certain nombre de citadins sont revenus au village lors des évènements de 70 (et notamment ceux qui étaient installés dans la région de Bouaké).

Interprétation des retours au village en fonction de la durée des séjours

Facteurs explicatifs / Durée des séjours	Facteurs urbains échecs citadins −	% →	facteurs villageois attraction villageoise +		T
0 - 3	57	62 %	35	38 %	92
3 - 10	19	40 %	28	60 %	47
10 +	4	33 %	8	67 %	12
T	80		71		151

1) Parmi ceux qui sont revenus dans leur village natal et qui n'entrent pas dans la catégorie des"échecs citadins", un certain nombre ont motivé leur retour par la simple volonté d'entretenir leur plantation. Autrement dit, pendant toute une période, les planteurs en question ne se sont plus occupés de leurs exploitations de café et de cacao ; parfois, elles étaient en métayage, ce qui signifie qu'un allochtone avait pris en charge la totalité du processus productif, ou bien entre les mains d'un manoeuvre dont occasionnellement les planteurs absents venaient contrôler le travail. Parfois également, elles étaient provisoirement abandonnées, laissant la brousse envahir les plants des cultures pérennes. Dans les deux cas, ce qui se manifeste, c'est un profond désengagement vis-à-vis du sol ; les plantations ne sont pas définitivement abandonnées, on en reçoit même quelque fois des revenus supplémentaires, elles sont simplement le support d'un éventuel repli.

2) Certains autochtones nous ont expliqué leur retour au village en affirmant leur désir de planter. Il s'agit donc d'individus qui ne sont jamais passés par le statut de planteur soit parce qu'ils étaient trop jeunes pour avoir accès à la terre, soit parce que le contexte ne se prêtait pas à l'exploitation des cultures pérennes (travail forcé, insécurité villageoise, etc...). Leur décision de retourner au village coïncide avec l'essor économique du café et du cacao, c'est-à-dire avec la période 1950-60. On reconnait là toute la souplesse du calcul économique autochtone ; selon la conjoncture, l'on peut être tantôt citadin, tantôt planteur, ou même à l'occasion les deux à la fois.

Il est certain que l'exode temporaire aurait mérité une analyse plus fine. Beaucoup d'aspects du phénomène n'ont pas été abordé notamment ses origines (pourquoi les autochtones ont-ils à certains moments préféré la ville à leur village natal ?), et son évolution (était-il plus important autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui, le travail forcé a-t-il joué un rôle déterminant dans son expansion ?). Nous avons préféré sélectionner les problèmes en fonction de notre orientation de recherche, et montrer que le planteur bété n'a pas toujours été un producteur attaché à sa terre. A l'inverse l'émergence et le développement de l'économie de plantation n'ont pas cessé d'être accompagnés de tentatives, souvent marquées, d'urbanisation.

Conclusion.

Au terme de ces deux brèves études sur le mode quasi-définitif et le mode temporaire de l'exode rural, quelle conclusion majeure peut-on dégager ? D'abord un fait déterminant. Si l'on totalise les populations masculines des trois villages enquêtés, à savoir Dobe-Mahidio, Titiékou et Barouhio, en tenant compte à la fois des présents et des absents, l'on obtient les résultats suivants près de 90 % des actifs sont soit des citadins, soit d'anciens citadins, un peu plus de 10 % seulement n'ont jamais quitté leur village, et n'ont jamais exercé d'autres activités que celles liées à la terre.

L'attraction de la ville et du salariat, la recherche et l'acquisition d'un métier n'ont donc pas cessé d'accompagner l'histoire et le développement de l'économie de plantation autochtone dans la région de Gagnoa. A notre sens, entre cette économie et les formes d'exode rural, il n'y a pas opposition, mais au contraire étroite corrélation. L'arboriculture locale, au lieu de fixer les populations à leurs terroirs traditionnels, a sans cesse produit des faits sociaux parfaitement étrangers à son univers. Plusieurs facteurs expliquent ces processus d'extraversion ; énumérons-les rapidement : l'absence de tradition paysanne, la répression coloniale, les faibles exigences du système de production des cultures pérennes (tendance à l'économie de cueillette), la présence d'une main-d'oeuvre allochtone, les ventes de terres.

Toutes ces données surdéterminent le système fondé sur l'économie de plantation, et l'orientent dans le même sens, à savoir vers une reproduction simple et parfois dégradée (pression foncière) des conditions de la production, et vers la reproduction élargie de ses formes extraverties.

B) La scolarisation.

A plusieurs reprises dans les pages qui précèdent, nous avons évoqué le problème de la scolarisation ; il s'agissait alors d'établir d'éventuelles corrélations entre ce fait social et l'exode rural. Nous voudrions montrer ici à quel point l'école

joue un rôle fondamental dans la représentation de l'efficacité et dans la stratégie des populations autochtones.

Pour ce faire nous prendrons deux exemples ; l'un, issu de Barouhio, est relatif aux modalités et aux effets de la scolarisation, l'autre, tiré de Dobe-Mahidio, est une analyse du poids des dépenses occasionnées par l'école dans la structure des budjets familiaux.

1) Plantations et école à Barouhio.

Fait dominant à Barouhio : l'économie de plantation est presque exclusivement prise en charge par de vieux planteurs ; la plupart ont en effet entre cinquante et soixante-dix ans. Une telle situation s'explique, l'on sans doute, par l'importance de l'exode rural ; la majorité des adultes d'âge intermédiaire (30 - 40 ans) exercent des activités salariées et habitent dans une ville (notamment à Abidjan).

Cependant un autre facteur rend compte du vieillissement de la population active, lequel recoupe l'exode rural, mais ne se confond pas avec lui ; il s'agit du degré élevé de scolarisation des jeunes ayant entre quinze et trente ans (il n'est donc pas tenu compte des enfants dont l'instruction est obligatoire).

L'on a pu dénombrer, pour une quarantaine d'unités familiales (1), quarante-sept jeunes gens et jeunes filles, qui sont acutellement soit étudiants, soit lycéens ou collégiens, autrement dit dont la scolarité est au niveau du secondaire ou du supérieur. En outre tous étudient soit à Abidjan, soit à l'étranger ; pour donner un exemple, sept étudiants sont à Paris.

Il est frappant de constater, en comparant les données de l'exode et ceux de la scolarisation, que les vieux planteurs de Barouhio n'ont pour ainsi dire plus de descendants pour leur succéder, à tout le moins des descendants qui seraient planteurs à part entière (2).

(1) Cette quarantaine d'unités familiales ne totalisent pas l'ensemble de la population de Barouhio. Elle en constitue simplement un bon échantillon.

(2) On peut toujours supposer que les héritiers travaillant en ville prendront la succession; mais ils ne seront que des planteurs absentéistes.

Autrement dit, dans ce village, il a suffi d'une génération, à savoir celle qui avait à peu près une trentaine d'années lorsque s'est amorcée l'économie de plantation (vers les années 1930-40) , pour entrainer une accélération sans précédent de l'histoire de Barouhio, et faire accéder la génération suivante à des aspirations et à un mode de vie éminemment modernes. Pour un étudiant de vingt-cinq ans, sa généalogie est très simple : son père est planteur et son grand-père était chasseur-guerrier.

Barouhio, de façon presque caricaturale, nous montre à quel point l'économie de plantation est une économie transitoire. Loin de transformer un peuple de chasseurs et de guerriers en population paysanne, elle a au contraire servi de tremplin, de médiateur à l'insertion de la société bété dans le monde moderne.

Nous voudrions signaler un fait qui nous paraît très significatif. Les "gros" planteurs de Barouhio ont donné à ce village les meilleures réussites scolaires. Ils possèdent en effet entre dix et vingt hectares. Ces cinq exploitants ont chacun des enfants poursuivant leurs études soit en France, soit à Abidjan. Le premier a deux fils (28 et 32 ans), l'un à Paris, l'autre à Moscou ; le second en a deux en France, le troisième a un fils aîné qui est docteur en sciences économiques, et deux autres étudiants (France et Abidjan). Le quatrième a trois enfants boursiers à Paris (deux fils et une fille). Quant au cinquième, la liste est trop longue pour les énumérer tous : notons simplement qu'il a un fils élève-pilote, et une fille étudiante à Abidjan.

Les cas sont trop peu nombreux pour établir une corrélation systématique entre la taille de l'exploitation et la réussite scolaire (1). Ce qu'il est en revanche possible d'affirmer est qu'aucun de ces "gros" planteurs n'a conçu la rationalité de son exploitation en fonction de ses descendants ; au contraire, les revenus relativement élevés qu'ils ont tirés du café et du cacao ont permis d'assurer une scolarisation efficace à leurs enfants. Dans l'esprit de ces planteurs, l'école n'est ni un obstacle, ni une contrainte ; elle est à l'inverse souhaitée et investie de tous les calculs. Pour ces autochtones, et c'est peut être un

(1) D'autant que Barouhio est un village privilégié. Très proche de Gagnoa (il est en même devenu un quartier) il a très tôt bénéficié du dispositif scolaire de cette ville.

comportement général des Bété, les cultures pérennes n'ont pas débouché sur la mise en oeuvre d'une exploitation de type familial, qui de génération en génération verrait s'améliorer les conditions de son fonctionnement ; essentiellement productrices des revenus, il a suffi d'une génération, pour que les plantations inscrivent les jeunes générations dans un cadre professionnel et citadin.

2) Les dépenses scolaires à Dobe-Mahidio

Notre brève analyse du rôle de l'école à Barouhio, portait sur une scolarisation déjà ancienne. Appartenant au groupe d'âge des 20-30 ans, les lycéens et étudiants recensés ont commencé leur scolarisation vers les années 1955-60 ; il est donc impossible d'évaluer les frais qu'ils ont occasionnés à l'époque.

A Dobe-Mahidio, nous avons pu estimer, pour l'année 74, l'ensemble des dépenses destinées à l'école. Précisons tout de suite que ces dépenses ont porté essentiellement sur le primaire et le secondaire ; dans ce village, à l'inverse de Barouhio, il y a fort peu d'étudiants et une minorité de collégiens.

D'abord une donnée de base particulièrement révélatrice ; le premier poste de dépenses des budgets familiaux, est celui de la scolarité. Sur une masse monétaire globale dépensée, évaluée à environ cinq millions de francs CFA, près de 22 % sont imputables à l'école ; signalons que ce poste dépasse curieusement celui des frais d'exploitation.

Estimer à environ 26 000 CFA par unité budgétaire, la moyenne des dépenses destinées à la scolarisation, masque en fait de très fortes disparités ; certains ont déboursé moins de 10 000 CFA, d'autres entre 10 et 40 000 CFA, et quelques uns plus de 40 000 CFA. L'on trouve même un planteur qui a dégagé pour l'école plus de 300 000 CFA, ce qui représente les 2/3 de son revenu brut annuel.

De nombreuses variables expliquent cette inégale répartition, et notamment le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école ; encore faut-il distinguer sur ce nombre, ceux qui "fréquentent" au village, et ceux qui étudient en ville, à Gagnoa ou ailleurs. Généralement pour les premiers les frais occasionnés sont constants (pour chaque enfant), alors qu'ils sont, pour les seconds très élastiques au moment de l'entrée en sixième si son fils ou sa fille ne peut suivre la filière normale par manque de place, le planteur se trouvera dans l'obligation de lui chercher un cours privé, afin de lui permettre de continuer ses études. C'est à ce niveau où l'initiative et la responsabilité sont finalement laissées aux villageois, que la place et la fonction de l'école dans la stratégie autochtone sont le mieux soulignées. A cet égard, nous avons constaté plusieurs cas à Dobe-Mahidio, où des petits planteurs dont le revenu annuel ne dépassait pas 300 000 CFA, ont accepté et même décidé de payer une cinquantaine de mille francs par an pour un cours privé. Il y a là une détermination qui démontre toute l'importance de l'école chez les autochtones.

Signalons un fait tout aussi capital : les filles ne sont absolument pas discriminées par rapport aux garçons ; cela semble assez nouveau, car durant toute la période coloniale, seuls les hommes ont pu recevoir une instruction (1).

Si l'on nous permet une comparaison, rappelons qu'en France, durant toute une période (et même peut-être encore aujourd'hui), dans le milieu ouvrier et surtout dans le milieu paysan, la scolarisation fut considérée comme un "mal" à supporter ; l'on acceptait à la rigueur le cycle obligatoire, mais l'on refusait d'aller plus loin. Cette attitude était manifeste pour les garçons, mais elle l'était sans doute encore plus en ce qui concerne les filles ; celles-ci, futures épouses et mères, ne pouvaient prétendre à aucune vocation que celle de la famille et du foyer. Chez les Bété, l'attitude vis-à-vis de l'école est diamétralement opposée. S'agit-il d'un sens du sacrifice plus aigu ? Nous ne pensons pas. Si les planteurs bété préfèrent assurer au mieux la scolarisation de leurs enfants plutôt que d'améliorer

---

(1) Peu de femmes adultes parlent le français, rares sont donc celles qui savent lire et écrire.

les conditions d'exploitation de leurs plantations, c'est moins par contrainte que par choix. C'est pourquoi l'on peut légitimement parler d'investissement ; l'école est l'intermédiaire obligé pour promouvoir les populations bété et les insérer dans les sphères de décision ; à l'échelle de chaque famille et de chaque village, les autochtones désirent avoir des représentants liés au pouvoir. C'est une façon comme une autre de poser le problème de la démocratie.

Revenons à la situation scolaire de Dobe-Mahidio. En dépit des efforts fournis par les villageois en matière d'éducation, il ne semble pas, jusqu'à présent, qu'ils aient donné de grands résultats ; l'analyse des départs quasi-définitifs a montré qu'il y avait peu de figures marquantes installées en ville : seuls deux greffiers en chef se détachent de l'ensemble des migrants ; l'on ne peut par conséquent établir de corrélation entre l'exode rural et le phénomène scolaire.

Il est possible en revanche de mettre en relation les facteurs économiques et les facteurs scolaires. Si l'on compare sa situation à celle de Barouhio, l'on constate que le niveau des exploitations et l'importance des réussites dues à l'école varient dans le même sens (: les gros planteurs de Barouhio ont fourni les meilleurs éléments du double villageois, alors que les petits planteurs de Dobe-Mahidio n'en ont fourni presqu'aucun).

L'on peut donc supposer, qu'en l'absence d'obstacles idéologiques (petits et gros planteurs ayant le même niveau culturel, et étant les uns comme les autres disposés à scolariser au mieux leurs enfants), l'obstacle à la réussite provient du contexte économique familial, l'appui financier étant en l'occurence déterminant.

Aujourd'hui, à Dobe-Mahidio, et bien que le contexte économique soit plutôt défavorable, les planteurs font le maximum pour assurer la scolarisation de leurs enfants ; pour eux la solution des problèmes réside dans le savoir et non dans les pratiques quotidiennes de l'arboriculture.

La riziculture irriguée, d'une certaine façon répond parfaitement à cette démarche ; deux des planteurs qui dépensent le plus d'argent pour l'école font partie du groupement de riziculteurs ; pour l'ensemble des volontaires, la moyenne des frais de scolarité équivaut au double de la moyenne générale, soit 55 000 CFA. Le riz irrigué, à l'instar du café et cacao, répond donc au même souci de couvrir les besoins sociaux et notamment ceux qui visent, par l'intermédiaire de l'école, à ouvrir le système apparemment clos de l'économie de plantation.

C) Fonction/réprésentation de la ville et de l'Etat.

Tant au niveau de l'exode rural, qu'à celui de la scolarisation, la ville et l'Etat apparaissent comme l'objectif et l'horizon des populations autochtones ; par ces deux modes d'extraversion, elles désirent promouvoir un "double" efficace, c'est-à-dire posséder un réseau de parents, rattachés aux sphères de décisions, qui soit susceptible de représenter leurs intérêts.

Nous voudrions, dans ce dernier paragraphe montrer à quel point, la ville et l'Etat imprègnent l'univers villageois autochtone. Il ne s'agit pas ici de double réel, extérieur au village, mais d'un double imaginaire, sorte de phantasme collectif, qui vient se superposer à la vie quotidienne des individus et à leurs relations en "vis à vis" (1).

Avant toute chose, précisons que nous ne prétendons pas ici faire une étude exhaustive du phénomène, d'autant que les informations obtenues sont très incomplètes. S'agissant explicitement de sorcellerie, nous éluderons de la présentation son champ d'explication et son mode de fonctionnement.

Notre intention est d'analyser ce fait social en fonction de notre problématique de recherche ; dans cette perspective, il sert simplement d'indicateur et de témoignage.

---

(1) Vis-à-vis s'oppose ici à double. Il désigne l'univers quotidien , diurne et normal.

A Dobe-Mahidio, l'on nous a signalé l'existence d'une "société de sorciers"; cette "existence" est très sujette à caution ou plutôt très évanescente puisqu'il s'agit d'une "réalité" qui sévit en double. Double signifie ici que tout se passe la nuit, et que les individus membres de cette société, ne sont jamais présents physiquement ; le terme âme est mauvais pour désigner leur mode d'être, il s'agit plutôt d'une instance du psychisme équivalant à peu près à une force vitale (en bété kwa = os, puissance).

L'intérêt majeur du phénomène réside moins dans son aspect occulte, que dans le discours qui nous a été donné d'entendre sur l'organigramme et l'environnement de cette société.

D'abord tous les villageois ne sont pas membres de la société ; une bonne moitié de la population seulement y adhère. Ensuite chacun des participants est investi d'un statut et d'un rôle très précis. C'est ainsi que tout l'appareil gouvernemental de la Côte d'Ivoire est reproduit ; il y a un Président de la République flanqué de ses ministres (agriculture, finances, etc...) il y a un corps militaire et des représentants de la société civile : médecins, bouchers, pilotes d'avion, etc... Ce qui est remarquable ici, c'est que les professions exercées ne sont pas choisies au hasard ; elles correspondent à une compétence en vis-à-vis. Qu'un individu soit en temps normal spécialiste en thérapeutique traditionnelle, il se métarmorphosera en médecin dans le "gouleyou" (double). Tout ce qui est signe distinctif dans la réalité diurne, devient réalisation de soi dans l'univers nocturne ; les désirs urbains, professionnels et politiques sont ainsi assouvis dans ce cadre phantasmatique.

Par ailleurs l'espace de Dobe Mahidio est totalement transformé ; il n'a plus les dimensions d'un village, mais celles d'une ville, capitale d'un pays dont les frontières suivent les limites territoriales des villages voisins et alliés (à savoir Dobe-Kahidio, Dobe-Serihio, Dobe-Mahidio). En son centre, le bois sacré (gouloudgilé) s'est métamorphosé en cathédrale, et les pistes du terroir sont devenues de larges avenues ; dans cette ville fabuleuse (la plus belle nous a-t-on dit) l'on ne se déplace pas à pied, mais en mercédès.

Bien de détails pittoresques pourraient s'ajouter à cette brève description, notamment que des avions sillonnent en permanence le ciel de Dobe-Mahidio, et que des villageois vont sur la lune ; mais tout ceci ne viendrait que confirmer l'impact de la modernité sur la société autochtone. En outre il faut se garder de toutes interprétations trop faciles ou trop unilatérales du phénomène ; car des éléments traditionnels y sont toujours à l'oeuvre. Le pays dont Dobe-Mahidio est la capitale est le produit d'alliances pré-coloniales entre les quatre villages Dobe ; par ailleurs la société de sorciers semble être un phénomène très répandu dans la région, et les contacts entre chaque "double" permettent de reproduire les systèmes de relations traditionnelles. A cet égard, l'on nous a affirmé que la guerre continuait entre les villages bété, mais au lieu de se dérouler comme autrefois en vis-à-vis, elles sont vécues aujourd'hui en double. Les morts des villages prétendus ennemis sont déclarés être les victimes du conflit imaginaire. Ils administrent la preuve en quelque sorte à posteriori que la guerre est une donnée toujours actuelle de la vie sociale autochtone.

Sans approfondir la question plus loin, retenons que le phénomène que nous tentons de saisir et d'analyser n'est pas simplement une négation du fait villageois. Dobe-Mahidio se projette comme ville non pour nier son existence mais au contraire pour l'affirmer ; il se veut flanqué de tous les attributs du pouvoir et de la modernité. De plus on n'entre pas dans le "gouleyou" comme on adhère à un club ou à une association de citadins. Le mode d'accès passe par le sacrifice ; il faut détruire, supprimer quelque chose ou quelqu'un en vis-à-vis pour obtenir son droit d'entrée. Le degré de puissance occulte se mesure à la capacité de se dépouiller de ses attaches matérielles ou humaines (1). Le "Président de la République" est dans la vie courante un être totalement dépourvu de tous biens et de tous liens : il ne possède plus de plantation, sa maison est délabrée, sa femme l'a quittée, et il n'a plus d'enfants. La force (kwa) est ainsi l'opposé de la richesse matérielle. Les conditions d'admission au "gouleyou" relève

(1) C'est peut être là un nouvel élément d'explication du caractère très contenu de l'économie de plantation autochtone.

donc d'un univers parfaitement traditionnel ; les pratiques de sorcellerie sont ici au centre du mode de fonctionnement de la société en double.

Si l'on fait abstraction de tout le système idéologique qui le sous-tend (au demeurant fondamental pour la compréhension de l'efficacité du phénomène), que peut-on dégager de ce fait social ?

D'abord que les planteurs de Dobe-Mahidio ont une perception très immédiate de l'appareil d'Etat et du Gouvernement ; ensuite que cette perception se traduit en production mimétique : l'on reproduit le pouvoir politique, moins pour le nier, que pour être proche de lui. Ce qui est visé et ce qui fascine, c'est le pouvoir en tant que tel; lui seul, détient aux yeux des autochtones la clef de tous les problèmes. En bref, le "gouleyou", malgré son aspect phantasmatique, témoigne d'une conscience politique très marquée ; elle ressort d'une parfaite adéquation entre le réel ivoirien et la représentation que les autochtones s'en font. Par ailleurs, double réel (produit de l'exode) et double imaginaire s'interpénètrent profondément ; la société nocturne ne réunit pas seulement des habitants du village, mais également certains absents installés en ville ; elle synthétise en quelque sorte l'ensemble des relations ville-campagne. Les anciens citadins qui sont aujourd'hui planteurs, exercent à nouveau leur profession, mais cette fois-ci améliorée, dans le "gouleyou" : ainsi tel ancien chauffeur devient conducteur permanent du "Président".

En définitive, cette société en double, offre une lecture très ramassée de toutes les formes d'extraversion examinées précédemment ; comme dans le rêve, les éléments y sont déplacés : souvenirs et projets citadins se détachent de leur substance temporelle pour s'actualiser dans l'immédiat de la vie nocturne. Le "gouleyou" n'est pas un rite d'inversion sociale (bien que la force en double semble contredire la puissance matérielle en vis-à-vis), il synthétise et condense les tendances profondes du milieu autochtone. Il ne contredit pas le fait villageois, il en dévoile au contraire l'horizon et les aspirations.

Conclusion. L'autonomie des formes d'extraversion.

Les différents faits sociaux que nous venons d'examiner, n'ont pas été présentés séparément pour la seule commodité de l'analyse ; ils sont certes profondément liés, encore ne faut-il pas confondre leurs éventuelles corrélations avec une quelconque relation de cause à effet. La scolarisation n'est pas la cause de l'exode rural, pas plus du reste que les cessions de terres : néanmoins, dans des cas précis, la relation de causalité est opératoire ; tel fils par exemple est contraint de quitter son village, parce que son père a vendu le patrimoine foncier familial. Mais l'on ne peut en aucun cas généraliser, souvent d'ailleurs la cause devient conséquence ; à l'inverse de partir par manque de terres, l'on vend le sol pour quitter le village.

En définitive tous les faits sociaux peuvent s'expliquer les uns par les autres, mais à chaque fois l'explication n'est que partielle ; il est vrai qu'un villageois scolarisé a beaucoup de chance de partir, mais il est faux de dire qu'un planteur n'ayant aucune instruction ne quittera jamais son milieu d'origine. Par conséquent chaque forme d'extraversion est dotée d'un degré élevé d'autonomie.

Soulignant leur autonomie, l'on indique par là même leur statut de productions sociales. Le milieu villageois autochtone, sous l'impulsion de l'économie de plantation, ne s'est pas reproduit tel quel ; il est devenu à l'inverse un système complexe où les traditionnelles oppositions rural/urbain, sociétés villageoises/société globale n'ont plus cours. A l'intérieur de cette configuration, le fait villageois n'est pas détruit, il est au contraire le lieu d'où "tout part et où tout revient". Lorsque nous utilisons la notion de double, c'est pour montrer qu'il s'agit bien de doubles villageois ; les absents même définitifs (sauf peut-être ceux qui sont à l'étranger) ne sont pas perdus pour leur milieu d'origine : ils fournissent soit une structure d'accueil pour l'exode occasionnel, soit une aide financière. A défaut de telles prises en charges, ils sont de toutes les façons les représentants du village au sein des sphères urbaines, professionnelles et étatiques. Rappelons que des citadins sont présents dans le goleyou ;

la société en double reconstitue le fait villageois en abolissant le dedans et le dehors, mais la redécouverte de l'unité originelle n'est possible que si le cadre rural est lui-même métamorphosé en un univers urbain et étatique. Les solidarités traditionnelles sont donc conservées, mais au lieu d'oeuvrer à la perpétuation d'une société strictement rurale, elles opèrent dans toute l'extension du système ; ceci ne veut pas dire qu'elles sont nécessairement sources d'harmonie, nous verrons précisément plus loin qu'elles donnent souvent lieu à des antagonismes.

Les formes d'extraversion sous-tendent donc de véritables stratégies ; l'on se désengage vis à vis du sol, en vendant la terre, en quittant le village (temporairement ou définitivement), en scolarisant au mieux ses enfants, moins parce que le milieu rural est perçu négativement, qu'à cause d'une valorisation très positive des sphères dominantes (ville, Etat).

III - ARTICULATION DU SYSTEME DE PRODUCTION ET DES FORMES EXTRAVERTIES DE L'ECONOMIE DE PLANTATION.

Dans l'un des paragraphes consacrés aux "mécanismes de transformation et de reproduction des sociétés autochtones", nous avons vu que le rapport des autochtones à la terre et au travail était demeuré très lâche. La première explication que l'on peut donner du phénomène réside dans l'adéquation d'une économie de plantation à des "habitus" traditionnels et à des normes de production très rudimentaires. Grosso modo l'économie locale fondée sur les cultures pérennes est plus proche d'une économie de cueillette que d'une véritable arboriculture ; ce qui est recherché par le planteur bété, c'est moins la mise en valeur d'une exploitation fondée sur une maximisation de la productivité du sol, que la recherche du produit. Son comportement est donc avant tout celle d'un producteur, visant par l'intermédiaire de la vente du café et du cacao, à obtenir un simple revenu.

Apparemment une telle attitude est l'indice d'une permanence de "patterns" traditionnels ; anciens chasseurs et guerriers, les autochtones n'ont pu brutalement passer d'un stade où

le travail de la terre était une activité secondaire et dans l'ensemble réservé aux femmes, à celui où l'agriculture devient l'activité dominante.

Bien qu'il ne soit pas faux de souligner l'importance de la chasse et de la guerre (en disparaissant elles ont sans nul doute acquis un surcroît de prestige), il nous paraît incorrect de les utiliser comme facteurs explicatifs du fonctionnement très rudimentaire de l'économie de plantation autochtone. En effet prétendre que les activités cynégétiques et guerrières constituent des "pesanteurs sociologiques" dans la perspective d'un développement agricole, revient à raisonner en termes d'obstacles socio-culturels. En l'occurence, le faible dynamisme des populations autochtones en matière arboricole, serait imputable à une certaine mentalité archaïque ; il y a certes dans la démarche un progrès : les Bété ne sont plus qualifiés de "paresseux", ils sont simplement les victimes de leur propre passé. Néanmoins, la restitution très respectueuse des traditions autochtones, aussi louable soit-elle, ne peut réellement masquer le manque d'analyse.

Nous ne prétendons pas que le cadre traditionnel fut totalement aboli avec la colonisation et l'émergence de l'économie de plantation, mais que les éléments qui se sont reproduits, ont été immédiatement transformés et moulés dans des nouveaux rapports sociaux. Rappelons, pour éclairer un exemple simple ; la division sexuelle du travail qui donnait autrefois tout son contenu à la différence homme/femme, disparaît sous la période coloniale. Pourtant cette différence se maintient avec l'introduction des cultures pérennes, car les hommes seuls vont accéder à la commercialisation des produits ; il y a donc bien reproduction, les femmes sont utilisées par leur mari parce que traditionnellement elles n'ont aucun droit sur la terre (étant étrangères à leur patrilignage). Cela dit le contenu du nouveau pouvoir des hommes est tout-à-fait différent de l'ancien ; car c'est en dernière analyse l'économie de plantation qui lui confère toute sa signification : les femmes sont mobilisées comme forces de travail alors même que les hommes deviennent propriétaires de la terre. Les nouvelles déterminations de la terre et du travail forment la substance des relations entre les deux partenaires conjugaux.

Dans le même ordre d'idée, nous voudrions montrer ici que le système de production autochtone ne peut en aucun cas être analysé en fonction du passif pré-colonial. Son contenu nous paraît en revanche déterminé par cette série de phénomènes sociaux que nous avons choisi d'appeler formes extraverties de l'économie de plantation ; encore faut-il préciser qu'il n'y a là aucun principe de causalité, les phénomènes en question n'ont pas créé le système de production, pas plus qu'ils n'en sont la conséquence directe. Ils sont simplement des éléments concomittants, qui éclairent et surdéterminent les fondements et les mécanismes de l'économie de plantation.

En bref le mode production autochtone définit un système complexe, nécessairement ouvert, au sein duquel la plantation est une donnée de base mais qui ne cesse de diffracter les éléments de sa propre reproduction vers des sphères qui lui sont extérieures et étrangères.

a) Un système économique fondé sur l'homogénéité de deux éléments : le travail et le produit.

Les chapitres qui précèdent ont montré que la formation de l'économie de plantation autochtone fut liée à l'utilisation de deux forces de travail (outre celle du planteur lui-même) : d'une part la main d'oeuvre allochtone, d'autre part la main d'oeuvre féminine (éventuellement familiale : frères, enfants, etc...), et ceci indépendemment de la taille de l'exploitation (1). Ils ont souligné par ailleurs que cette utilisation n'est pas la manifestation d'une propriété privée réelle du sol, puisqu'aucune rente foncière n'émane d'elle ; le détenteur de la terre reste fondamentalement un producteur, ajustant ses coûts de production et sa récolte en fonction de ses besoins sociaux.

Travail et produit sont donc deux éléments parfaitement homogènes : ils participent en effet à la même finalité, c'est-à-dire à l'obtention par le planteur, d'un revenu suffisamment élastique, qui réponde à ses nécessités familiales et sociales.

---

(1) La taille de l'exploitation intervient, mais simplement comme élément qui vient modifier la structure de la main d'oeuvre allochtone ; au-dessus de 6 ha par exemple l'on constate l'utilisation de "mensuels".

b) Un système de production fondé sur le schéma de la reproduction simple.

L'on aurait pu penser qu'en pénétrant la société traditionnelle, l'éconimie marchande, par l'intermédiaire des cultures pérennes, provoquerait des mécanismes d'accumulation, aboutissant à la formation d'une classe d'exploitants dynamiques, sorte de bourgeoisie rurale. Il n'en a rien été ; à l'inverse l'impulsion monétaire a donné naissance (du moins dans l'ensemble), à une mozaïque de petits planteurs. Nous ne reviendrons pas sur les causes du phénomène, d'autant que l'on peut très formellement et très simplement comprendre son émergence à partir des deux notions : travail et produit.

Dans le schéma présenté plus haut, une donnée est absente, à savoir le capital ; les frais de main-d'oeuvre sont toujours dépensés, non dans l'espoir d'accroître un capital, mais dans celui d'obtenir un certain revenu. Autrement dit même s'il y a exploitation effective des forces de travail étrangère et féminine, la plus-value dégagée n'est jamais réinvestie dans la plantation, mais toujours dépensée. C'est pourquoi la terre qui, investie de toute la richesse du produit, n'aurait pu être un lieu d'accumulation, reste un simple support, faisant l'objet que de très faibles investissements (rares sont les planteurs qui utilisent des engrais ou des insecticides, toutes choses qui relèvent de la productivité de la terre). Le produit et le revenu virtuel qu'il représente, demeurant donc les maîtres du jeu productif, le système ne cesse de fonctionner sur le mode de la reproduction simple ; ceci ne veut pas dire que les conditions de la production sont identiques d'une année sur l'autre, mais que leur variabilité est fonction de données indépendantes de l'exploitation, et notamment de la conjoncture des prix (cours mondiaux des cultures pérennes) et des besoins. Les écarts ne remettent jamais en question le mécanisme global : la plantation reste toujours une simple "productrice" de revenus.

c) Reproduction simple et cessions de terres.

Nous avons vu que les cessions de terres définissaient la première forme d'extraversion de l'économie de plantation. Paradoxalement, les autochtones en aliénant leur patrimoine foncier, découvraient la valeur et la propriété de la terre en même temps qu'ils la niaient. Ce mouvement apparemment contradictoire devient tout-à-fait cohérent à la lumière du système de production. En effet,la terre dans ce système, n'étant qu'un simple support, ne peut se réaliser comme capital qu'en devenant elle-même marchandise ; lorsqu'il vend une parcelle à un allochtone le planteur bété vend un revenu potentiel ; la terre vaut ici comme future récolte de café ou de cacao.

De la sorte l'on comprend mieux la nette différence entre le dynamisme des "étrangers" et celui des autochtones ; le migrant en achetant une "brousse" ou une plantation, achète un capital, et toute son attitude va tendre à l'améliorer et le faire fructifier (soit en maximisant sa productivité, soit en achetant d'autres parcelles).

C'est pourquoi la petite bourgeoisie rurale dans la région de Gagnoa est en majorité composée d'allochtones (1). Ils achèvent en quelque sorte le processus amorcé par les autochtones sur la base de la propriété privée formelle.

---

(1) Il convient de préciser ici qu'il existe également de nombreux petits planteurs allochtones (ayant des exploitations et des revenus à peu près identiques à ceux des autochtones). Ceci nuance mais n'infirme pas notre propos. Le morcellement de l'économie de plantation autochtone se réfléchit inmanquablement sur la colonisation étrangère ; celui-ci doit, à tout le moins dans un premier temps, épouser la forme du système productif en place. Cela dit,sa vocation, ses tendances la conduisent à brouiller les cartes de ce système. (Par exemple tel planteur achetera des terres à deux lignages ou à deux villages mitoyens, ou bien mettra en valeur plusieurs exploitations simultanément).

Pour les planteurs bété, les cessions de terres ne signifient pas ventes de capital, elles traduisent simplement et très prosaïquement des nécessités d'argent ; en conséquence l'aliénation se déroule toujours sur le même mode que le système de production ; ce qui est recherché dans les deux cas, c'est un revenu monétaire. La vente est donc le complément obligé de la reproduction simple. Chez les allochtones la démarche est inverse ; lorsqu'un migrant achète une terre, ce n'est pas pour couvrir immédiatement ses besoins, mais pour obtenir un capital foncier ; en conséquence il aura tendance à faire fonctionner son système de production au régime de la "reproduction élargie" (1).

Les mécanismes de la reproduction simple chez les autochtones, et les tendances à la reproduction élargie chez les allochtones, expliquent pourquoi les superficies cultivées par les premiers (cultures pérennes) sont en moyenne deux fois moins grandes que celles mises en valeur par les seconds.

d) Reproduction simple et "absentéisme".

Mises à part les causes objectives des différents types d'exode rural (occasionnel, temporaire et quasi-définitif), nous voudrions ici montrer qu'il existe un lien organique, structurel, entre le système de production et ces formes d'extraversion.

Nous venons de voir que les mécanismes économiques mettaient essentiellement en oeuvre deux éléments, à savoir le travail et le produit ; d'autre part que le système obéissait à un schéma simple, de façon à reproduire les conditions initiales de son fonctionnement.

Il ressort de ce mode de production, une constatation immédiate; le temps, pris ici comme durée, est un facteur parfaitement neutre. Le processus productif n'exige pas en effet pour se perpétuer l'épreuve de la continuité ; à l'inverse il peut fonctionner dans un cadre tout-à-fait discontinu. En abandonnant provisoirement sa plantation, l'autochtone n'immobilise aucun capital, ce qui serait pour lui un manque à gagner ; il fait

(1) voir note précédente p. 85.

simplement un nouveau choix économique, en tentant par exemple d'apprendre un métier à la ville. Si sa tentative échoue, il reprend sa parcelle dans les mêmes conditions et sur les mêmes bases qu'avant son départ. L'avantage de la reproduction simple, est qu'elle n'exige aucune fixation permanente à la terre ; tout repose sur le facteur travail, lequel est directement "branché" non sur le support foncier mais sur le produit.

L'explication de la prétendue "paresse" des Bété suit la même logique économique ; plutôt que d'exploiter sa propre force de travail, le planteur autochtone tend à l'économiser, en employant une main d'oeuvre allochtone. Il y a sans doute là manifestation d'une rente de situation, mais surtout expression d'une résistance au productivisme et à l'exploitation.

En bref la forme simple du système de production autochtone contient virtuellement des tendances au "désengagement foncier" ; cela ne veut pas dire que systématiquement le planteur bété est un absentéiste, mais que son départ ou son absence éventuel, ne remet pas fondamentalement en question le mode de fonctionnement de sa plantation.

e) Reproduction simple du système de production et reproduction sociale élargie.

Les mécanismes qui visent à reproduire sans grand changement décisif les conditions originelles de la production, ne débouchent pas sur un système clos. Loin d'être l'obstacle à une quelconque ouverture, ils se présentent au contraire comme les médiateurs obligés d'une reproduction sociale qui dépasse largement le cadre arboricol et villageois.

Deux faits majeurs rendent compte des possibilités extensives du système social.

D'abord le "désengagement foncier" évoqué précédemment, structurellement lié au régime de la reproduction simple. Les planteurs n'ayant aucun capital à défendre tentent de devenir salariés ; l'on pourrait croire que le passage de la brousse à la

ville est une rupture radicale, en fait elle prolonge et achève le processus de l'économie de plantation autochtone. Entre le statut de producteur agricole celui d'employé ou d'ouvrier, il y a certes de notables différences, notamment chez le premier la libre disposition de ses moyens de production ; mais ce qui lie profondément les deux situations, c'est que chacune vise à couvrir des besoins sociaux immédiats. Le planteur comme le salarié mobilise sa force de travail pour acquérir au premier chef un revenu ; la seule différence pour le villageois est que l'obtention de moyens monétaires, doit nécessairement passer par la vente d'un produit, et par conséquent par tout un système de production. De tels détours ne sont pas toujours à son avantage (surtout en période de pénurie foncière ou de main-d'oeuvre) ; c'est pourquoi il a tendance à biffer les intermédiaires et à vendre directement sa force de travail.

Les cessions de terres qui sont elles aussi, organiquement liées au schéma de la reproduction simple, soulignent le désengagement foncier ; les autochtones, en vendant leurs patrimoines, non seulement confirment et renforcent la logique de cette reproduction, mais en outre tendent à mettre en péril les conditions de sa réalisation. La pression foncière devient la cause ainsi d'un exode rural forcé et le moyen terme d'une reproduction sociale élargie.

Ensuite, le mode simple du système de production ne signifie pas une utilisation rudimentaire des revenus qu'il procure ; autrement dit il n'y jamais adéquation entre les recettes et les dépenses élémentaires. A Dobé-Mahidio par exemple, les frais d'exploitation et les frais d'entretien des différentes forces de travail (le producteur, sa femme, etc...), représentent 50 % de l'ensemble des revenus villageois ; l'épargne ainsi dégagée est consommée en dépenses sociales (funérailles, cadeaux, transports) et surtout en dépenses scolaires, qui comme nous l'avons vu atteignent 20 % de la masse monétaire globale. Le poids démesuré de ces dépenses (qui équivalent à celles des frais d'exploitation), laisse à penser qu'il s'agit là d'un véritable investissement. Le planteur bété scolarise au mieux ses enfants ; une telle attitude ne relève ni du civisme, ni du sacrifice, mais d'une volonté délibérée.

C'est pourquoi l'on peut parler de reproduction sociale élargie ; il y a bien investissement, mais dans une sphère extérieure à la production.

Reproduction simple du système de production et reproduction sociale élargie sont en définitive deux phénomènes parfaitement complémentaires ; la plantation en tant que "revenus sur pied" doit se donner les moyens de se reproduire telle quelle ; mais dans le même temps elle doit permettre de dégager des surplus financiers destinées à la reproduction sociale (vie sociale et école).

f) Le mode simple de reproduction définit une économie transitoire.

Les formes extraverties de l'économie de plantation autochtone à savoir les cessions de terres, l'exode rural, et la scolarisation, sont vouées à terme à compromettre les conditions de reproduction du système productif. Faute de terres et faute de planteurs, l'on voit en effet assez mal comment pourrait se perpétuer cette économie. Sans prétendre dater son échéance, l'on peut malgré tout avancer que l'arboriculture autochtone est essentiellement transitoire. Dans la plupart des villages, il a suffi de deux générations, parfois d'une seule (comme à Barouhio), pour que plus de la moitié de la population masculine adulte devienne citadine et salariée. En observant la pyramide des âges des populations villageoises actuelles (et notamment celle des trois villages enquêtés), l'on constate une nette distorsion vers le haut ; les plus de cinquante ans l'emportent largement sur toutes les autres catégories. Cela signifie que l'économie de plantation locale repose toujours en grande partie sur ceux-là même qui ont pour la première fois défricher la brousse afin d'y semer du café et du cacao, ou sur un ou deux de leurs fils. Dans le cadre strictement autochtone, il n'y a jamais eu de pression sur la terre (résultant par exemple de la concurrence entre héritiers), et l'histoire des plantations est remarquablement stable (faible évolution des cadastres). Au lieu d'évoluer l'économie de plantation bété involue, c'est-à-dire qu'au fur et à mesure des générations, le désengagement foncier se substitue à l'exploitation de la terre.

Précisons que la dégradation et le dépeuplement des terroirs autochtones est à la mesure de la colonisation allochtone ; par conséquent à l'échelle régionale, l'économie de plantation n'est pas prête de disparaître.

Conclusion : Les notions de calcul socio-économique et de planteur.

Nous voudrions pour achever ce long chapitre, tenter de cerner et de définir deux notions-clefs qui permettent de résumer les mécanismes et l'évolution du système fondé sur l'économie de plantation.

1) La notion de calcul socio-économique.

Nous ne prétendons pas donner ici un contenu quantitatif à cette notion ; il s'agit simplement de préciser et de définir ses différents points d'application.

D'abord il opère au niveau du système de production; à ce niveau le facteur travail est déterminant. L'utilisation d'une main d'oeuvre est fonction d'une recherche d'un optimum de production, lui-même calculé sur la base des besoins sociaux. Dans ce système fondé sur le travail, la main d'oeuvre familiale est une donnée constante (et notamment la main d'oeuvre féminine) ; en revanche la main d'oeuvre étrangère est une donnée variable : elle repose en effet sur le rapport de force global entre la communauté autochtone et la communauté allochtone. Autrefois par exemple, l'"abusuan" était semble-t-il le faire-valoir le plus courant, aujourd'hui il n'a presque plus cours ; l'abougnon l'a remplacé, exprimant ainsi la forte pression des "étrangers". A l'heure actuelle, le problème crucial des planteurs bété est celui de la force de travail ; la présence de nombreux planteurs allochtones fait en sorte que la main d'oeuvre (entre autre les Voltaïques) s'emploient de préférence chez eux que chez les autochtones (1). Cette apparition assez récente de la rareté du

(1) Les solidarités de tous ordres, familial et ethnique jouent au profit des allochtones.

facteur travail, frappe particulièrement les petits planteurs, lesquels sont obligés de payer des contrats dont le tarif, relativement au revenu, est très élevé.

De façon sans doute plus profonde que la pénurie de terres, la carence de main d'oeuvre explique la dégradation des systèmes de production villageois ; elle porte en effet atteinte au mode de reproduction simple, et aux tendances à l'économie de la force de travail ou au désengagement foncier.

Le calcul socio-économique opère ensuite dans toute l'extension du système. Le maintien sur les terroirs d'une réserve de main d'oeuvre étrangère, permet aux autochtones, non seulement de produire et de reproduire leur mode d'exploitation, mais également de se dégager occasionnellement, ou temporairement de leur mileu villageois. Par ailleurs, les allochtones sont toujours là pour pallier aux difficulté financières des planteurs bété ; ces dépannages peuvent prendre plusieurs formes ; l'étranger prête de l'argent, prend en gage une parcelle ou bien tout simplement achète une terre. En bref le calcul intègre toute la complexité des relations entre autochtones et allochtones (surtout celles entre Bété et Dioula (1)). Contrairement à certaines apparences ou à certaines manifestations, les villageois ne refusent pas la présence étrangère, à l'inverse ils la souhaitent... à la seule condition cependant qu'elle reste à leur avantage.

2) <u>La notion de planteur autochtone</u>.

Le planteur autochtone est au premier chef un producteur ; cela revient à dire qu'il n'est ni un propriétaire foncier, ni un paysan, autant de figures qui incarnent un rapport stable ou permanent à la terre. Tout son comportement est simplement orienté vers le produit.

---

(1) Les relations entre bété et baoulé sont en revanche très "simples", car ils n'en ont pour ainsi dire aucune. Les baoulé sont avant tout des "colons" qui achètent des terres aux autochtones, sans avoir jamais aucun rapport de travail avec eux. Leur but, c'est l'accès à la terre, par le biais de la propriété, et à l'exploitation.
Cette absence de contact explique dans une centaine-mesure pourquoi il y a antagonisme entre bété et baoulé. Pour les autochtones, la colonisation des gens de l'Est est le versant négatif des migrations allochtones.

Finalement, la seule différence qui le distingue du travailleur salarié, réside dans son apparente indépendance ; il dispose librement de ses moyens de travail, et peut librement utiliser tel ou tel type de main d'oeuvre allochtone.

Néanmoins sa situation n'est pas sans rappeler, mais dans un contexte et une époque tout à fait différents, celle du travailleur à domicile. A l'instar de celui-ci, le planteur bété n'est que théoriquement libre ; en pratique, il est totalement dépendant du marché pour lequel il travaille, en l'occurrence du marché mondial du café et du cacao.

Par ailleurs, la petite plantation comme le travail à domicile présentent de sérieux avantages pour le système économique global ; ils lui permettent de se décharger des problèmes d'exploitation en les reportant sur le producteur lui-même. Considérées en dehors de tout cadre général, à la fois économique et politique, les plantations industrielles sont bien évidemment plus rentables, mais elles posent à l'Etat ou à l'entrepreneur des problèmes de rationnalité (capitaliste) qui sont absents de la petite plantation. C'est pourquoi à l'échelle nationale, cette dernière reste la base de la production arbustive.

Cependant la comparaison entre travail à domicile et petite plantation doit s'arrêter là ; le producteur bété est avant tout confronté à des problèmes fonciers et à des problèmes très particuliers de main d'oeuvre, toute chose que ne connait pas le "prolétaire en chambre". Encore faut-il nuancer et préciser que ces problèmes liés à la terre et au travail, ne sont pas ceux d'un exploitant agricole à part entière. Face à eux, le planteur bété se trouve toujours en position de force de travail ; il n'est pas un propriétaire qui engage des travailleurs, mais un producteur qui engage d'autres producteurs (1). Ce n'est pas

(1) Cela ne veut pas dire qu'ils sont sur un pied d'égalité. Le système exige que l'autochtone exploite la force du travail de l'allochtone (comme du reste celle de sa femme) ; mais cette "exploitation" ne définit aucune opposition de chasses. La plus-value dégagée du sur-travail de la main d'oeuvre, n'est jamais réinvestie dans la plantation, mais toujours dépensée. Autrement dit l'exploitation est toujours ponctuelle, car elle participe à la production et non au système reproductif.

par hasard si aujourd'hui l'on partage la récolte en deux, ou si le prix des contrats est disproportionné eu égard aux revenus. La situation actuelle est en quelque sorte la vérité de tout le système antérieur ; le planteur autochtone n'a jamais bénéficié d'aucune rente foncière, et il tend à ne plus jouir d'aucune rente de situation. Il obéit comme les allochtones à la conjoncture et aux rapports de force.

La définition du petit planteur bété comme producteur-travaillant-pour-le-marché-mondial, permet de comprendre ses désengagements fonciers, temporaires ou définitif, et le manque d'investissements dans sa plantation pour les générations futures. Quitte à n'être qu'une force de travail, autant le devenir vraiment et plus directement en s'installant en ville comme salarié ; il n'y a pas de coupure réelle entre le statut de producteur au village, et celui de travailleur en ville, mais au contraire processus continu.

En dernière analyse, la plantation comme système de reproduction simple, et le planteur comme force de travail, sont les deux faces d'une même réalité ; les formes sociales d'extraversion (exode rural, scolarisation, etc...) ne sont pas des données extérieures et contingentes, elles sont directement produites par l'économie fondée sur les cultures pérennes ; il n'y a donc pas contradiction mais simple prolongement.

Le système est un ensemble qui totalise et synthétise les données immédiates de la production, et les différentes manifestations sociales émanant d'elles.

DEUXIEME CHAPITRE

LA SIGNIFICATION DU DEMARRAGE RIZICOLE BETE.

Dans ce second chapitre, nous essaierons, à la lumière d'exemples concrets, de dégager la signification du démarrage rizicole bété. Nous prendrons essentiellement appui sur les trois composants de la trilogie villageoise, à savoir Dobe-Mahidio, Barouhio et Titiékou. D'autres exemples, issus cette fois-ci d'enquêtes plus ponctuelles, nous permettrons d'étayer certaines demonstrations. Précisons que ces enquêtes ont été menées dans tous les villages qui au moment de notre recherche (1), avaient délégué des volontaires pour mettre en valeur les bas-fonds rizicoles ; il s'agit principalement des villages situés sur la route Gagnoa-Oumé (voir carte ci-après).

I - LA TRILOGIE VILLAGEOISE.

Nous voudrions très brièvement rappeler les raisons qui nous ont conduit à choisir Dobe-Mahidio, Barouhio et Titiékou. Au départ, chacun de ces villages devait illuster une certaine attitude ou position vis à vis de la riziculture irriguée ; le premier illustrait l'acceptation, le second le refus, le troisième une sorte d'attitude moyenne. Après deux années d'enquêtes sur le terrain, les choses ne peuvent plus être présentées sous cette forme quelque peu "simpliste". D'abord aucun des trois villages choisis n'illustrent vraiment l'attitude que nous lui présuppositions. Dobe-Mahidio fut bien sûr le premier à avoir accepter la mise en valeur de son bas-fond, mais en dépit de la forte augmentation du prix du paddy, la dynamique des débuts n'a pas eu l'effet d'entrainement escompté. Il convient donc de nuancer l'acceptation de Dobé.

---

(1) Depuis lors, c'est-à-dire depuis Novembre 1974 d'autres villages se sont portés volontaires. La carte établie ci-après est donc une carte très ponctuelle.

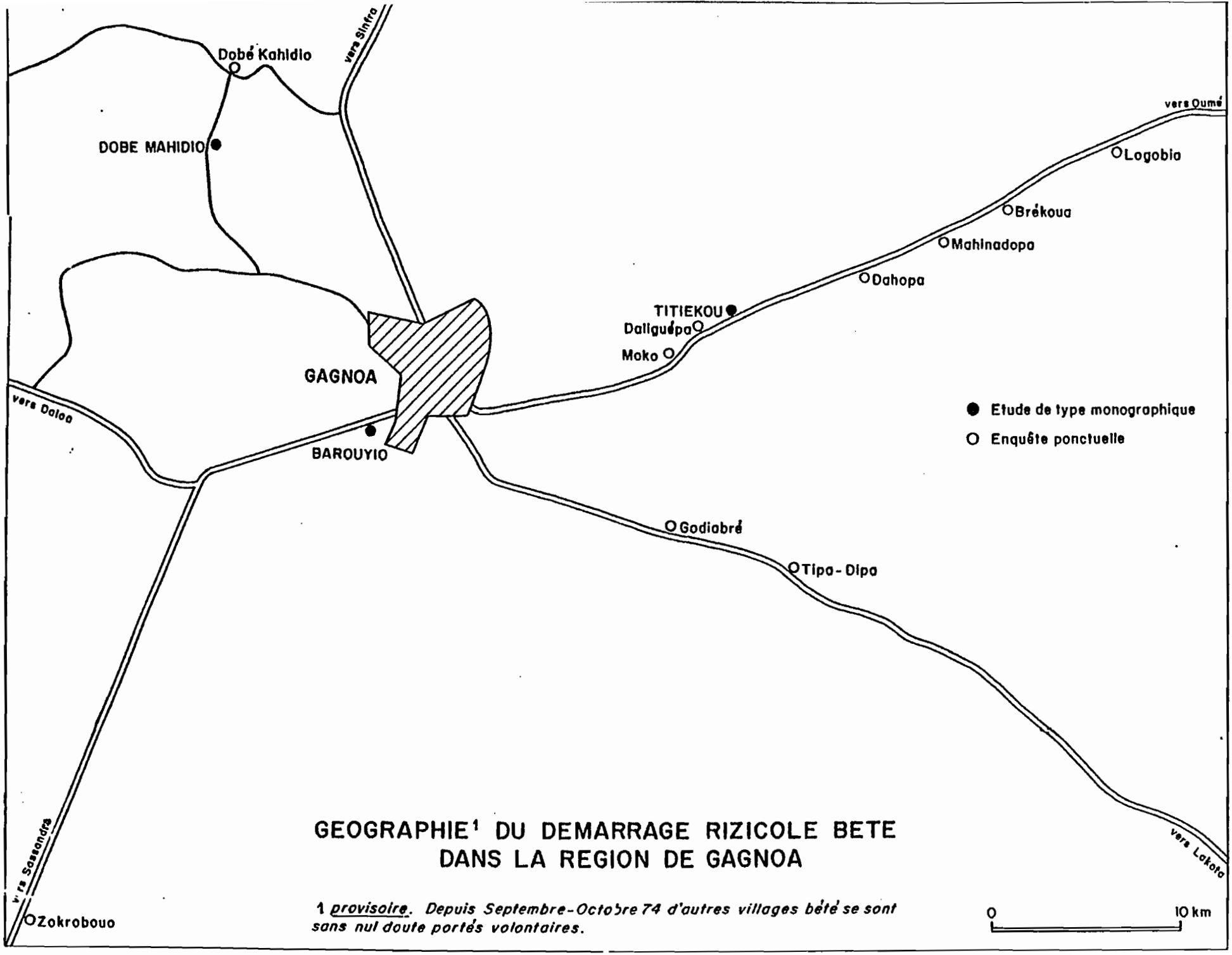

GEOGRAPHIE[1] DU DEMARRAGE RIZICOLE BETE DANS LA REGION DE GAGNOA

1 provisoire. Depuis Septembre-Octobre 74 d'autres villages bété se sont sans nul doute portés volontaires.

Par ailleurs, Barouhio qui en 1973 avait radicalement refusé de se porter volontaire, connaît aujourd'hui un léger démarrage ; plusieurs de ses habitants sont désormais membres du groupement de riziculteurs. Quant à Titiékou, l'expression "attitude moyenne" nous paraît fort peu adaptée ; la présence d'allochtones dans le groupement ne signifie pas que les autochtones sont moins enthousiastes qu'à Dobe-Mahidio ; les représentants bété sur le bas-fond sont proportionnellement plus nombreux dans ce village qu'à Dobé (1). En fait la particularité du groupement de Titiékou réside dans sa mixité ; riziculteurs autochtones et riziculteurs allochtones y sont en position de concurrence. Contrairement à Dobé où les Bété ont fait obstacle au volontariat des étrangers (du moins jusqu'à présent), les villageois de Titiékou n'ont pu empêcher l'entrée des Dioula sur le bas-fond ; nous verrons plus loin que cette présence d'allochtones sur les rizières, est l'indice de leur prédominance sur l'ensemble du terroir de ce village.

Il nous faut donc abandonner l'idée d'expliquer la situation de la riziculture irriguée dans chacun de ces villages par le biais d'une quelconque attitude : positive, négative ou moyenne; ainsi que nous l'avons souligné au tout début de ce rapport, les comportements sont très élastiques, et d'une année sur l'autre les réactions peuvent être très différentes.

Le choix des villages doit il pour autant être remis en question ? Nous ne le pensons pas. Bien que les notions d'acceptation ou de refus ne soient plus opératoires, les trois composants de notre échantillon, nous ont permis d'esquisser une prolématique rizicole ; se trouvant dans des situations foncières et économiques très différentes, ils ont chacun apporté des contributions très spécifiques à la compréhension du développement de la riziculture irriguée dans la région de Gagnoa. Plus précisément, la tentative que nous avons faite de saisir l'économie locale en terme de système, est le résultat direct de nos études monographiques.

---

(1) Une douzième sur une quarantaine de planteurs se sont portés volontaires à Dela-Mahidio, et treize sur un peu plus d'une trentaine à Titiékou.

A) LE CAS DE DOBE-MAHIDIO : PROBLEMATIQUE FONCIERE ET POSSIBILITE D'INNOVATION AGRICOLE.

Pour un aperçu plus complet du village de Dobé Mahidio, nous renvoyons le lecteur à notre premier rapport ; nous nous contenterons ici de présenter un résumé succint portant principalement sur les problèmes fonciers et les facteurs explicatifs du démarrage rizicole.

D'abord une donnée d'ordre ethnographique ; Dobé Mahidio est formé de deux patrilignages : Mahidio et Tabié. Bien qu'ils se reconnaissent des liens très étroits (qui sont probablement des relations d'alliance et non des rapports de parenté réelle), ces deux grigbé s'inscrivent très inégalement dans la vie économique villageoise. En premier lieu, ils se distinguent très nettement au sein de l'espace villageois ; chacun possède son propre quartier et son propre terroir ; en second lieu sur ces différentiations traditionnelles, s'est greffée toute une série de nouvelles déterminations, directement liées à l'émergence de l'économie de plantation et aux vagues migratoires. La colonisation allochtone, issue de la périphérie de Gagnoa (front dioula) s'est effectuée grâce à l'achat de terres appartenant presque exclusivement à Tabié ; progressivement ce lignage s'est vu dépossédé de plus de la moitié de son terroir originel. Les cessions de terres auxquelles il a librement consenti ont fait qu'aujourd'hui, le grigbé Tabié se trouve dans une situation extrêmement précaire.

L'évolution très différente des deux patrilignages (Mahidio a cédé 10 % des terres actuellement allochtones, et Tabié 90 %) explique pourquoi leur coexistence est désormais très difficile ; Mahidio reproche à Tabié d'avoir bradé son patrimoine foncier, et Tabié envie à Mahidio sa relative puissance économique.

Dobé-Mahidio dans son ensemble, restitue fidèlement l'image d'un monde de petits planteurs ; la moyenne de la taille des exploitations est de trois hectares, ce qui correspond en gros à deux hectares de plantations et à un hectare de vivriers. Remarquons une première disparité entre Mahidio et Tabié : le premier lignage totalise en moyenne 3,3 ha, alors que le second atteint seulement 2,7 ha.

Au niveau des cultures, le caféier l'emporte de très loin ; 50 % du territoire cultivé est occupé par des plantations de café ; le cacao et le coton sont faiblement représentés : 10 % environ à eux deux. Parmi les cultures vivrières, c'est le riz pluvial qui arrive très loin en tête.

Dans cet univers de petits planteurs, l'on observe malgré tous ces inégalités ; certains ont à peine 1 ha d'exploitation, d'autres possèdent en revanche 6 ha (maximum observé) ; cependant ces écarts ne permettent de distinguer que ceux qui "s'en sortent" de ceux qui "vivotent". La petite plantation homogénéise si l'on peut dire "par le bas", les éventuels groupes économiques.

L'examen des revenus théoriques (1) confirment tout à fait les observations faites à partir des exploitations ; d'abord Mahidio et Tabié ont des revenus moyens annuels très inégaux ; le premier atteint 90 000 CFA, le second seulement 52 000 CFA. Ensuite pour l'ensemble des villageois, l'on peut distinguer trois strates : les revenus compris entre 20 000 et 80 000 CFA, les revenus entre 100 000 et 160 000 CFA, enfin ceux compris entre 200 000 CFA et 240 000 CFA. Malgré cet éventail qui s'étale de 1 à 10, l'on ne peut en aucun cas distinguer des groupes sociaux ; ces strates ne sont valables que d'un strict point de vue empiriste et économiste ; ceux qui n'ont pour vivre que 20 000 CFA sont pour la plupart des hommes seuls ou âgés, leur revenu est donc adapté à leurs besoins élémentaires. En revanche les revenus élevés correspondent à des familles nombreuses, dont les enfants vont à l'école.

Ceci vient confirmer et étayer les analyses faites dans le premier chapitre; le petit planteur autochtone ajuste sa production et ses revenus sur ses besoins sociaux.

Examinons maintenant la situation des allochtones. Rappelons d'abord que la colonisation dioula remonte aux années 1952-55 ; malgré leur installation relativement récente, ces étrangers sont parvenus en une vingtaine d'années à s'approprier près

(1) Calculé sur la base de la vente des produits, ce qui supprime d'autres types de revenus ; aide familiale-emprunt, retraite ou pension éventuelle etc... .

TERROIR DE DOBE MAHIDIO
1973

Planche 8

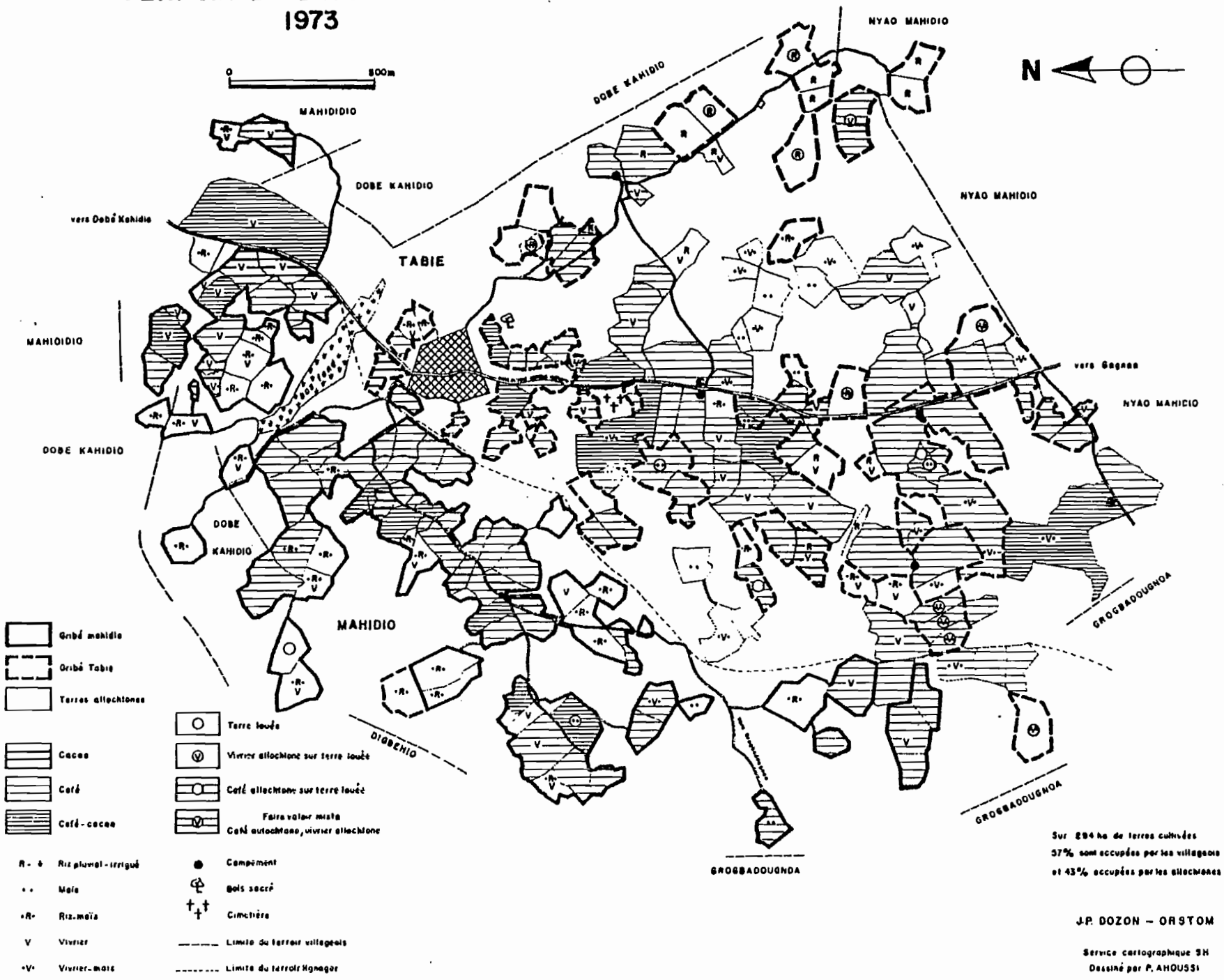

Sur 294 ha de terres cultivées
57% sont occupées par les villageois
et 43% occupées par les allochtones

J.P. DOZON – ORSTOM

Service cartographique SH
Dessiné par P. AHOUSSI

excentrique par rapport aux terres appropriées par les allochtones; seule la plantation d'un gros exploitant dioula se trouve sur le versant nord du terroir. En outre il appartient en majeur partie au lignage Mahidio, lequel, comme nous l'avons vu est particulièrement hostile aux cessions de terres.

En conséquences, une première dynamique explique le comportement favorable de certains villageois à l'égard de la riziculture irriguée ; il s'agit d'une stratégie d'ordre spatial , visant à maintenir les allochtones hors du périmètre contrôlé par les Bété, et à sauvegarder l'une des dernières terres disponibles.

Un deuxième mouvement vient s'ajouter à cette dynamique spatiale, mettant en oeuvre tout le passif des relations entre autochtones et étrangers. Précisons d'abord, que les deux "big men" de Dobé, se sont portés volontaires en 1972 pour mettre en valeur le bas-fond. Pour eux il ne s'agissait pas d'obtenir seulement 0,5 ha de parcelle (unité courante distribuée par la SODERIZ), mais l'ensemble de l'espace aménagé, soit environ cinc hectares. A l'instar de certains riziculteurs entrepreneurs de Gagnoa, ils voulaient instaurer un système de faire-valoir indirect en employant une main-d'oeuvre permanente (manoeuvres salariés).

Le volontariat autochtone s'explique donc par un refus de participer à l'accroissement du capital foncier des plus gros planteurs étrangers. Ce refus était d'autant plus catégorique, que le bas-fond devait être confié aux dioula gratuitement, autrement dit que ces derniers n'étaient plus obligés de passer par les Bété pour s'approprier une terre du village.

La naissance d'un groupement de riziculteurs bété à Dobé Mahidio est donc profondement liée à la situation socio-économique de ce village. Le bas-fond concentre toutes les contradictions, et toute l'évolution entropique du système fondé sur les cultures pérennes et sur les relations entre autochtones et allochtones ; il est à la fois producteur de revenus complémentaires (il pallie à la baisse de productivité des plantations, tout en ne se substituant pas aux cultures pérennes), et espace stratégique : il révèle en effet l'antagonisme latent des rapports entre villageois et étrangers. Alors que les cessions de terres (toujours

inter-individuelles), ne semblaient pas provoquer de conflits particuliers, l'ultime cession, par l'intermédiaire de l'Etat (SODERIZ) donne naissance à une véritable prise de conscience foncière. La dernière unité de patrimoine, est ici révélatrice de tout le processus antérieur.

Etant donné le blocage foncier, et la dégradation des conditions d'exploitation, l'innovation agricole, et notamment le développement rizicole, paraît être le seul moyen de perpétuer et de sauvegarder le cadre villageois. Malheureusement les comportements novateurs sont loin d'atteindre l'ensemble des autochtones de Dobé ; les quelques individus dynamiques sont pour la plupart des planteurs de Mahidio ; autrement dit les gens de Tabié, à l'exception de deux ou trois, se tiennent très en retrait des initiatives et du volontarisme du premier lignage.

En dépit de conditions objectives favorables, un fait majeur oblige à nuancer les possibilités d'innovation agricole à Dobé Mahidio ; en 1974, malgré l'augmentation exceptionnelle du prix du paddy, et l'extension du bas-fond de Dobé, il n'y a pas eu de grand changement au sein du groupement de riziculteurs. Parmi ceux, qui à la suite du nouvel aménagement, s'étaient portés volontaires, un ou deux planteurs seulement ont effectué les travaux demandés par la SODERIZ. Bref le dynamisme des débuts n'a eu aucun effet d'entrainement.

Après le quasi-abandon du deuxième train de volontaires, les autochtones semblent obliger de revenir sur leur refus catégorique de voir s'installer des dioula sur le bas-fond. La pression de la SODERIZ aidant, il est fort probable que dans les mois à venir, le groupement de riziculteurs perde son caractère strictement autochtone, pour devenir mixte.

En définitive le calcul économique n'a guère eu de prise sur l'évolution du volontariat rizicole à Dobé Mahidio. Au moment où le prix du paddy était encore assez bas, et où les autochtones dans leur ensemble ne semblaient pas très enclins à produire du riz irrigué, des villageois de Dobé se sont portés volontaires ; en revanche, alors que le riz irrigué devient une véritable culture commerciale, à même de rivaliser avec les traditionnelles cultures pérennes, un nouveau démarrage n'a pu s'amorcer.

Cette évolution très contradictoire montre à quel point l'innovation agricole est dépendante de nombreux facteurs ; celui qui nous a paru le plus déterminant en même temps que le plus favorable, est la situation dégradée du terroir ; mais des facteurs négatifs peuvent intervenir, formant autant d'obstacles à l'innovation ; parmi eux retenons surtout le problème de main d'oeuvre. A Dobé Mahidio, comme dans beaucoup de villages de la région de Gagnoa, les planteurs autochtones rencontrent aujourd'hui de sérieuses difficultés à trouver des "forces de travail". Ces difficultés sont encore plus grandes avec la riziculture irriguée, car les bas-fonds attirent assez peu la main d'oeuvre allochtone. Quitte à travailler sur des rizières, elle préfère de beaucoup se porter volontaire , et ainsi bénéficier du statut d'exploitant à part entière. Un exemple très significatif, sur lequel nous reviendrons plus loin, traduit ce dynamisme allochtone ; devançant les techniciens de la SODERIZ, des dioula mettent en valeur des sortes de "bas-fonds sauvages" ; ils espèrent ainsi se passer de l'autorisation des autochtones, en demandant à la SODERIZ de venir encadrer leur entreprise, et par là même d'entériner leur mise en valeur pas un droit d'usage officiel.

Par ailleurs un certain nombre de facteurs qui avaient cours dans la première phase du volontariat de Dobé, n'ont plus joué dans la seconde ; une dynamique économique d'abord : les premiers riziculteurs sont des planteurs ayant à leur charge une famille importante et surtout des enfants en âge d'aller à l'école ; une dynamique sociale ensuite : les solidarités les plus solides formées sur la base de groupes de parenté traditionnels (Noyokos-souyoko) se sont révélées d'emblée. Lors de la seconde phase aucun noyau d'entraide, similaire à ceux du départ ne s'est manifesté.

B) LE CAS DE BAROUHIO : UN DEVELOPPEMENT RIZICOLE TRES MARGINAL, LIE A UNE DYNAMIQUE FONCIERE.

Barouhio (village du canton Niabré), a ceci de très particulier qu'il n'est pas à proprement parler un village, puisqu'il fait partie intégrante de l'espace urbain de Gagnoa ; à la fois quartier et terroir, il reçoit simultanément les déterminations

de la ville et de la brousse. Certains des ses habitants sont en même temps, ou tour à tour planteurs et salariés. Peuplé d'environ cinq cents autochtones, Barouhio, dans l'ensemble du canton Niabré, fait figure de gros village. Il est composé de quatre patrilignages, dont trois se reconnaissent avoir un ancêtre commun ; le quatrième, sans lien de parenté avec les premiers, est venu tardivement se joindre à eux (1925).

Nous n'avons pu évaluer la population allochtone, d'autant qu'un certain nombre d'étrangers qui y possèdent des terres, habitent à Dioulabougou (quartier dioula de Gagnoa) ; la seule chose que nous puissions affirmer (après lecture du recensement de 71), est que cette population est très diversifiée ; l'on dénombre des Gouro, des Yacouba, des Senoufo, des Baoulé, et des Dioula.

Premier élément d'analyse : le vieillissement de la population 70 % des planteurs de Barouhio ont plus de cinquante ans (dont 25 % ont plus de 65 ans). Les moins de quarante ans ne représentent que 6 %, et l'on ne comte aucun chef de famille, ayant en-dessous de trente cinq ans. Nous ne reviendrons pas sur les analyses que nous avons faites au chapitre précédent (1) ; rappelons simplement que l'exode rural et la scolarisation eurent un rôle décisif dans le dépeuplement de ce village ; les plantations sont désormais des exploitations de "vieux", et l'on voit assez mal quelle sera leur situation dans une quinzaine d'années.

Au plan foncier, les données se présentent sous un jour très différent de celles de Dobé Mahidio ; il n'y a pas en effet de pression foncière. Cette absence de pénurie de terres est très paradoxale dans la mesure où la présence très proche de dioulabougou aurait du normalement provoquer une large colonisation du terroir.

En fait trois facteurs ont permis à Barouhio de sauvegarder son patrimoine foncier. En premier lieu, le territoire de chasse originel est particulièrement vaste (rien de comparable avec

---

(1) voir p. 71 - 72.

celui de Dobé Mahidio) ; en second lieu les étrangers ont surtout colonisé la partie du terroir contiguë à Dioulabougou. Enfin l'exode rural est tel dans ce village, qu'il compense très largement les cessions de terres faites aux étrangers.

L'examen des exploitations permet là encore de distinguer Barouhio de Dobé Mahidio. La taille moyenne des plantations est en effet de 4,7 hectares, alors qu'elle n'est que de 2 ha à Dobé.

Cette moyenne est en fait peu significative ; à y regarder de près, Barouhio, à l'instar de Dobé est un village de petits planteurs ; la seule différence est que cinq gros exploitants se détachent de l'ensemble ; ils possèdent en effet tous plus de dix hectares (1). Précisons à leur propos, que leur relative richesse n'est pas le produit d'une lente accumulation. En position d'aînés ils ont bénéficié au départ d'une rente de situation, tant au niveau de l'espace exploitable, qu'au niveau de la main d'oeuvre familiale (ils ont plusieurs femmes, et probablement ont-ils réussi, à tout le moins au début, à obtenir des prestations de travail de la part de leurs dépendants).

Aujourd'hui ces planteurs emploient une main d'oeuvre salariée (mensuels).

La moyenne comparée des revenus théoriques de Dobé Mahidio et de Barouhio, ne reflète pas celle observée au niveau des exploitations. En ce qui concerne le premier village, l'on obtenait un revenu brut de 90 000 CFA, pour le second l'on obtient seulement 110 000 CFA ; plusieurs facteurs expliquent la relative faiblesse des revenus de Barouhio. D'abord, à la suite de l'augmentation spectaculaire du prix du cacao, bon nombre de planteurs ont défriché de nouvelles terres : les superficies ne peuvent donc pour le moment se traduire ni en terme de production, ni en terme de revenu.

Ensuite une majorité de villageois pratiquent des faire-valoir du type "abusuan" ou "abougnon", ce qui fait baisser de la moitié ou du tiers la production des exploitations.

---

(1) respectivement 10, 11 18, 20 et 21 hectares.

Enfin la part des revenus tirée de la commercialisation des produits vivriers, fut lors de notre enquête, très largement sous-estimée.

En définitive, la situation économique et foncière de Barouhio n'a rien de comparable à celle de Dobé Mahidio. Dans ce village, l'économie de plantation semble pouvoir se reproduire sans problèmes ; le défrichement de nouvelles terres est encore possible, et la main d'oeuvre allochtone, grâce à la proximité de Dioulabougou, ne manque pas. Le seul facteur entropique du système local, est le vieillissement de la population consécutif à un fort taux d'exode rural. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, l'équilibre de ce système loin de fixer la population à son terroir contribue plutôt à encourager ses inclinaisons pour la ville.

Quel fut l'impact de la riziculture irriguée dans ce contexte arboricole pour le moment équilibré ?

En 1973, Barouhio avait refusé catégoriquement de mettre en valeur le bas-fond aménagé par la SODERIZ ; seule une jeune fille (célibataire), originaire du village, mais habitant à Gagnoaville, était membre du groupement. L'hypothèse immédiate que l'on pouvait tirer de ce refus était la suivante : aussi longtemps que les conditions sont remplies pour que se reproduise l'économie de plantation, aucune innovation agricole ne parait possible ; en l'absence de pénurie de terres et de main d'oeuvre, les cultures pérennes restent le fondement de la production agricole. De la sorte était confirmé mais à contrario , les conclusions provisoires tirées de la monographie de Dobé Mahidio : la dégradation du terroir de ce village était telle qu'elle permettait l'innovation agricole. En 1974 et sans que les conditions objectives aient changé, l'on ne peut plus tenir le même raisonnement.

En effet à la suite de l'agrandissement du bas-fond, une dixaine de Bété ont décidé de se porter volontaires ; un peu plus tard, lors d'une nouvelle extension du périmètre rizicole (Barouhio IV), plusieurs autochtones ont décidé également de tenter l'expérience.

Quels sont les facteurs qui ont provoqué un tel changement d'attitude chez les autochtones de Barouhio ?

a) Lorsque son prix était encore à 30 CFA le kilo, le kilo, le riz irrigué restait fondamentalement une production "batarde", à mi-chemin entre une culture vivrière et une culture commerciale.

A 70 CFA le kilo, il perd ce caractère ambivalent pour devenir un produit commercial et spéculatif à part entière. Autrement dit, tout le processus qui avait contribué, au moment de l'introduction des cultures pérennes, à transformer les traditionnels droits d'usage en droits de propriété, se reproduit de façon identique avec les bas-fonds rizicoles ; le produit, en tant que virtualité d'argent (le riz irrigué est fort peu consommé par les autochtones), investit le sol de toute sa valeur ; du même coup la terre peut devenir à son tour marchandise.

En bref, grâce à l'augmentation exceptionnelle du prix du paddy, les terres de bas-fonds (considérées auparavant comme des terres impropres à toute culture), ont acquis une valeur marchande.

Cependant, dans le même temps, où la terre devient virtuellement marchandise, elle est neutralisée par l'acte de nationalisation consécutif aux aménagements.

C'est pourquoi face au volontariat des allochtones, certains autochtones vont réagir afin de se réapproprier un patrimoine qu'ils jugent être leur propriété. A Barouhio, parmi les récents volontaires bété, il y en a surtout un, qui semble particulièrement décidé à faire valoir son droit traditionnel. Possédant une grande partie du bas-fond, il conteste même le volontariat d'autres autochtones.

b) Un second fait vient prolonger cette dynamique foncière ; à Barouhio IV (zone extensive du bas-fond), les autochtones ont refusé toute participation des étrangers, et ont décidé de mettre en valeur le bas-fond ; malheureusement les travaux exigés par la SODERIZ, à savoir le défrichement, ont été jugés insatisfaisants. Du même coup, le topographe n'a pas mesuré les lots provisoirement attribués, et les Bété n'ont pu être admis comme riziculteurs en titre.

Outre le fait qu'ils aient négligé les travaux préparatoires, les volontaires autochtones, ont profité de l'occasion qui leur avait été donnée, pour mettre des métayers à leur place, et certains pour vendre la terre. Nous n'avons pas pu prendre connaissance du dénouement de l'affaire ; retenons simplement qu'au moment de notre passage la situation était plutôt tendue sur le bas-fond de Barouhio.

Tardivement les planteurs bété de Barouhio ont choisi de se porter volontaires ; le sens de cette initiative n'a rien d'univoque ; il n'exprime pas une simple volonté de produire du riz irrigué, il porte surtout sur les préalables à cette production. Le but des autochtones est au premier chef de faire valoir leur droit de propriété sur le bas-fond. Une telle détermination n'est compréhensible que dans la mesure où il répond à un processus contradictoire ; au moment même où l'espace rizicole acquiert une valeur marchande il perd ses attributions traditionnelles ; les anciens détenteurs n'ont plus ni droit d'usage (à moins de se porter volontaires) ni droit de propriété.

Ensuite, et consécutivement à cette première réaction, les villageois n'acceptent pas la présence des allochtones. Là encore ce refus peut paraître étonnant lorsque l'on sait que les étrangers ont toujours été partie prenante de l'économie de plantation, et qu'ils ont toujours pu, sans trop de difficultés, avoir accès à la terre.

En réalité si les Bété n'admettent pas le volontariat des allochtones, c'est moins parce que ceux-ci leur usurpent le droit de produire du riz irrigué (sur ce plan du reste, Bété et étrangers ont un droit identique), que parce qu'ils ne respectent pas le mode de relations habituel entre les deux communautés.

L'intervention d'un tiers, à savoir la SODERIZ, permet aux allochtones de ne plus s'adresser aux étrangers pour obtenir des parcelles du bas-fond. Aussi longtemps que les Bété estimaient qu'ils ne pouvaient exploiter les bas-fonds (le rapport travail/revenu étant jugé insuffisant), ce court-circuit opéré par les étrangers pouvait les laisser indifférents; mais dès lors que la

terre acquiert une valeur, et que la riziculture irriguée peut s'intégrer au cadre général de l'économie de plantation, il devient à leurs yeux inadmissible. Pour eux en effet les allochtones ne sont plus à leur place ; plutôt que de s'approprier le bas-fond, ces derniers devraient tout simplement travailler au titre de main d'oeuvre sur leur rizière, ou bien tout simplement leur acheter les casiers qu'ils ne désirent pas mettre en valeur.

Ainsi, l'exemple du bas-fond de Barouhio, démontre que la riziculture irriguée peut parfaitement être acceptée par les populations autochtones, encore faut il qu'elle reproduise les mécanismes et les rapports sociaux spécifiques à l'économie de plantation.

Une réserve cependant ; à Barouhio, le développement rizicole reste très marginal : les volontaires ne représentent en effet qu'une minorité d'individus par rapport à l'ensemble des planteurs du village. Les conditions relativement saines de l'économie arboricole, et le vieillissement de la population, restreignent singulièrement les possibilités d'extension du démarrage autochtone.

c) Le cas de Titiékou : prédominance allochtone et carence de main d'oeuvre.

Titiékou est un petit village situé sur la route d'Oumé, à une dizaine de kilomètres de Gagnoa.

Première donnée significative : il est peuplé d'un peu plus d'une centaine d'autochtones (cent quinze exactement), et d'environ deux cent cinquante allochtones. La prépondérance numérique des étrangers se traduit au sein de l'espace villageois par l'existence de deux quartiers distincts : celui des Bété et celui des Dioula. Les Baoulé, assez nombreux, vivent dans des campements très retirés du centre villageois. Les deux patrilignages qui composent Titiékou (Dionpa et Titiépa), contrairement à ceux de Dobé-Mahidio, ne se distinguent au sein de l'espace villageois, ni par un quartier, ni par un terroir lignager autonome. Il est vrai que tous deux sont d'anciens segments de lignage, détachés d'un même grigbé originel.

Titiékou connaît un fort taux d'exode rural (55 %) (1), mais contrairement à Barouhio, et dans une certaine mesure à Dobé-Mahidio, il ne subit aucun vieillissement de sa population ; tous les groupes d'âge y sont représentés de façon équilibrée. Notons à cet égard qu'un certain nombre de jeunes, entre vingt et trente ans, qui avaient quitté le village pour travailler en ville, sont revenus récemment à Titiékou.

Elément essentiel de la problématique villageoise : la prédominance allochtone. Elle se manifeste comme nous l'avons vu au plan démographique, mais surtout au niveau du terroir.

Reportons-nous au cadastre reproduit ci-après ; sur 254 hectares de plantations mises en valeur, 178 hectares appartiennent aux allochtones, et seulement 76 hectares aux autochtones, soit respectivement 70 % et 30 %. La colonisation étrangère à Titiékou dépasse donc très largement celle de Dobé-Mahidio, laquelle n'atteint pas encore la moitié du terroir (2). Il est vrai que les cessions de terres sont dans le cas présent beaucoup plus anciennes ; certaines remontent en effet au tout début de l'économie de plantation, autour des années 35. Parmi les planteurs allochtones recensés, plusieurs sont nés à Titiékou, et ont hérité des terres que leur père avait achetées.

Fait remarquable, et qui illustre parfaitement la logique entropique de l'économie de plantation décrite dans le premier chapitre, les aliénations de terres n'ont connu aucune interruption. La pression foncière n'ayant pas encore atteint un seuil critique, les planteurs bété persistent à vendre leur patrimoine ; depuis 1970 par exemple, l'on a pu enregistrer une dizaine de ventes de terres.

La colonisation étrangère n'est donc pas encore achevée à Titiékou. Pour donner une idée de la dynamique allochtone, il suffit de comparer les résultats du cadastre que nous avons établi cette année, avec ceux du cadastre fait en 1956. A cette époque les étrangers n'occupaient que 102 hectares de plantations, et

---

(1) 46 % exactement, locations comprises.

(2) Voir p. 58.

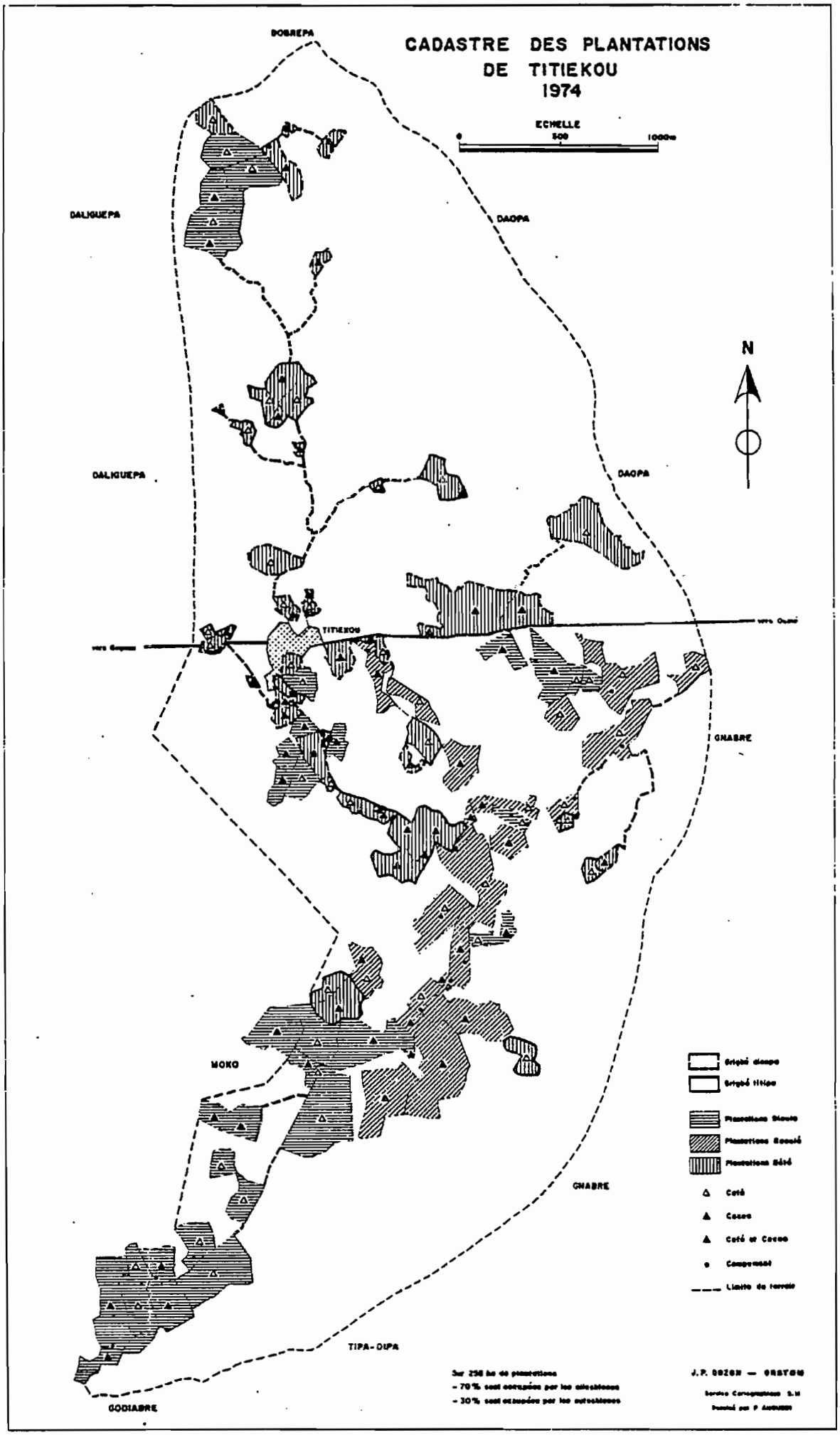
CADASTRE DES PLANTATIONS
DE TITIEKOU
1974
ECHELLE
500
1000m
DOBREPA
DALIGUEPA
DAOPA
DALIGUEPA
DAOPA
N
TITIEKOU
GNABRE
MOKO
GNABRE
TIPA-DIPA
GODIABRE
Caféiers diverses
Caféiers Robusta
Plantations Diverses
Plantations Caféiers
Plantations Mixte
Café
Cacao
Café et Cacao
Campement
Limite de terroir
Sur 250 ha de plantations
- 70 % sont occupées par les caféiers
- 30 % sont occupées par les cacaoyers
J.P. BOZON — ORSTOM

les Bété 82 hectares (soit respectivement 56 % et 44 %). En l'espace de vingt ans, à coup de départs à la ville et de ventes de terres, l'équilibre a été totalement rompu.

Contrairement à Dobé-Mahidio où nous n'avons rencontré aucun représentant du monde Akan, et à Barouhio où l'on n'en compte que quelques uns, il existe à Titiékou une colonie baoulé. Cette présence est tout-à-fait conforme au mode d'immigration de cette population ; préférant s'installer sur les axes routiers par lesquels ils sont venus, ces migrants choisissent des villages au terroir suffisamment vaste, de façon à s'aménager de véritables micro-territoires au centre desquels ils bâtissent leur campement. Précisons que tous les villages situés sur la route Gagnoa-Oumé connaissent une forte colonisation baoulé qui répond au même mode d'insertion.

Assez curieusement, l'immigration baoulé à Titiékou précède celle des Dioula ; la plupart des planteurs originaires de l'Est se sont en effet installés avant 1950. Malgré leur ancienneté, ils se tiennent très à l'écart de la vie autochtone et villageoise ; à l'inverse des Dioula, ils n'ont jamais tenté de tisser des liens avec les Bété.

Le planteur Baoulé se définit avant tout comme un propriétaire-exploitant, dont les relations avec les autochtones sont strictement vénales : vente et achat de terres, tel est le fondement de leur unique rapport. Jamais il ne vend sa force de travail ou devient métayer chez un planteur bété ; en revanche il fournit de nombreux modèles d'exploitation aux autochtones : le terme "abusuan" (faire-valoir 2/3-1/3) n'est-il pas un terme typiquement akan ?

En outre, leur milieu d'origine renforce l'autonomie des planteurs baoulé ; à Titiékou, la quasi-totalité de ces migrants sont natifs de deux villages ; ce phénomène de restructuration du milieu d'arrivée par le lieu de départ existe également chez les Dioula, mais sans doute de façon moins profonde. La solidarité baoulé est en quelque sorte inversement proportionnelle à leur intégration dans la société autochtone.

Tous ces facteurs, à savoir l'appropriation du sol par le biais exclusif de l'achat, l'absence de relations de travail, et consécutivement l'absence de relations sociales, le repli sur les campements, enfin l'importance des liens traditionnels expliquent pourquoi les rapports entre Bété et Baoulé sont, en certaines circonstances, très tendus . Objectivement il n'y a pas de différence fondamentale entre allochtones de l'Est et allochtones du Nord ; les deux groupes participent au même mouvement de colonisation, mais les premiers subissent les effets des contradictions entre l'ensemble des étrangers et les populations autochtones, et ce dans la mesure où ils ne sont que de simples acheteurs de terres.

Examinons brièvement les types d'exploitation qui se dégagent du cadastre de Titiékou.

Du côté autochtone, les plantations restituent à nouveau l'image d'un monde de petits planteurs. A l'exception d'une grosse exploitation de dix-sept hectares, l'ensemble des superficies cultivées en plantes arbustives oscille entre moins de un hectare et un peu plus de quatre hectares. La moyenne générale est d'environ trois hectares.

Fait remarquable, qui vient étayer notre modèle de la reproduction simple, la taille moyenne des plantations ne s'est accrue en l'espace de vingt années (cf. cadastre de 56) que de 20 % ; l'on peut du reste se demander si cette faible augmentation a compensé l'accroissement parallèle du coût de la vie.

Si les choses n'ont guère évolué au niveau des exploitations, en revanche les "formes extraverties" se sont singulièrement développées. En vingt ans, Titiékou a perdu le tiers de ses planteurs, et a cédé 76 hectares, ce qui représente exactement le territoire de culture pérennes qu'il met en valeur aujourd'hui.

Assurément (pour ceux qui ont été en mesure de vendre), l'aliénation a compensé la propension à la reproduction simple.

De leur côté, les exploitations allochtones sont sensiblement plus vastes que celles des autochtones. Sur une quarantaine de planteurs recensés (1), nous avons obtenu la moyenne de 4,7 hectares ; cela représente 30 % de plus que celle des plantations bété.

En réalité ce chiffre masque une franche disparité entre les deux communautés d'allochtones ; alors que les planteurs dioula ne se distinguent que fort peu de leurs homologues bété, avec une moyenne de 3,5 hectares, les planteurs baoulé en revanche se distinguent très nettement avec une plantation moyenne de 6,4 hectares.

Cette coupure entre le groupe bété-dioula et le groupe baoulé s'explique à notre sens par deux facteurs. D'une part, le migrant de l'Est se pose avant tout comme un exploitant (à l'inverse des Dioula qui peuvent être également commerçants, transporteurs, etc...), dont le but est d'acquérir un capital foncier afin de le faire fructifier le mieux possible ; d'autre part, l'ancienneté de sa colonisation à Titiékou lui a permis d'obtenir très vite des espaces de cultures assez vastes (2).

En ce qui concerne les allochtones dioula, le processus est inverse ; beaucoup de planteurs se sont installés très récemment (après 1965), et n'ont pu acheter que des parcelles relativement petites.

L'examen de la structure des revenus vient compléter l'analyse faite à partir des exploitations.

Chez les autochtones, et si l'on écarte le gros planteur (dont le revenu annuel dépasse le million de francs CFA), la moyenne des revenus bruts annuels est de 84 000 CFA. A l'instar des

---

(1) dont nous avons mesuré la plantation.

(2) Une grande partie des forêts autochtones, vers les années 1930-40, étaient encore inexploitées.

superficies, l'on observe une assez faible dispersion des données ; la moitié des revenus oscillent entre 90 000 et 150 000 CFA (valeur modale).

La masse monétaire perçue par les allochtones est assez proche de celle perçue par les autochtones ; chaque planteur étranger reçoit en effet en moyenne 105 000 CFA. Ce dernier chiffre masque une singulière anomalie ; alors que les Dioula ont des exploitations sensiblement plus grandes que celles des Bété, leur revenu moyen ne dépasse pas 75 000 CFA.

Un fait majeur explique le phénomène; il se trouve que parmi les originaires du Nord, un certain nombre sont des migrants récents dont la plantation toute nouvelle n'a pour le moment rien "donné". En attendant leur première traite, les revenus qu'ils perçoivent proviennent de la commercialisation du vivrier (moins de 10 000 CFA).

L'analyse des revenus des planteurs baoulé corrobore tout à fait celle de leurs plantations ; ils perçoivent en effet une moyenne annuelle de 200 000 CFA. Il convient de préciser qu'une part importante des gains provient de la vente de produits vivriers, et notamment du vin de palme. Ceci confirme que le comportement économique des migrants baoulé est celui d'un paysan à part entière, qui tente de tirer le maximum de son exploitation.

Au vu du cadastre reproduit ci-après, l'on observe aisément une amorce de pression foncière ; toute la partie Sud du terroir est colonisée par les plantations allochtones ; en outre les Bété, qui avaient pris l'habitude d'exploiter des terres assez proches du village, sont contraints maintenant d'aller défricher assez loin ; l'on remarque également qu'à l'extrême nord du terroir, certains autochtones semblent faire obstacle à la colonisation étrangère.

Cependant, et bien que l'absence du cadastre vivrier nous masque l'importance exacte de la pression foncière à Titiékou, l'on peut malgré tout avancer que la situation est loin d'être comparable à celle de Dobé-Mahidio. Pour le moment aucun des indices relevés à Dobé n'ont été confirmés à Titiékou ; alors que

dans le premier village l'on ne peut plus vendre de terres, à moins de partir définitivement, dans le second les cessions restent toujours possibles (paradoxalement, et jusqu'à un certain seuil, l'aliénation est signe d'équilibre) ; par ailleurs, alors qu'à Dobé, d'aucuns sont obligés d'acheter ou de racheter des parcelles aux villages mitoyens ou à des Dioula, à Titiékou, l'on peut toujours défricher de nouvelles terres.

Bref, l'acceptation par les autochtones de mettre en valeur le bas-fond ne peut être imputable à une quelconque problématique foncière. Selon nous, l'explication de l'attitude positive des Bété réside dans l'antagonisme latent entre groupe autochtone et groupes allochtones, antagonisme qui est né de leur inégale répartition sur le terroir villageois.

Nous venons de voir que Titiékou était dominé, tant sur le plan démographique que sur le plan foncier, par une forte présence d'allochtones. Au moment de l'aménagement du bas-fond, elle s'est immédiatement traduite par le volontariat d'un certain nombre de Dioula. Les autochtones ont réagi très vite à ce dynamisme en déléguant eux-mêmes plusieurs planteurs. Au bout du compte, le groupement est aujourd'hui tout-à-fait mixte, avec une légère prédominance étrangère : sur trente-deux volontaires, l'on compte en effet treize Bété et dix-neuf Dioula.

Les choses seraient parfaites et même idéales (la mixité pouvant être considérée comme source d'émulation) si les autochtones ne remettaient précisément en cause une telle mixité. Depuis le dépôt de la première liste de volontaires, et à la suite de quelques incidents, l'encadreur de la SODERIZ a dû biffer le nom de certains allochtones. De nouveaux volontaires bété (au début ils n'étaient pas treize) ont exigé le départ de riziculteurs dioula, au nom de leur droit de priorité. Cette contre-offensive autochtone est loin d'être achevée. Les villageois poursuivent leur contestation, en espérant peut être un jour devenir les seuls exploitants du bas-fond.

Comment rendre compte de cette rivalité manifeste entre les deux communautés, et du ressentiment, parfois violent, des Bété ?

L'erreur serait de penser que l'enjeu de l'antagonisme porte sur la riziculture irriguée ; leur attitude ne traduit pas une volonté d'empêcher les Dioula d'acquérir de meilleurs revenus, elle vise bien plutôt à sauvegarder un équilibre précaire, ou mieux à enrayer un déséquilibre tendanciel.

Examinons les faits plus avant. Nous avons vu précédemment que les positions respectives des deux communautés donnaient un net avantage aux Dioula et aux Baoulé ; l'économie de plantation à Titiékou étant dominée par les exploitants étrangers, une grande partie de la main d'oeuvre locale est par conséquent drainée et contrôlée par eux. Allochtone elle aussi, souvent attachée aux planteurs dioula par des liens familiaux, cette main d'oeuvre est virtuellement en situation de rompre ses engagements et ses relations avec les planteurs bété. Bref, plus il y a de propriétaires-exploitants étrangers sur un terroir autochtone, plus la main d'oeuvre tend à échapper au contrôle des Bété.

A Titiékou donc, le problème majeur est celui de la main d'oeuvre. C'est précisément cette difficulté là que le volontariat rizicole va dévoiler et aggraver.

En acceptant de prendre en charge le bas-fond, bon nombre de Dioula vont rompre les relations de travail qu'ils entretenaient avec les autochtones. Certains, qui étaient à la fois planteurs indépendants et métayers chez les Bété, vont rompre leurs relations avec ces derniers, et s'autonomiser définitivement en prenant une parcelle de bas-fond. D'autres, simples contractuels ou "abusuans" chez les autochtones, qui n'étaient pas en mesure d'acheter une plantation, vont profiter de l'occasion offerte par la SODERIZ pour acquérir un lopin de terre à peu de frais.

Autrement dit toute une fraction du volant de main d'oeuvre dont disposaient les autochtones pour leurs plantations (volant déjà très réduit) va leur échapper par l'intermédiaire de la riziculture irriguée.

C'est donc avant tout pour empêcher une telle pénurie que les Bété de Titiékou vont à leur tour décider de se porter volontaires.

"Non seulement ils nous prennent notre bas-fond, mais en plus ils ne veulent plus travailler sur nos plantations". Telle est la phrase qui résume le comportement des villageois de Titiékou à l'égard du volontariat allochtone. Au-delà de sa signification immédiate, elle exprime toute la logique de l'économie de plantation, logique dont les autochtones sont toujours en train de reproduire le modèle. Ni le produit, ni la présence proprement dite des allochtones sur le bas-fond ne sont visés par ce comportement très réactif. Ce qu'en revanche ils n'admettent pas, c'est que d'une part le bas-fond soit cédé aux Dioula sans passer par leur intermédiaire, ou sans leur consentement (autrement dit que les cessions de terres échappent au shéma des aliénations qui ont cours dans le cadre de l'économie de plantation), et que d'autre part la fixation des allochtones sur leur terroir, loin de créer une disponibilité de main d'oeuvre, entraîne au contraire sa carence.

II - LA PROBLEMATIQUE RIZICOLE CHEZ LES AUTOCHTONES.

Ce paragraphe est une tentative de synthèse des différents problèmes que soulève le démarrage rizicole bété ; il se propose en même temps d'en dégager les multiples significations.

A) Les bas-fonds comme espaces non-neutres.

A travers nos différentes études monographiques, il est apparu que les bas-fonds devaient être distingués (du moins au niveau de l'analyse) du produit qu'ils sont destinés à développer ; ces bas-fonds se présentent au premier chef comme des espaces, dont le caractère apparemment neutre ("ils n'appartiennent théoriquement plus à personne") révèle et renforce tout le passif des contradictions propres aux économies locales (terroirs).

1) Les bas-fonds comme unités foncières marginales.

L'exemple de Dobé-Mahidio a montré que l'aménagement d'un bas-fond pouvait survenir dans un contexte foncier totalement dégradé. La pression sur la terre, consécutive à une forte

colonisation allochtone, ne semblait pas avoir donné lieu à des conflits manifestes entre communauté bété et communauté dioula (encore que l'un des lignages ne se soit jamais laissé entraîner dans l'engrenage des cessions de terres) ; par contre, avec l'intervention de la SODERIZ, les antagonismes vont être plus marqués. Le refus exprimé par les autochtones de voir s'installer des volontaires dioula traduit une prise de conscience très nouvelle. Grâce à l'une des dernières unités foncières, c'est toute la logique entropique de l'économie de plantation qui est interrogée et d'une certaine façon remise en cause. A Dobé-Mahidio la réappropriation du bas-fond par les autochtones est une tentative de mettre fin à la colonisation "étrangère".

2) Les bas-fonds comme "analyseurs".

Outre la stricte question foncière, les bas-fonds rizicoles concentrent toute une série d'autres problèmes. A Dobé-Mahidio, le rapport autochtone/allochtone, qui s'est révélé conflictuel à la suite de l'aménagement du bas-fond, n'est pas uniquement déterminé par son contenu ethnique et foncier ; le facteur socio-économique est ici décisif. Les allochtones qui se sont portés volontaires et contre lesquels les autochtones ont fait front, étaient précisément les deux "big men" du village. Le bas-fond a donc révélé un antagonisme social entre deux groupes économiques inégaux : d'une part les petits planteurs bété, d'autre part les gros planteurs dioula.

A Titiékou, les volontaires bété sont parvenus, en usant de leur droit de priorité, à prendre la place de certains riziculteurs dioula ; par cette attitude ils ont exprimé leur refus de voir apparaître une situation où le rapport de force serait totalement à leur désavantage. Ce n'est pas tant la domination foncière et numérique des étrangers qui les inquiète, que la pénurie de main-d'oeuvre ; le contrôle du bas-fond est à la mesure du contrôle de la force de travail allochtone.

Dans les deux cas (Dobé et Titiékou), les bas-fonds sont des révélateurs de contradictions ; non seulement ils les dévoilent, mais en outre ils les provoquent : d'où leur rôle d'analyseurs.

En mettant les deux communautés, autochtone et allochtone, sur un pied d'égalité, la riziculture irriguée, loin d'uniformiser tous les exploitants sous le vocable générique de volontaires, révèle au contraire leur profonde hétérogénéité.

Finalement les bas-fonds offrent une lecture très ramassée des différentes problématiques villageoises.

Conséquences.

Au départ la riziculture irriguée reposait sur deux principes très simples : nationalisation et mise en valeur des bas-fonds par un système de volontariat (avec droit de priorité pour les autochtones). L'objectif de cette politique est de désamorcer les effets du régime foncier traditionnel, et surtout de promouvoir un démarrage rizicole sur la base du calcul économique et de l'initiative individuelle ou villageoise.

En guise de "rupture avec le passé", les différents témoignages du démarrage rizicole bété ont démontré que les aménagements de bas-fonds dans la région de Gagnoa eurent pour effet inverse de faire surgir les problèmes qu'ils étaient censé supprimer. Nous verrons plus loin qu'il y a d'abord eu une dynamique foncière, tantôt individuelle, tantôt collective ; alors que la SODERIZ met principalement l'accent sur le produit, les autochtones soulignent au premier chef leur volonté de récupérer des terres qui leur appartenaient traditionnellement. Il ne s'agit pas là d'un comportement "passéiste", mais d'une stratégie très moderne ; la fidélité à la terre traduit en fait une prise de conscience de la valorisation des bas-fonds. Le riz, devenu culture commerciale et spéculative à part entière, transmet au sol toute sa valeur potentielle. C'est paradoxalement au moment où la terre (bas-fond) se voit dépossédée de ses attributions traditionnelles, qu'elle reçoit toutes les déterminations de la propriété privée.

Ensuite, plutôt que de focaliser l'intérêt des volontaires sur le strict calcul de la rentabilité économique du riz irrigué, le démarrage bété fait résurgir toute la complexité des rouages des systèmes villageois. Si les autochtones sont volontaires, ce n'est pas pour substituer le paddy aux cultures pérennes, mais pour au contraire sauvegarder l'exploitation de leurs plantations. En s'appropriant les bas-fonds, non seulement ils conservent un patrimoine foncier (désormais valorisé), mais en plus ils font obstacle au détournement de main d'oeuvre allochtone.

En principe, l'idéal serait d'encourager la formation de groupements mixtes, de façon à satisfaire équitablement les demandes des communautés bété et allochtones ; malheureusement nous ne pensons pas que cet idéal corresponde aux aspirations des autochtones. Les quelques groupements mixtes que nous avons pu observer, loin d'apaiser les conflits, nourrissent au contraire les palabres les plus vives. Souvent pris de vitesse par les Dioula dans la course au volontariat, les Bété ne cessent de contester à ces derniers leur présence dans le groupement, et leur droit de mettre en valeur les bas-fonds. La tendance est donc à l'exclusion totale des allochtones des rizières villageoises.

Il convient de préciser que cette attitude très tranchée répond parfaitement aux stratégies des Dioula ; avec la riziculture irriguée, les Dioula peuvent rompre certaines relations de travail qu'ils avaient avec les villageois, et surtout ils peuvent avoir accès à la terre (bas-fond) sans passer par l'intermédiaire de ces derniers. Ce shéma est tellement bien ancré dans leur esprit que certains, sans attendre la SODERIZ, repèrent des bas-fonds, les défrichent, puis demandent à la société de venir entériner leur travail en mesurant les lots d'attribution et en encadrant le nouveau groupement.

Autrement dit, tous les bas-fonds de la région de Gagnoa sont virtuellement des espaces rizicoles, et ceci grâce à l'opportunisme et au dynamisme des migrants du Nord ; leur stratégie consiste à pousser jusqu'au bout les consignes du gouvernement :

"les bas-fonds n'appartiennent à personne, sinon à ceux qui les mettent en valeur". Forts de ces directives, et sans demander l'autorisation des autochtones, ils mettent ainsi en valeur de véritables "bas-fonds sauvages".

B) Les significations du volontariat autochtone.

1) Une dynamique foncière, individuelle ou collective.

Une volonté de se réapproprier les bas-fonds aménagés par la SODERIZ sous-tend, dans la plupart des cas, le démarrage rizicole autochtone. Sans revenir sur les causes du phénomène, lesquelles sont directement liées aux problématiques villageoises, nous nous contenterons d'en décrire les principales manifestations.

D'abord à un niveau collectif. A la suite de l'aménagement de leur bas-fond, un certain nombre de villages autochtones acceptent de le mettre en valeur et fournissent à la SODERIZ une longue liste de volontaires ; fait marquant ces listes ne font apparaître aucun nom d'étrangers ; en revanche y sont inscrits des noms d'enfants. La stratégie est donc ici fort simple : elle consiste à devancer toute initiative allochtone, en prouvant aux agents de la SODERIZ que le village a suffisamment de volontaires pour prendre en charge l'ensemble des lots disponibles.

L'on assiste donc, par cette dynamique foncière collective, à un véritable gel des bas-fonds. En fournissant de telles listes, les autochtones gagnent du temps, et surtout conservent une position de force ; de la sorte ils espèrent pouvoir reproduire un système de production à peu près identique à celui de l'économie de plantation. On a vu par exemple qu'à Barouhio, le gel de la zone extensive du bas-fond (Barouhio IV) par les autochtones avait permis à certains de mettre en métayage, et même de vendre,la parcelle qui leur avait été attribuée.

En bref toute la stratégie bété consiste à sauvegarder leur rente de situation et à refuser d'être placé au même rang que les allochtones sous l'étiquette très imprécise de volontaires.

Signalons que cette dynamique ou conscience foncière collective ne se manifeste pas seulement contre la communauté allochtone ; elle peut s'exprimer également contre d'autres villages autochtones.

A notre connaissance deux bas-fonds ont fait l'objet de palabres entre villages ; le meilleur exemple est celui du conflit qui a jailli tout récemment entre Dobé-Mahidio et l'un de ses villages voisins. Le contenu de l'affaire était en gros le suivant : à l'origine, le bas-fond était à cheval sur les deux terroirs ; lors de son extension, les habitants du village mitoyen ont reproché à ceux de Dobé de vouloir mettre en valeur une terre qui ne leur appartenait pas ; pour justifier leur ressentiment ils ont utilisé un argument très curieux :"autrefois, avant l'arrivée des Blancs, vous avez tué l'un de nos ancêtres sur cette terre, vous n'avez donc pas droit d'y cultiver du riz irrigué".Un développement éminemment moderne, où ce qui est en jeu tient à la valorisation de la terre, provoque donc le retour en force des vieilles querelles ancestrales.

Outre l'aspect collectif, la dynamique foncière se manifeste également à un niveau individuel. Sur une centaine de riziculteurs interrogés, 30 % environ mettent en valeur des parcelles qui leur reviennent traditionnellement.

A notre sens, cette reproduction des structures traditionnelles ne doit pas être comprise comme la perpétuation d'un vestige ancien, mais comme une double exigence tactique ; vis à vis de la SODERIZ d'abord. En se portant volontaire sur sa légitime parcelle et non sur celle du voisin, le riziculteur autochtone brouille les cartes de la SODERIZ en distribuant son propre jeu : il est certes disposé à mettre en valeur le bas-fond, mais il est surtout décidé à faire valoir son droit éminent sur la terre. Curieusement donc, le développement rizicole tend à transformer les bas-fonds en propriétés privées.

L'exigence tactique oeuvre ensuite dans le champ de la société villageoise. Afin d'éviter toute contestation de leur présence sur telle ou telle portion du bas-fond, certains autochtones

préfèrent de beaucoup travailler sur celle qui leur revient traditionnellement. Ici encore, la dynamique foncière traduit un processus de privatisation du sol. Grâce au riz irrigué, la terre devient virtuellement marchandise, donc propriété privée ; à l'instar des plantations, les détenteurs traditionnels du sol sont investis d'un droit potentiel ou formel de propriété.

Nous avons pu recenser, à cet égard, un certain nombre de palabres fonciers relatifs à l'émergence de la propriété privée ; précisons qu'il s'agit de conflits entre autochtones et Dioula.

Sur la vingtaine de cas observés, à chaque fois les Bété non-volontaires, mais détenteurs traditionnels d'une portion de bas-fond, ont manifesté leur droit de propriété, soit en tentant de chasser l'allochtone de sa terre (1), soit en exigeant une contrepartie (somme d'argent ou cadeaux en nature).

Ces tentatives d'obtenir quelque intérêt ne sont en fait qu'un combat d'arrière-garde ; comme toujours, mais dans un contexte très différent de celui de l'économie de plantation, l'autochtone n'est réellement propriétaire qu'après coup. Jamais il n'est parvenu à dégager une quelconque rente foncière ; dans le cas présent de la riziculture, c'est l'allochtone qui, pour éviter tout rapport de force, consent à donner à l'autochtone une sorte de dédommagement symbolique.

En définitive, la seule façon pour les Bété d'affirmer et de conserver leurs droits fonciers traditionnels consiste à se porter volontaires et à devenir producteurs de paddy. A l'instar du régime des plantations, production et propriété sont inséparables l'une de l'autre; la seule différence pour la riziculture irriguée, c'est que l'émergence de la propriété privée est entravée ou masquée par le système de volontariat.

2) <u>La place du volontariat rizicole autochtone dans l'économie de plantation</u>.

Nous avons examiné jusqu'à présent la riziculture irriguée sous son angle spatial (les bas-fonds) et foncier ; les deux approches ont permis de montrer que le volontariat bété est

(1) tentatives qui généralement avortent.

principalement dominé par un comportement réactif : maintien du bas-fond comme patrimoine foncier, refus de contribuer au renforcement du déséquilibre entre groupe autochtone et groupes allochtones et sauvegarde de la main d'oeuvre locale, etc... Tout ce faisceau de réactions a pour émetteur originel l'économie de plantation ; chacune d'entre elles témoignent en effet d'une volonté de préserver les mécanismes du système socio-économique fondé sur les cultures pérennes.

C'est pourquoi, outre son aspect stratégique et réactif, le démarrage rizicole bété doit être examiné sous son angle positif, à savoir comme système de production.

Fait essentiel : les riziculteurs autochtones, loin de promouvoir un nouveau mode de production, tendent à infléchir les conditions d'exploitation des bas-fonds en fonction des normes de l'économie de plantation ; autrement dit la riziculture irriguée ne tend pas à se substituer aux cultures pérennes mais, au contraire, vient reproduire et dans cerrtain cas relancer leur système de production.

D'abord le riz irrigué, après l'augmentation exceptionnelle qu'il a connue en 74, cesse d'être à mi-chemin entre une culture vivrière et une culture commerciale ; il devient à part entière un produit que l'on vend. Nous avons vu précédemment que ce saut dans l'univers marchand a pour effet de valoriser les bas-fonds.

Il est très significatif notamment que 7 % seulement des riziculteurs interrogés ont diminué ou supprimé leurs rizières traditionnelles. Ensuite, le riz irrigué ne se substitue pas ou fort peu aux cultures pérennes ; 12 % seulement des riziculteurs recensés ont abandonné leur plantation (sur ces 12 %, la moitié à peu près l'ont vendue).

Cette accumulation des activités agricoles (vivrier, café-cacao, et maintenant riz irrigué) traduit probablement une augmentation de la journée de travail des producteurs autochtones, mais il signifie surtout une reproduction, et même une extension du système de production propre à l'économie de plantation.

Toute la stratégie du planteur bété va consister à équilibrer et à répartir l'utilisation de la force de travail allochtone sur ces exploitations (cultures pérennes et riz irrigué). Tantôt les bas-fonds seront laissés quasi entièrement à la charge de la main d'oeuvre étrangère (manoeuvres permanents ou "métayers), l'autochtone préférant s'occuper de sa plantation ; tantôt les parcelles de café et de cacao seront confiées aux travailleurs dioula, le bas-fond faisant l'objet d'une attention plus particulière de sa part.

A l'instar des plantations, faire-valoirs indirects et faire-valoirs mixtes président donc à l'exploitation des rizières ; métayers, manoeuvres, contractuels participent ainsi à la mise en oeuvre des bas-fonds.

Sur les espaces rizicoles, l'on observe également des tentatives d'utilisation de la main d'oeuvre féminine.

Ainsi que nous l'avons vu, la riziculture irriguée est presque exclusivement prise en charge par les hommes ; les rares femmes volontaires (nous en avons recensé une douzaine) sont des célibataires, généralement citadines ayant toutes les responsabilités d'un chef de famille. Cette prérogative masculine s'explique par la vocation profondément commerciale du riz irrigué ; ne pouvant contrôler ni la terre ni le produit, les femmes constituent donc une réserve de main d'oeuvre pour leur mari et pour les bas-fonds.

Lors de notre enquête, nous avons pu estimer à 35 % les exploitations rizicoles où l'épouse du volontaire prend part aux actes culturaux. Il n'y a donc pas un usage systématique de la force de travail féminine ; à cela l'on peut trouver deux explications. La première est que les femmes maintiennent, sans nul doute encore plus que les hommes une certaine réserve à l'égard de la riziculture irriguée ; ensuite les femmes travaillant la plupart du temps sur les plantations, et ayant, comme nous l'avons vu, de longues journées de travail, il leur est donc plus difficile de participer à la mise en oeuvre des bas-fonds.

Au demeurant, lorsque les femmes prennent part aux travaux agricoles, c'est uniquement comme force de travail; à ce titre elle est rémunérée par son mari à la fin de chaque récolte.

Finalement, il est frappant de constater qu'en dépit de conditions de production très différentes (culture intensive), le modèle d'exploitation des bas-fonds rizicoles, chez les autochtones, tend à rester celui de l'économie de plantation (1). Le système de production demeure exclusivement branché sur le contrôle et l'usage de la force de travail, lesquels sont ajustés en fonction d'un calcul économique anticipé.

Ces mécanismes de reproduction ne seraient pas trop gênants pour la SODERIZ s'ils n'étaient accompagnés de toute la complexité des relations entre autochtones et allochtones.

Certains volontaires bété tentent de perpétuer les formes dérivées du métayage, tel l'abusuan ou l'abougnon ; d'autres mettent en gage, ou même vendent leur parcelle de bas-fond.

Ce n'est donc pas simplement le système de production, mais toute la logique de l'économie de plantation, que les autochtones tentent de reproduire sur les bas-fonds rizicoles.

3) L'intervention des "doubles villageois".

Nous avons vu dans le chapitre précédent que chaque village bété possède ce que nous avons convenu d'appeler un double, c'est-à-dire un ensemble de gens installés en ville (généralement à Abidjan), mais dont le départ n'a pas entrainé une rupture définitive avec le milieu d'origine. Leurs retours périodiques, l'aide qu'ils y apportent, loin de provoquer une totale dispersion, contribue au contraire à reformuler le fait villageois bété. A l'inverse de disparaître, il se reconstitue sur la base des relations ville-campagne (dans les deux sens) ; Dobé-Mahidio est une réalité en ville, notamment à Abidjan, comme du reste, la ville est une réalité pour ce village (voir à cet égard le paragraphe consacré à la représentation de la ville et de l'Etat).

(1) Des tendances identiques existent chez les riziculteurs allochtones.

Le caractère profondément duplice du fait villageois bété est déterminant pour le devenir de toute opération de développement ; il se trouve en effet qu'un certain nombre d'initiatives ou de décisions ne sont pas prises au niveau du "village rural",mais à celui du "village urbain". C'est ainsi par exemple que bon nombre de villages ont pu être lotis grâce à l'impulsion de leurs originaires citadins.

Tout se passe comme si les "doubles" étaient les dépositaires de la conscience villageoise, cette conservation étant à la mesure de leurs aspirations modernistes. Bien qu'ils soient très éloignés des difficultés quotidiennes de leurs parents restés au village, les absents semblent vivre beaucoup plus mal qu'eux la présence des allochtones, et surtout la dégradation progressive des terroirs. Leur conscience des problèmes se transforment souvent du reste en désapprobation ; les citadins reprochent aux villageois leur inertie et leur "manque" de tout sens économique ou foncier.

En ce qui concerne la riziculture irriguée, certains faits montrent que son développement est loin de laisser les "doubles" villageois indifférents.

Première observation : il est fréquent de rencontrer dans les groupements de riziculteurs des citadins autochtones. Généralement ils travaillent à Gagnoa et possèdent une plantation au village. Pour eux, pas de problème : la portion de basfond que la SODERIZ leur a confiée fait l'objet d'un faire-valoir indirect : un ou deux manoeuvres travaillent en permanence sur leurs casiers.

Ce type de volontariat n'a en fait rien de très particulier ; il s'inscrit dans un processus plus général que nous analyserons dans le dernier chapitre de ce rapport. Précisons malgré tout qu'il s'agit de la formation d'une catégorie de riziculteurs absentéistes qui bénéficient,de par leurs revenus permanents, d'une rente de volontariat.

Un autre fait est en revanche plus singulier. A Tipa-Dipa, gros village situé sur la route de Gagnoa-Abidjan (1), où des autochtones se sont portés volontaires, l'on nous a signalé l'intervention probable d'une soixantaine d'originaires du village, quasiment tous fonctionnaires à Abidjan. Leur objectif est de prendre en main le bas-fond villageois et sa future extension ; il semblerait qu'une somme de trois cent mille francs ait été déjà rassemblée (cinq mille francs de cotisation par personne) pour payer la main d'oeuvre nécessaire.

L'initiative de ce groupe d'originaires nous paraît fort intéressante, car elle est tout-à-fait dans le ton de la logique rizicole de la région. D'abord ces citadins font valoir, en tant qu'autochtones, leur droit de priorité sur les bas-fonds ; ensuite ils se constituent en groupement dès Abidjan, groupement qui présente l'avantage d'être solidaire et d'avoir tous les atouts d'une coopérative dynamique. Enfin ils confirment la formation, dans la région de Gagnoa, d'une couche de riziculteurs non-producteurs, bénéficiant, de par leur capacité d'employer une main d'oeuvre permanente, d'une rente de volontariat.

Il est par ailleurs un élément très significatif ; les villageois de Tipa-Dipa, ne paraissent pas décidés à accepter le retour en force, par bas-fond interposé, de leurs parents d'Abidjan. Pour eux, cette initiative n'est pas destinée à sauvegarder un patrimoine foncier, elle participe au même mouvement de dépossession de leurs terres, dû à la colonisation allochtone. Le village et son double sont donc loin d'être des réalités harmonieuses ; dans la mesure où il est l'enjeu d'intérêts contradictoires, le bas-fond révèle les antagonismes latents des systèmes socio-économiques locaux. Il analyse en quelque sorte l'ensemble des rapports sociaux.

Conclusion.

Au cours de ce chapitre consacré à la signification du démarrage rizicole bété, le lecteur a peut-être été surpris de ne voir jamais mentionner ni traiter la dimension économique du

(1) Voir carte après p. 94.

phénomène. Cette absence n'est ni un oubli, ni un refus systématique d'appréhender le problème, mais un simple choix de notre part.

Comme le titre de ce rapport l'indique, toute notre recherche s'est orientée, non par vers une démonstration de la rentabilité du riz irrigué mais vers une tentative de comprendre de l'intérieur le sens du volontariat autochtone. Or, précisément, ce sens ne se réduit pas au seul facteur économique.

Les bas-fonds rizicoles ne surviennent pas dans un univers non-développé, où l'innovation agricole serait comme une sorte de révélateur de la rationnalité agricole et économique ; ils s'intègrent au contraire dans un système hautement complexe, au sein duquel problèmes sociaux, ethniques, fonciers ne cessent de s'enchevêtrer. A l'inverse d'innover et de rompre un cycle répétitif, les bas-fonds drainent avec eux tout le passif du contexte socio-économique local. Les problèmes qu'ils font surgir aujourd'hui sont les effets des contradictions et des déséquilibres antérieurs. Paradoxalement, c'est en voulant désamorcer toute la charge des structures traditionnelles, par l'intermédiaire d'espaces neutres (bas-fonds nationalisés) et d'une politique de volontariat (tous les volontaires sont égaux devant la SODERIZ), que le développement rizicole a révélé ou réveillé les "ratés" des systèmes économiques locaux. En définitive la riziculture irriguée est absorbée par les mécanismes et la logique de l'économie de plantation ; les problèmes qu'elle soulève ne lui sont pas à proprement parler spécifiques. Ils sont ceux de l'ensemble des systèmes.

C'est pourquoi lorsque nous prétendions, dans notre premier rapport, qu'il suffirait de l'intervention d'une variable exogène, telle la pénurie foncière, pour que l'innovation soit possible, nous commettions une erreur. Nous présupposions en effet que seules les cultures pérennes étaient au fondement de l'économie de plantation. En réalité, la base de cette économie réside dans des rapports sociaux (rapports homme/femme, autochtone/allochtones), lesquels n'oeuvrent pas seulement dans le champ de la production, mais dans celui formé par toutes les tendances extensives des sociétés autochtones. Il n'y a dons jamais de variables exogènes, mais toujours des tendances centrifuges ou des formes

extraverties. C'est pourquoi la riziculture irriguée peut parfaitement s'intégrer aux systèmes socio-économiques locaux, mais à condition qu'elle pénètre leurs principaux rouages et qu'elle s'adapte à leur finalité. Le riziculteur bété doit ressembler traits pour traits au planteur bété.

En dernière analyse, le problème majeur pour la SODERIZ ne réside ni dans le produit, ni dans la technique de mise en valeur des bas-fonds, mais bien plutôt dans une adaptation de ses opérations de développement aux normes des systèmes socio-économiques locaux, et aux stratégies autochtones.

TROISIEME CHAPITRE

DIVERSITE ET TENDANCES DU VOLONTARIAT RIZICOLE.

Ce chapitre se propose de faire le point sur les bas-fonds et les groupements rizicoles à dominante allochtone. Il poursuit donc et en quelque sorte achève le travail que nous avons entrepris l'an dernier auprès des groupements de riziculteurs de la ville de Gagnoa. Contrairement à ce que nous pensions au départ, les résultats de l'enquête faite cette année sont loin d'entériner ceux que nous avons présentés dans notre premier rapport ; une série de faits sont apparus durant l'année 74, qui obligent à nuancer les conclusions, au demeurant très provisoires, faites en 1973.

Avant de les analyser, il convient de rappeler brièvement les principales conclusions de nos recherches antérieures.

I - BILAN DE LA SITUATION EN 1973.

Durant la première phase de notre travail, nous avons enquêté auprès de six groupements de riziculteurs allochtones, pour ainsi dire tous issus des bas-fonds de la ville de Gagnoa (1). Le problème que nous nous posions à l'époque était de comprendre pourquoi les autochtones n'avaient pas voulu,dans leur grande majorité, prendre part au développement rizicole ; autrement dit d'expliquer les raisons de l'indifférence bété, et inversement d'analyser les motifs du dynamisme allochtone.

Assez vite,nous nous sommes aperçus que les termes du problème étaient fort mal posés ; en l'occurrence, il s'agissait moins d'opposer indifférence ou refus et dynamisme, que d'examiner le rapport de force entre les groupes en présence. Nous étions donc parvenu à la conclusion suivante : si les bas-fonds rizicoles sont dominés par les Dioula, ce n'est pas à cause d'un volontarisme inné, mais tout simplement parce que l'espace foncier

(1) A l'exception de celui de Grogbadougnoa.

de la ville est depuis déjà fort longtemps entre leurs mains. En examinant les cadastres des plantations etablis en 1956, l'on avait constaté que, dès cette époque, la moitié (1) des espaces cultivés entre les différents quartiers était sous leur contrôle.

A l'heure actuelle donc, l'espace urbain de Gagnoa et toute une frange de sa périphérie sont la propriété effective des étrangers, et notamment des Dioula. Leur dynamisme en matière rizicole n'est donc que la continuité logique de leur pouvoir économique et foncier, accumulés depuis une cinquantaine d'année.

Ce n'est pas par hasard si une fraction importante des volontaires recensés en 1973 sont d'anciens riziculteurs qui ont, dès les années 1965-68, et sous l'impulsion de la SATMACI, mis en valeur les premiers bas-fonds de la ville. Ce n'est pas un hasard non plus si bon nombre de volontaires ont leur plantation de café juste à proximité de leur rizière. Antérieurement à leur aménagement, les bas-fonds mitoyens, sans valeur marchande, représentaient en quelque sorte une prime à l'achat des plantations.

En bref, le premier train d'aménagements de bas-fonds ne fit que confirmer et renforcer une présence allochtone déjà ancienne.

Rappelons rapidement les principaux traits de la population de riziculteurs en 73.

Au niveau ethnique le recensement donnait un net avantage aux Dioula, qu'ils soient ivoiriens ou étrangers ; sont regroupés sous ce vocable : les Malinké, les Senoufo, les Bambara, etc... ; en sont exclus les Sénégalais, les Voltaïques, les Baoulé. Ils représentent 82 % de l'ensemble des riziculteurs.

Une caractéristique majeure émerge de cette population ; elle est essentiellement composée d'anciens migrants : 22 % des riziculteurs se sont en effet installés dans la région de Gagnoa avant 1950, et 39 % entre 1950-65. En outre 20 % y sont nés.

---

(1) Soit 700 hectares.

Corrélativement à l'ancienneté de leur installation, les riziculteurs de 73 sont généralement de vieux migrants : 55 % ont plus de quarante ans (dont 26 % plus de cinquante ans), 13 % seulement ont moins de trente ans. Paradoxalement donc, la riziculture irriguée, culture apparemment novatrice, attire (du moins au début de son développement) non pas de jeunes migrants, désireux d'acquérir à peu de frais une exploitation rentable, mais des allochtones qui ont su,au fil des années,s'intégrer assez bien dans la vie économique locale.

A cet égard, notre premier rapport avait montré, que loin d'être de simples riziculteurs, les volontaires de 73 ont en majorité une seconde activité ; 61 % d'entre eux possèdent une exploitation (généralement de café ou de cacao) ou exercent une profession salariée ou indépendante.

Tendance essentielle : les riziculteurs les plus dynamiques sont précisément ceux qui cumulent plusieurs activités. Nous avions cité à l'époque l'exemple d'Issa Traoré qui,planteur et transporteur, est l'un des leaders du mouvement "coopérativiste" (transformation des groupements en coopératives) (1).

En définitive, dans cette première phase de son développement, la riziculture irriguée ne modifie guère la composition et la dynamique sociales de la population de Gagnoa. De même que les bas-fonds ont complèté le patrimoine foncier des allochtones, l'activité rizicole est venue renforcer leur pouvoir économique.

Ici encore le bas-fond est un "analyseur" ; il révèle en effet tout le passif de la situation socio-économique locale, et notamment la forme très extravertie de la population urbaine. Rappelons que 80 % des habitants de la ville sont d'origine étrangère, surtout dioula. Il dévoile par ailleurs l'ancienneté des processus migratoires.

---

(1) Pour tout cela voir notre rapport provisoire de la page 126 à 135.

En 1973, le volontariat dioula n'est pas le résultat d'un opportunisme ponctuel, il est l'effet d'un pouvoir qui progressivement a su se stabiliser et se renforcer.

Par conséquent si l'on ne compte presque aucun Bété au sein des groupements de la ville, ce n'est pas à cause d'une inertie systématique, c'est tout simplement parce que le contrôle économique et foncier leur a depuis longtemps échappé.

II - UNE SITUATION NOUVELLE EN 1974 : LES DONNEES DE BASE.

a) Modification de la structure ethnique des groupements de riziculteurs.

Au vu du tableau reproduit ci-après, il apparaît très clairement que le profil ethnique des groupements a connu entre 1973 et 74 de sensibles modifications.

D'abord les autochtones dépassent très largement toute autre catégorie ethnique ; ils représentent en effet 35 % des volontaires enregistrés. Si l'on totalise les résultats des deux recensements (73 et 74), l'on obtient pour les Bété une participation de 25 % ; ils sont donc désormais partie prenante du développement de la riziculture irriguée.

Fait significatif, les bas-fonds de la ville, ou ceux qui lui sont très proches, restent à dominante étrangère ; des groupements, tels ceux du "Quartier-Soleil", "de Garahio", du "Pont-Bascule" obéissent à la même dynamique étrangère que ceux qui ont présidé à la première phase du démarrage rizicole. En revanche, les groupements villageois, assez éloignés de la ville, semblent équilibrer (1) les populations autochtones et allochtones (cf. carte p. 94 Zokrobouo, Logobia, Titiékou (2)).

---

(1) Il s'agit comme nous l'avons vu précédemment d'un équilibre très précaire.

(2) Pour les autres groupements villageois où l'on constate une nette prédominance autochtone, le recensement est très incomplet ; bon nombre de volontaires allochtones ne sont pas venus à nos convocations.

Ensuite, l'on observe un groupe important de Voltaïques ; ceci est très nouveau car, en 1973, l'on ne comptait que six Mossi dans les groupements de la ville. Nous verrons plus loin la signification qu'il faut donner à cette tendance récente.

Malgré l'entrée massive des Bété et des Voltaïques, les Dioula maintiennent leur présence sur les bas-fonds. Ils représentent cette année 34 % des riziculteurs recensés.

b) La riziculture irriguée confrontée aux migrations récentes.

En 1973, nous nous étions étonné de constater que les bas-fonds rizicoles avaient surtout attiré les migrants anciens ; après analyse, cette situation nous est apparue normale, dans la mesure où la riziculture venait confirmer le pouvoir économique et foncier des allochtones dioula. Nous devons revenir sur cette première analyse, ou du moins la complèter, car cette année les anciens migrants ont laissé leur place aux migrants récents.

Voici les résultats comparés de 73 et 74 :

Date d'arrivée	Après 65	50-65	Avant 50	nés
1973	19 %	39 %	22 %	20 %
1974	51 %	40 %	4,5 %	3,5 %
My	35 %	39,5 %	13,5 %	12 %

Seul élément constant dans ce tableau : les migrants arrivés à Gagnoa entre 1950 et 1965. De part et d'autre de leur catégorie, les données s'inversent complètement ; alors qu'en 73 les migrants récents étaient minoritaires, ils deviennent largement majoritaires en 74.

Tout se passe donc comme si les bas-fonds rizicoles, dans la première phase de leur développement, avaient fait le plein des représentants de la vieille colonie allochtone.

Répartition ethnique des groupements en 1974

Groupes ethniques / Groupements	Dioula Ivoiriens	Dioula Etrangers	Bété	Baoulé	Voltaïques	Peuls	Divers	TOTAL
Zokobouo	1	2	6	0	2	0	0	11
Maho	1	1	7	1	16	0	0	26
Dahopa	0	2	5	0	1	0	0	8
Brekoua	1	0	13	0	0	0	0	14
Logobia	6	0	7	0	1	0	0	14
Mahiradopa	0	0	15	0	0	0	0	15
Godiabré	1	0	12	0	2	0	0	15
Tipa-Dipa	10	4	1	0	1	0	0	16
Mahiboua	3	3	1	0	9	5	6	27
Baroahio (2è série)	5	0	14	3	0	0	10	32
Pont-bascule	4	1	0	0	5	0	1	11
Quartier-Soleil	7	11	5	0	14	2	4	43
Garahio	4	4	1	0	5	1	0	15
Titiékou	3	13	13	1	2	0	0	32
TOTAL	46	41	100	5	58	8	21	279

c) Le rajeunissement des groupements de riziculteurs (1).

Comme l'on pouvait s'y attendre, les volontaires allochtones en 74 sont en majorité de jeunes migrants. Là encore l'on assiste à un renversement de situation par rapport à 73.

Groupe d'âge	20-30	30-40	40-50	50-60 +
73	13 %	33 %	29 %	26 %
74	32 %	45 %	13 %	9 %

Ce tableau ne nécessite guère de commentaires ; l'an passé une majorité de vieux migrants s'était dégagée des groupements de riziculteurs, cette année par contre ils ne représentent plus qu'une faible minorité. Bien qu'il y ait une forte corrélation entre la date d'arrivée des migrants et leur âge, l'homogénéité des deux variables n'est pas parfaite ; en effet parmi ceux qui sont arrivés après 65,57 % ont entre 20 et 40 ans, alors que 43 % ont dépassé la quarantaine.

La riziculture irriguée reçoit donc l'effet de deux dynamismes convergents ; d'une part celui des migrants récents, d'autre part celui des jeunes allochtones.

III - SIGNIFICATION DU VOLONTARIAT ALLOCHTONE EN 1974.

A) L'EFFET DU DEVELOPPEMENT RIZICOLE SUR LE SYSTEME ECONOMIQUE LOCAL : UN TRANSFERT DE MAIN-D'OEUVRE.

Tels que nous les avons présentés les résultats obtenus cette année n'offrent guère qu'une nouvelle description du profil du volontariat rizicole allochtone dans la région de Gagnoa. Ils indiquent très banalement que la riziculture irriguée, loin de sauvegarder un dynamisme unique, attire au contraire des couches très diversifiées de la population locale.

---

(1) Il n'est pas tenu compte des autochtones.

Nous voudrions montrer ici que, sous des apparences très ordinaires, les nouvelles tendances du volontariat allochtone traduisent des phénomènes plus profonds ; leur profondeur est ici à la mesure de leur implication dans l'équilibre du système socio-économique régional.

D'abord un rappel ; nous avons vu qu'au cours de sa première phase la riziculture avait surtout contribué à renforcer le pouvoir économique et foncier des allochtones. L'analyse du statut socio-économique des volontaires avait révélé que 61 % des membres des groupements exerçaient une seconde activité (plantation ou activité citadine).

En 74, compte non tenu des fonctionnaires (ceci est un problème particulier que nous examinerons plus loin), l'on observe de sensibles modifications ;il y a certes toujours de nombreux volontaires pour qui la riziculture n'est qu'un moyen de diversifier leurs activités, notamment des planteurs et des entrepreneurs en tout genre (transporteurs, garagistes, etc) mais ils sont sérieusement concurrencés par un ensemble d'individus dont le bas-fond est la seule source de revenus. Grosso modo, le premier groupe représente 55 % et le second 45 %.

Cette modification de la répartition sociale des riziculteurs n'est pas une donnée contingente ; elle traduit un déplacement de main d'oeuvre au sein du système économique local.

Examinons les choses plus avant :

D'une part, parmi ceux qui n'exercent aucune autre activité que l'activité rizicole, l'on dénombre essentiellement des jeunes migrants ou des migrants récents : les deux catégories atteignent 80 % de l'ensemble de ces "purs" riziculteurs.

D'autre part, ces migrants jeunes ou récents sont en majorité de nationalité voltaïque.

Bien que, pour beaucoup, l'installation dans la région de Gagnoa ne remonte qu'à quelques années, ces nouveaux volontaires n'ont pas quitté leur milieu d'origine avec la détermination

de devenir exploitant rizicole. Avant d'être intéressés par la riziculture, la plupart avaient une activité ; or précisément cette activité présidait au fonctionnement de l'économie de plantation locale. Bon nombre de ces jeunes Voltaïques étaient en effet métayers (abusuans) ou contractuels chez les planteurs allochtones et surtout autochtones.

C'est pourquoi l'on peut parler de transfert ; toute une fraction du volant de main d'oeuvre dont disposait les planteurs locaux a choisi le volontariat rizicole. Plutôt que de continuer à vendre leur force de travail, ils ont préféré acquérir leur autonomie en devenant exploitant à part entière.

Durant la première période de notre recherche, nous avions constaté que la riziculture irriguée, loin de rompre avec l'économie régionale, était au contraire l'expression ou l'outil de ceux qui en contrôlaient les principaux rouages.

Au vu des résultats de la seconde période d'enquête, l'on aurait pu penser que la riziculture était en train d'acquérir une certaine autonomie. En effet, l'activité rizicole, pour toute une frange du volontariat (jeunes allochtones et migrants récents), tend à devenir une activité unique. En réalité, ce que l'on découvre à l'origine de cette nouvelle tendance, c'est toute la problématique du système socio-économique local. En drainant une fraction importante de la main d'oeuvre allochtone, les bas-fonds rizicoles participent à l'évolution entropique des économies de plantation autochtones.

L'attitude réactive des Bété vis-à-vis de la riziculture irriguée et du volontariat allochtone ne concerne pas seulement tel ou tel bas-fond villageois (comme celui de Titiékou), mais vise tout le dispositif rizicole. Lorsqu'un manoeuvre dioula ne parvient pas à obtenir une parcelle de bas-fond sur son lieu de travail habituel, il va chercher alleurs ; comme généralement il ne parvient pas à trouver une place dans les bas-fonds villageois, il tentera d'en acquérir une dans ceux de la ville. L'espace urbain de Gagnoa et sa périphérie immédiate restent donc le

le lieu de prédilection du volontariat allochtone ; les nouveaux bas-fonds comme ceux du "Quartier-Soleil", de"Garahio", et de "Mahiboua" sont les points de fixation, non seulement de la vieille colonie allochtone, mais également d'un grand nombre d'anciens manoeuvres ou contractuels.

Ne pouvant empêcher les départs de leur main d'oeuvre vers les bas-fonds de la ville (ces derniers leur étant désormais totalement étrangers), les autochtones semblent décidés collectivement à faire obstacle aux volontariats allochtones dans leurs villages respectifs. Ce que nous avons tenté d'analyser précédemment à l'échelle de quelques terroirs (Dobé-Mahidio, Barouyio, Titiékou), nous le retrouvons ici, mais à un niveau plus global. Pour les planteurs bété, l'enjeu n'est pas tant la riziculture irriguée que ce qu'elle induit comme effets secondaires ; il s'agit pour eux de préserver un équilibre très précaire, en s'opposant à toute appropriation foncière (gratuite) et à toute fuite de main d'oeuvre. Encore une fois, le volontariat autochtone doit être compris comme une contre-offensive dont la stratégie vise à maintenir et à reproduire les rouages d'un système socio-économique qui s'est édifié au fur et à mesure du développement de l'économie de plantation.

B) LES NOUVELLES TENDANCES DU VOLONTARIAT RIZICOLE.

1) Des fonctionnaires riziculteurs ?

Bien que l'entrée des jeunes migrants dans les groupements de riziculteurs pose de sérieux problèmes, eu égard à l'équilibre du système économique régional (économie de plantation), elle semble cependant tout à fait correspondre aux objectifs de la SODERIZ.

En effet,de tels volontaires sont des exploitants et des producteurs à part entière ; à la rigueur engagent-ils pour les aider des contractuels ou un éventuel "petit frère", mais en aucune façon ils ne sont des volontaires absentéistes. Grâcc à eux, la riziculture irriguée est en mesure de promouvoir un

petit paysannat ; partant de zéro, tout leur comportement économique va s'ajuster sur la rationalité du système rizicole. En outre,comme ils sont tous dans une position à peu près égalitaire(1), ils sont objectivement en mesure de contribuer à la transformation des G.V.C. (2) en coopératives.

Ces jeunes migrants, formant une tendance positive du développement rizicole, doivent cependant coexister,au sein des groupements, avec d'autres types, d'autres incarnation du volontariat rizicole.

Durant l'année 74, et consécutivement à l'augmentation exceptionnelle du prix du paddy, de nombreux fonctionnaires, et plus généralement de nombreux salariés, se sont précipités vers les bureaux de la SODERIZ pour obtenir une parcelle de bas-fond. Tous bien sûr n'ont pas été satisfaits, mais ceux qui le furent se concentrent actuellement dans les nouveaux bas-fonds de la ville ; l'on dénombre en effet à "Garahio", au "Pont-Bascule", à "Mahiboua" un nombre important de riziculteurs salariés.

Précisons que nous n'avons pu interroger qu'une minorité de ces volontaires; n'étant que rarement sur le bas-fond, ils furent la plupart du temps absents à nos rendez-vous. C'est pourquoi, à l'exception de quelques uns, ils n'ont pas été comptés dans le tableau de recensement reproduit p. 135. Néanmoins, avec l'aide des encadreurs de la SODERIZ, nous avons pu évaluer à une cinquantaine le nombre de fonctionnaires ou de salariés ayant reçu, pendant l'année 74 un lot de casiers.

Toujours par l'intermédiaire des encadreurs, nous avons pu déterminer la profession de ces fonctionnaires ; la majorité appartient au corps enseignant ou au corps judiciaire. La riziculture irriguée, grâce au système du volontariat, contribue donc à la formation de véritables "lobby". En 1973, il y avait surtout le groupe des transporteurs ; cette année,outre le renforcement

---

(1) Les superficies qui leur sont attribuées ne varient que dans des limites très restreintes.

(2) Groupement à vocation de coopérative.

de ces réseaux d'entrepreneurs, d'autres groupes sont apparus : celui des enseignants, des employés de justice, des policiers, etc... . Parmi les salariés non fonctionnaires, l'on observe également un certain nombre de manoeuvres employés dans des scieries, de mécaniciens, etc.

Le "fonctionnarisme" des groupements de riziculteurs nous paraît suffisamment important pour que l'on s'y arrête quelques instants. Loin d'être le fait exclusif des bas-fonds de la ville, des tendances identiques se manifestent au sein des groupements villageois ; nous avons vu notamment qu'à Tipa-Dipa, une association d'originaires actuellement citadins et salariés (fonctionnaires pour la plupart) s'était proposée pour prendre en charge le bas-fond du village. Le problème dépasse donc la simple référence ethnique; que le fonctionnaire ou le salarié soit bété ou allochtone importe finalement assez peu; l'essentiel est qu'il soit absentéiste et qu'il emploie une main d'oeuvre permanente sur son bas-fond.

Jusqu'à présent la SODERIZ semblait envisager son intervention de façon non médiatisée, c'est-à-dire qu'elle était théoriquement en contact direct avec les producteurs, chargés de mettre en valeur convenablement les bas-fonds.Le schéma du développement rizicole était donc conçu très simplement ; d'un côté les volontaires exploitants, de l'autre la SODERIZ, intervenant à la fois comme société de développement (aménagement des bas-fonds, encadrement, animation rurale, etc...) et comme société de production (achat des récoltes de paddy aux riziculteurs).

Avec l'émergence de cette couche de volontaires absentéistes, le shéma originel se compléxifie ; au lieu d'être à deux termes, il est désormais à trois termes. La SODERIZ en effet n'a plus directement affaire à l'exploitant en titre, mais à sa main d'oeuvre permanente. Ceci n'est pas sans poser de sérieux problèmes, car à y regarder de près, cette main d'oeuvre reçoit simultanément et parfois contradictoirement les consignes de son employeur direct (le riziculteur en titre) et de la SODERIZ.

Pour le moment, ce double pouvoir semble converger car les intérêts des uns et des autres sont relativement harmonieux ; mais l'on peut très bien imaginer une situation où ces intérêts vont diverger. Par exemple sur la question de la vente ; la capacité de production dont dispose les volontaires absentéistes peut très bien vouloir se prolonger en capacité de commercialisation, ce qui signifie l'achat d'une décortiqueuse, et, par là-même, vente directe sur le marché de consommation. Dès lors, la SODERIZ n'est plus qu'une société dispensatrice de conseils techniques et à la rigueur qu'un organisme gestionnaire des intérêts des groupements et bien évidemment de ceux des volontaires absentéistes.

Bref, en acceptant le volontariat des fonctionnaires, et plus généralement des salariés, la SODERIZ fait naître une rente de situation, que nous appelerons rente de volontariat.

Cette rente ne repose pas sur la propriété privée du sol (rente foncière) mais sur la capacité de certains riziculteurs d'employer et de contrôler une main d'oeuvre permanente. Une telle capacité se marie du reste fort bien avec de larges possibilités d'exploitation ; bon nombre de fonctionnaires ou d'entrepreneurs ont des portions de bas-fond nettement plus importantes que celles attribuées aux volontaires sans autre activité (deux, trois, voire quatre hectares).

B) DES RIZICULTEURS CUMULATEURS ?

Le développement de la riziculture reposait au départ sur deux principes fondamentaux. Le premier consistait à ne confier une parcelle de bas-fond qu'à celui qui la met effectivement en valeur. Nous venons de voir que des tendances majeures du volontariat rizicole avaient pris le contre-pied, durant l'année 74, de ce shéma simple de développement. La politique rizicole, plutôt que de promouvoir un petit paysannat, a donc infléchi la formation d'une nouvelle couche d'agents économiques dont l'existence et la fonction ne se justifient que par sa seule capacité de gérer un système de production reposant sur le faire-valoir indirect.

Le second principe vise à n'attribuer qu'un seul lot à chaque volontaire. Notons qu'il se déduit directement du premier : plusieurs lots signifient nécessairement absentéisme et main d'oeuvre permanente.

Cette année encore, ce principe fut singulièrement remis en question ; nous avons recensé, en effet, une quinzaine de volontaires, tous Dioula, qui avaient la charge de deux, trois, voire quatre parcelles de bas-fond. Pour la plupart, l'accumulation de plusieurs lots ne permet pas encore la formation de grosses exploitations ; en totalisant les superficies de chaque parcelle, l'on obtient guère que deux ou trois hectares. Deux volontaires pourtant se détachent de l'ensemble : ils possèdent respectivement 8,5 et 16 hectares de bas-fond.

Remarquons que presque tous ces riziculteurs sont des entrepreneurs ; non seulement ils cumulent les bas-fonds, mais en outre ils multiplient leurs activités ; ils sont à la fois salariés ou transporteurs, planteurs et riziculteurs ; seul celui qui met en valeur les seize hectares se consacre uniquement à la riziculture.

Notre intention n'est pas de porter un quelconque jugement sur le dynamisme de cette catégorie de volontaires, encore moins de contester la politique suivie par la SODERIZ locale ; nous voulons simplement attirer l'attention sur les tendances contradictoires du développement rizicole. Au niveau du projet initial et des principes, la riziculture irriguée ne semble pas avoir été envisagée comme simple activité productive, mais également comme un outil économique, permettant de lancer un nouveau style de développement. Au lieu de s'appuyer sur la propriété privée du sol, et conséquemment sur des faire-valoir indirects (cf. l'économie de plantation), la politique rizicole met au premier plan les notions d'exploitation et de rentabilité.

La figure idéale qui se détache de ce modèle est celle d'un paysan dont les objectifs ne se réduisent pas à la seule obtention d'un revenu, mais visent surtout à améliorer les facteurs de production. Le travail et les investissements (engrais, machines

éventuelles) étant les deux pierres angulaires de ce modèle, il s'agit de donner au paysan les moyens de réaliser ses objectifs ; pour cela, il suffit de rendre secondaire l'aspect strictement foncier du développement rizicole, en distribuant de petites surfaces, et surtout d'encourager la formation de coopératives : possibilité d'entraide au niveau du travail, et possibilité d'achats collectifs au niveau des investissements.

En bref la ligne directrice du projet rizicole était la suivante : créer un type de petit paysan dont les intérêts particuliers coïncident, grâce à l'homogénéité du bas-fond, avec les intérêts généraux du groupement, c'est-à-dire avec ceux de l'ensemble des riziculteurs.

En pratique, le développement rizicole se présente sous un jour assez différent. Les riziculteurs-cumulateurs, comme du reste les riziculteurs-entrepreneurs (1) (ce sont d'ailleurs souvent les mêmes), et dans une certaine mesure les riziculteurs-fonctionnaires, sont l'indice de l'émergence d'un nouveau modèle. Avec lui, l'avenir de la riziculture ne dépend plus de la capacité de mettre en valeur et de rentabiliser une unique parcelle de bas-fond, mais des possibilités de capter et de contrôler une main d'oeuvre permanente. Du même coup, l'intensif peut laisser place à l'extensif, et la logique du volontaire devient : "plus j'ai de grandes exploitations rizicoles, plus je peux employer de manoeuvres".

En se plaçant du strict point de vue de la production, ces riziculteurs-cumulateurs, ou ces riziculteurs-entrepreneurs, sont finalement des éléments de pointe ; ce sont eux qui fournissent les meilleurs rendements, et surtout qui vendent un maximum de leur récolte à la SODERIZ. Des volontaires comme Mustapha Diop (16 ha de rizières) ou comme Issa Traoré (8,5 ha) sont sans nul doute les riziculteurs les plus dynamiques sur la place de Gagnoa. Issa Traoré est même à l'origine de la transformation de son G.V.C. (Babré-Cocoville) en coopérative (2).

---

(1) voir à ce sujet notre rapport provisoire p. 129

(2) op. cit.

Ne pouvant gérer elle-même les bas-fonds rizicoles en employant une main d'oeuvre salariée (coût trop élevé), à la façon par exemple des plantations industrielles de la SODEPALM, la SODERIZ a su trouver un moyen terme, en laissant spontanément se développer une couche d'entrepreneurs dynamiques ; ces entrepreneurs, grâce à leur capacité financière, sont en mesure de mobiliser tout un réseau de manoeuvres, de métayers ou de contractuels, et ainsi d'atteindre des rendements maxima.

Tout le problème est de déterminer le moment où les objectifs de la SODERIZ (en tant qu'entreprise de commercialisation) et ceux de ces entrepreneurs vont cesser de converger. A l'heure actuelle, ils paraissent assez harmonieux ; il convient cependant de se demander si la dynamique propre à cette nouvelle couche d'agents économiques ne va pas, à un moment donné) contredire les perspectives et la politique de la SODERIZ. La pierre d'achoppement du système réside dans la commercialisation ; aussi longtemps que la transformation du paddy restera à la charge de la SODERIZ, les récoltes ne cesseront de s'accumuler dans son usine ; mais s'il advient que les groupements, sous l'impulsion de ces leaders, décortiquent eux-mêmes le riz irrigué (comme certains en ont manifesté le désir), prenant ainsi en charge la totalité du procès de production, l'on peut craindre une asphyxie des ventes à la SODERIZ.

Conclusion : l'envers du développement rizicole.

1) Le riz irrigué comme nouvelle culture spéculative.

L'augmentation exceptionnelle du prix du paddy, durant l'année 74, ne doit pas être comprise comme une simple variation d'ordre économique; en doublant sa valeur marchande, l'Etat n'a pas seulement rendu le riz plus rentable, il lui a surtout donner son droit d'entrée dans la cité des cultures spéculatives ; le changement est donc qualitatif.

Certes une différence subsiste entre le riz et les plantes arbustives ; il est en effet entièrement tourné vers le marché national, et il peut être consommé par le producteur lui-même. Néanmoins sa valeur d'usage est désormais entièrement refoulée par sa valeur marchande.

Plusieurs faits en témoignent.

Dans le domaine de la production, et c'est une évidence, les bas-fonds rizicoles ne sont jamais considérés comme des espaces vivriers ; le volontaire est avant tout un producteur qui cultive afin de vendre. A l'occasion il dégage un surplus destiné à l'entretien de sa famille.

Au reste ceci n'est qu'un premier aspect ; plus profondément,le paddy est devenu une culture de rente. Cette rente n'est pas la manifestation d'un quelconque droit foncier, elle est le résultat direct du processus productif. Cela signifie qu'elle n'est pas une donnée fixe ; elle tend vers zéro pour le petit producteur (ayant 0,25 ou 0,5 hectares), car entre ses coûts de production (main d'oeuvre d'appoint, et remboursements à la SODERIZ), la part qu'il se réserve et le revenu tiré de ses récoltes, le petit riziculteur ne parvient à dégager que de très faibles marges bénéficiaires (parfois elles sont nulles (1)). En revanche elle croît au fur et à mesure que l'exploitation rizicole devient une unité de gestion (grandes superficies, main d'oeuvre permanente). Apparemment,cette brève démonstration semble très évidente;en réalité elle prétend simplement souligner que la tendance profonde du développement de la riziculture irriguée n'est pas d'encourager un petit paysannat, mais bien au contraire de

---

(1) Dans notre premier rapport, nous avions déjà fait remarquer que plus la taille de la parcelle de bas-fond est petite, plus la part de récolte vendue à la SODERIZ est réduite. Au niveau des petits exploitants, le paddy tend donc à n'être qu'un produit vivrier. Précisons que ceci ne vaut que pour les allochtones. Les autochtones vendent toujours à la SODERIZ.

susciter la formation d'une couche d'entrepreneurs dont l'objectif est de réaliser au maximum la rente rizicole ; pour cela il est nécessaire que le volontaire ne soit pas un producteur, mais un employeur de force de travail. A notre sens, fonctionnaires, entrepreneurs, exploitants cumulateurs sont les agents les plus authentiques du devenir de la riziculture irriguée.

Au niveau de la commercialisation, le mouvement spéculatif nous paraît encore plus révélateur. En juillet-août-septembre, la SODERIZ fut littéralement assaillie par les vendeurs de riz pluvial. Sans avoir amélioré les conditions de production du paddy traditionnel, elle a réussi, grâce aux nouveaux systèmes de prix, à drainer une fraction importante des surplus dégagés par les populations de la région de Gagnoa. Précisons que dans le bilan comptable de la SODERIZ, les achats de riz pluvial l'emporte très largement sur les achats de riz irrigué.

Examinons plus en détail les modalités de cette commercialisation massive de riz traditionnel.

Sur environs 6000 tonnes(1) que nous avons pu enregistrer , 77 % ont été vendus par les intermédiaires dioula ou libanais (2). Autrement dit, l'essentiel des surplus commercialisés l'ont été grâce à la capacité d'achat des gros commerçants locaux. Dans le cas présent, la plus-value qu'ils sont parvenus à dégager ne repose pas . comme pour la production sur l'exploitation de la force de travail allochtone, mais sur un simple service, à savoir le transport du paddy.

Les dix francs de boni qu'ils ont gagnés pour chaque kilo ont permis aux plus dynamiques d'entre eux d'accumuler deux, trois, voire quatre millions de bénéfice brut.

Le riz est donc bien une culture spéculative, mais il n'est réellement devenu tel que pour ceux qui possèdent la capacité financière de réaliser la rente ou la plus-value virtuelle contenue en lui.

---

(1) Ce chiffre approche de très près le bilan de commercialisalisation du riz pluvial à Gagnoa.

(2) 17 % ont été vendus par les G.V.C. et 6 % par les producteurs directs (autochtones et allochtones).

Le petit producteur de riz pluvial (bété ou étranger) a bien sûr bénéficié de ce mouvement massif de commercialisation, mais le surplus qu'il est parvenu à dégager n'est souvent qu'une ponction sur ce qu'il aurait dû consommer, lui et sa famille, durant l'année ; autrement dit le manque d'argent, provoqué par une période de soudure difficile (scolarisation), est la seule motivation des ventes de riz pluvial.

Il est probable que beaucoup de ces vendeurs de riz pluvial devront remplacer les surplus conjoncturellement dégagés par des achats de paddy sur le marché local.

En définitive, tant au niveau de la production qu'à celui de la commercialisation, comme riz irrigué ou comme riz pluvial, le paddy ne devient effectivement une culture de rente que lorsque ceux qui le mettent en valeur ou qui l'achètent ne sont pas directement partie prenante du procès de production ; leur fonction est simplement d'être des intermédiaires solvables entre la SODERIZ et les producteurs réels.

2) <u>La riziculture irriguée comme nouvelle manifestation de l'économie de plantation</u>.

Dans notre chapitre consacré au démarrage rizicole bété, nous avons vu que l'intention profonde des autochtones était d'infléchir les conditions de production de la riziculture irriguée en fonction des normes de l'économie de plantation. Cette tendance n'est pas l'exclusivité des planteurs bété ; au sein des groupements de volontaires, l'on retrouve çà et là des mécanismes similaires.

Mis à part les riziculteurs franchement absentéistes (fonctionnaires, entrepreneurs, etc...), l'on rencontre souvent, sur les bas-fonds allochtones, un système de production fondé sur le faire-valoir indirect ou mixte. Ce système ne signifie pas que le volontaire en titre soit absent de sa rizière, mais qu'il a tendance à économiser sa force de travail afin d'y substituer une main d'oeuvre familiale ou étrangère. Un trait spécifique à l'économie de plantation strictement autochtone se retrouve

sur les bas-fonds rizicoles : les volontaires dioula utilisent des membres de leur famille étendue, et notamment de nombreux "petits frères". Autrement dit, il y a reproduction des rapports de dépendance traditionnels.

Par ailleurs, il existe comme chez les autochtones, des tentatives de métayage, de location, ou de sous-location ; le système de volontariat masque donc tout un ensemble de faire-valoir et de relations de travail, qui ont vu jour avec l'économie de plantation.

Il faut bien convenir que l'encadrement de la SODERIZ a peu de prise sur cette réalité-là.

En définitive, l'économie de plantation, conçue comme système complexe de relations entre autochtones et allochtones, et d'une façon générale entre planteurs (détenteurs du sol) et main-d'oeuvre, semble imprimer sur le développement rizicole toutes ses tendances et tous ses mécanismes. En dépit du principe du volontariat et de l'absence de propriété privée, les riziculteurs tendent toujours à reproduire le modèle du système de production qui a vu jour avec les cultures pérennes.

En guise de conclusion.

Un choix délibéré a orienté la démarche de notre travail et le contenu de notre rapport ; il convient donc, pour achever ces deux années de recherche sur le terrain, d'en préciser les présupposés et la portée. A l'inverse peut-être de ce que l'on pouvait en attendre, notre étude a voulu échapper à un certain modèle d'analyse ; plus précisément, nous avons écarté de nos préoccupations ce qui paraissait être à l'origine de notre contrat avec la SODERIZ, à savoir la riziculture irriguée. Encore faut-il ne pas se méprendre sur le sens de cette proposition, apparemment très surprenante. Il va de soi que le développement rizicole fut à la fois le motif et l'objet de notre travail, mais ce que nous avons délibérément relégué au second plan, c'est tout simplement le produit, c'est-à-dire le riz irrigué.

Ceci explique pourquoi il n'y a eu à aucun moment dans notre travail (que se soit dans le texte provisoire ou dans le présent rapport) une analyse ou une présentation du problème rizicole en termes économiques. Il n'y a là ni oubli, ni mépris de la matérialité des choses, mais simplement une démarche consistant à mettre principalement en avant le producteur réel ou virtuel et son environnement social.

La riziculture irriguée n'est pas seulement une innovation agricole, c'est également et surtout une opération de développement ; à ce titre les finalités explicites ou implicites qu'elle se donne débordent très largement les objectifs de production.

S'il est parfaitement clair que la tâche prioritaire de la SODERIZ est de fournir les moyens à la Côte d'Ivoire de se suffire à soi-même en riz (en créant par exemple le plus grand nombre d'espaces rizicoles), il n'en est pas moins vrai que le but de l'opération rizicole vise également à freiner l'exode rural, à désarmocer les problèmes fonciers (en supprimant la propriété privée), à promouvoir un petit paysannat et à encourager un système communautaire (coopératives).

Tous ces différents points d'application doivent être nécessairement séparés du projet strictement économique et des objectifs de production. Après tout, s'il n'était vraiment question que de calcul économique, des bas-fonds industriels auraient peut être été plus adaptés.

Notre travail s'est donc donné pour principe de base d'appréhender la question rizicole en fonction de facteurs qui nous semblent tous être impliqués dans et par le développement de la riziculture irriguée : les mécanismes de l'économie de plantation, les relations entres autochtones et allochtones, les problèmes fonciers, les rapports hommes/femmes; etc... Tous ces éléments, dans la mesure où ils forment un champ d'application et un système de compréhension, constituent à nos yeux la substance même de ce développement.

La logique de notre démarche nous a conduit (à tout le moins en ce qui concerne ce rapport) à détacher ces facteurs de leur implication et de leur contexte proprement rizicoles, pour les replacer dans leur système originel. Par exemple, l'on ne peut comprendre les difficultés entre autochtones et allochtones sur les bas-fonds, ou les problèmes fonciers, sans examiner les modalités de la colonisation étrangère et la formation de la propriété privée du sol.

C'est pourquoi la partie la plus importante de notre travail fut consacrée à l'économie de plantation. Tout ce qui surgit aujourd'hui comme problèmes ou comme obstacles est entièrement imputable au système socio-économique qui s'est édifié, il y a une cinquantaine d'années, sur la base des cultures pérennes.

Toute opération de développement, qu'elle soit le fait de la SATMACI, de la CIDT ou de la SODERIZ, doit nécessairement prendre en compte les mécanismes et les finalités de ce système.

En dehors du projet et du contexte rizicoles, il nous est apparu essentiel de démontrer que l'économie de plantation autochtone était au premier chef une économie transitoire.

La perspective des populations autochtones n'est pas de reproduire un modèle ancestral, mais de s'insérer dans les cadres et les rouages principaux de la société globale ; d'où ses profondes inclinations pour l'extraversion. L'exode rural, la scolarisation, ne sont pas des réalités contingents, qui seraient comme des manifestations irréfléchies, non-voulues de ces populations ; elles se présentent au contraire comme des choix et des stratégies.

Il convient par conséquent d'abandonner une certaine idéologie du développement ; les sociétés villageoises ne sont pas des sociétés inertes, confinées dans un univers répétitif. Elles ne cessent de se développer et d'inventer de nouveaux modèles sociaux.

Bref, aucun produit (riz irrigué ou coton) ne peut induire un procès de développement qui lui soit particulier. L'aménagement de bas-fonds dans la région de Gagnoa ne suscite pas de problèmes spécifiquement rizicoles ; il révèle en revanche tous les antagonismes, toutes les contradictions du système socio-économique et des rapports sociaux. Le produit, bien loin d'être inducteur, est littéralement happé . par le dynamisme et les stratégies des populations locales (autochtones et allochtones). Autrement dit, toute démarche de type dualiste doit être écartée; il ne s'agit pas d'opposer mécaniquement la riziculture irriguée à tel type de population, mais d'examiner dans quel sens les producteurs locaux vont infléchir ses conditions d'exploitation.

A cet égard, nous devons reconnaître que notre premier rapport (1) était encore prisonnier de cette problématique dualiste ; d'où son aspect très statique (2).

Autochtones et allochtones sont aujourd'hui partie prenante du développement de la riziculture irriguée. Tout le problème pour la SODERIZ consiste à adapter sa politique de promotion rurale en fonction des stratégies des riziculteurs et en fonction des principales tendances du volontariat.

Du côté des Bété, notre étude a tenté de montrer que leur acceptation de mettre en valeur les bas-fonds signifie avant tout une volonté de sauvegarder et de reproduire un système de production vieux de cinquante ans. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que cette mise en valeur provoque de grands bouleversements, tel qu'un déclin de l'exode rual ou un retour massif à la terre. Le riziculteur bété veut ressembler trait pour trait au planteur bété.

Du côté allochtone, le développement rizicole, suscite de nombreux dynamismes; le plus significatif nous paraît être l'émergence d'un groupe important de volontaires non-producteurs

---

(1) Le titre du rapport est à cet égard très révélateur.

(2) voir à ce sujet notre introduction

(fonctionnaires, entrepreneurs, riziculteurs-cumulateurs). Leurs objectifs est de réaliser la rente de volontariat qui se dégage de l'utilisation d'une main d'oeuvre permanente et salariée.

Dans l'un et l'autre cas (dynamisme autochtone et dynamisme allochtone), se dégage à l'horizon du développement rizicole un modèle socio-économique fort proche de celui qui préside à l'exploitation des plantations.

A l'instar des cultures pérennes, la riziculture irriguée tend à induire deux modes de production complémentaires.

Le premier est plus spécifique aux autochtones; le riz irrigué, comme le café et le cacao, est destiné à procurer des revenus ; l'utilisation de la main d'oeuvre n'est ici qu'un moyen d'ajuster la production sur les besoins sociaux immédiats. A ce stade,le paddy n'est qu'une culture commerciale.

Le second tend à transformer le produit en culture de rente ; comme chez les gros planteurs, l'essentiel n'est pas la présence sur le terrain, mais la possibilité de mobiliser et de contrôler une main d'oeuvre salariée.